DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13038 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 30 DÉCEMBRE 1986

Israël et la démocratie

Dans une région en état de guerre où la démocratie a rarement trouvé droit de cité, Israël entend rester un Etat de droit, respectueux des libertés publiques — et c'est tout à son honneur. Il n'empêche que ses dirigeants, sans doute du fait d'une conception trop exclusivement militaire de la sécurité d'Israël, ont trop souvent recours à des méthodes qui sont autant de mauvaises manières faites à la démocratie. La preuve vient encore d'en être administrée, dimanche 28 décembre, à l'occasion de deux affaires de nature très différente : le bannissement d'un journaliste palestinien et l'ouverture du procès d'un ressortissant israélien, M. Mordechaï Vanunu, accusé d'espionnage.

Le premier cas est typique des mesures de répression que le gouvernement de Jérusalem a multipliées ces derniers mois dans les territoires occupés depuis 1967 (la Cisjordanie et Gaza). Intellectuel peu porté à la violence et rédacteur en chef d'« Al Cheab », l'un des deux grands quotidiens arabes de Jérusalem, M. Akram Haniyeh a été placé dimanche, contre son gré, à bord d'un avion de la Swissair, à destination de Zurich. Il avait été arrêté le 3 novembre dernier. En ordonnant son exil, les autorités l'ont accusé d'« avoir noué des contacts étroits » avec le Fatah, le mouvement de M. Yasser Arafat, et d'avoir collecté des fonds au profit de l'OLP.

En fait, son bannissement — on peut difficilement parler d'expulsion, puisque M. Haniyeh est chassé de son propre pays — obéit clairement à des motifs politiques. Ce dont il lui est fait grief, c'est d'être, à l'instar de tous les journalistes arabes de Jérusalem, un militant nationaliste. A aucun moment les autorités n'ont d'ailleurs produit le moindre indice pouvant laisser croire que le journaliste avait menacé la sécurité de l'Etat juif ou encouragé des actions violentes.

M. Haniyeh avait interjeté appel de la mesure prise à son encontre devant la Haute Cour de justice. Mais il a finalement choisi lui-même d'abandonner cette voie pour protester contre la décision de la Cour de garder secrètes les pièces du dossier et de ne pas les communiquer à la défense.

Il a donc été contraint au départ, comme l'ont été depuis 1985 une trentaine d'autres Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. On notera au passage que jusqu'à preuve du contraire ces mesures d'exil forcé, vivement dénoncées par la gauche israélienne, n'ont en rien entamé le militantisme des « Palestiniens de l'intérieur ».

Tout autre est la situation de M. Vanunu — dont le procès s'est ouvert dimanche. Là encore, les dirigeants israéliens ne semblent pas s'être embarrassés de trop de scrupules dans une affaire qui, selon eux, menaçait la sécurité de l'Etat. Technicien au centre nucléaire de Dimona (dans le Néguev), M. Vanunu avait fui à l'étranger l'été dernier avant de divulguer à un hebdomadaire londonien de nombreuses informations sur le potentiel atomique de l'Etat hébreu. Or il semble bien que les services secrets israéliens aient eu purement et simplement recours à l'enlèvement pour « rapatrier » M. Vanunu.

C'est en tout cas ce qu'affirme l'intéressé, dont le procès se déroule dans un secret tout aussi opaque que celui ayant entouré l'examen du dossier de M. Haniyeh. Même s'ils sont loin d'en avoir le monopole, ce refus d'informer nourrit tous les soupçons sur les méthodes qu'ont employées les dirigeants israéliens dans ces deux affaires. Le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'elles vont à contre-courant des pratiques démocratiques dont on se réclame à Jérusalem.

(Lire page 3.)

Damas et les islamistes au Liban

Répression syrienne à Tripoli : des centaines de victimes

La répression menée par l'armée syrienne à Tripoli et dans sa région à la suite de l'attaque de plusieurs de ses postes par des intégristes islamiques le 19 décembre a été d'une extrême violence, et a fait plusieurs centaines de victimes. Ces nouveaux troubles s'ajoutent à la « guerre des camps » palestiniens, qui se poursuit.

BEYROUTH
de notre correspondant

En perte de vitesse sur la scène libanaise à la suite de son insuccès dans l'affaire de la « guerre des camps », où son ennemi, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, détient manifestement l'initiative, la Syrie renforce son emprise sur la région qu'elle contrôle directement ; le Liban nord, à commencer par son chef-lieu, Tripoli, et la Bekaa.

Aussi est-ce sans rémission que l'armée syrienne a maté une offensive de ses autres vieux ennemis, les intégristes musulmans du MUI (Mouvement de l'unification islamique), qui ont sans doute cherché à recréer dans leur fief de Bab-Tebbaneh, à Tripoli, une zone indépendante, *« à la libanaise »*. La riposte s'est faite *« à la syrienne »*, c'est-à-dire qu'après avoir réduit le foyer d'insurrection les troupes de Damas ont ratissé le quartier, liquidant toute résistance, puis ont pourchassé les rebelles ayant réussi à s'échapper dans leurs repaires habituels des montagnes de Dennieh et de la plaine du Akkar.

Un des principaux chefs du MUI, Cheikh Ahmed Minkara, qui aurait été à l'origine du soulèvement, aurait été arrêté vendredi soir et serait aux mains des services secrets syriens. Mais le mouvement intégriste a démenti à partir de Beyrouth-Ouest cette arrestation, affirmant que Damas cherche à démoraliser ses combattants.

Les récits les plus alarmants, difficiles à vérifier, sont colportés de Tripoli, non seulement à travers les médias du camp chrétien (qui répercutent tout ce qui est anti-syrien), mais aussi par les sunnites modérés de la ville, effrayés par l'ampleur de la répression.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

Face à la détermination de la base et aux risques d'enlisement

Les syndicats, comme la SNCF, cherchent les moyens de reprendre la négociation

Selon la direction de la SNCF, le trafic connaissait un début d'amélioration qui devrait permettre d'engager des discussions avec les syndicats, le mardi 30 décembre.

Le passage de 1986 à 1987 s'annonce décisif sur le plan social avec la poursuite en ce début de semaine des conflits à la SNCF et à la RATP et les risques d'extension dans le secteur public. Tandis qu'à la RATP un préavis de grève pour les 30 et 31 décembre était conditionné par l'issue des négociations engagées le lundi 29 au matin, la direction de la SNCF faisait état d'un « début de reprise ». Ainsi, sur Paris-Nord, le trafic était assuré lundi matin à 40 % selon la direction, chiffre contesté par les grévistes. Sur les grandes lignes, le trafic était en moyenne de 40 %, tandis que la participation des cheminots à la grève était évaluée entre 30 et 35 %.

Les syndicats accentuent cependant leur pression pour que de véritables négociations s'engagent le 30 décembre lors de la réunion de la commission mixte du statut.

(Lire nos informations pages 16 et 20.)

Parler

Par ANDRÉ FONTAINE

AU prix d'un énorme effort financier, les Français ont réussi à se doter d'un arsenal nucléaire dont ils croient dans leur majorité, à tort ou à raison, qu'il les met à l'abri d'une agression extérieure. Il leur reste à réaliser le même consensus, pour employer le mot à la mode, pour se protéger d'une agression infiniment plus proche que celle des chars et des fusées de Mikhaïl Gorbatchev : l'inflation.

Nos voisins et partenaires allemands, qu'elle a failli par deux fois — 1923 et 1949 — conduire à la banqueroute pure et simple, ont fait le choix inverse. Pour assurer la protection nucléaire de leur territoire national, ils s'en remettent, à tort ou à raison, à l'oncle Sam. Mais ils sont unanimes dans leur combat contre l'inflation.

Ils y ont si bien réussi que leurs prix, maintenant, diminuent. Ce qui veut dire qu'Edouard Balladur a beau avoir réussi à réduire à 2,3 % la hausse des prix en France en 1986, le différentiel d'inflation, autrement dit l'écart entre les mouvements des prix des deux pays, qui s'était nettement réduit depuis deux ans, est à nouveau en train de se creuser. Si cette tendance devait se poursuivre, il faudra tôt ou tard procéder à une de ces dévaluations dont on devrait apprendre à tous les enfants, dès la communale, le sens bien simple : à savoir que les Français sont obligés à chaque fois de travailler davantage pour payer leurs importations.

Personne n'avait mieux compris ni mieux exposé cette évidence que Raymond Barre lorsqu'il a succédé à Matignon à Jacques Chirac. Les socialistes, qui croyaient, en arrivant au pouvoir, au père Noël, ont commencé par laisser repartir les prix. Mais ils se sont ressaisis et entre Pierre Mauroy, Jacques Delors, Pierre Bérégovoy et Laurent Fabius, ils ont réalisé, dans la lutte contre l'inflation, en bloquant d'abord puis en modérant les salaires, des performances que l'on n'attendait guère d'eux. L'actuel gouvernement est arrivé au pouvoir décidé à poursuivre et à intensifier cette lutte, et l'on ne peut que l'en approuver.

(Lire la suite page 16.)

Le gouvernement et les conflits sociaux

Comment être à la fois absent et vigilant



MM. Mitterrand et Chirac se sont entretenus, le lundi décembre à l'Elysée de la situation intérieure. Le premier ministre a ensuite réuni, à l'Hôtel Matignon, MM. Balladur, Méhaignerie et Douffiagues.

Pourquoi M. Chirac renonce-t-il à ses vacances en Tunisie ? Que va faire M. Balladur, rentré du Maroc samedi, pour assurer l'intérim du premier ministre qui... n'est pas parti ? Les « spontanéistes » de la SNCF, et les syndicats auxquels ils consentent quelque qualité pour négocier en leur nom, ne comprendront rien à cette apparente remobilisation du gouvernement si ses deux principaux responsables persistent dans leur silence. Qu'aurait-on dit, avant le 16 mars, si le gouvernement socialiste avait affiché un tel respect de l'autonomie de gestion d'une société nationale, au point de faire le mort pendant douze jours alors qu'un conflit la déchire ?

Ministre délégué chargé des transports, M. Douffiagues est devenu muet depuis qu'il a appelé les cheminots à la *« révolution culturelle »*. Son ministre de tutelle, arraché à son éloignement, confirmait samedi que le gouvernement n'avait pas vocation à monter, *« pour l'instant »*, en première ligne. Lundi matin, M. Chirac n'avait toujours rien dit.

Manifestement, le premier ministre comptait sur le pourrissement de la grève, la lassitude des grévistes. Le mouvement, au contraire, s'est durci à mesure que le gouvernement s'enfermait dans son silence. Il misait aussi sur son impopularité. Hélas pour M. Chirac, les usagers, bien que mécontents, se sont d'autant mieux accommodés des désagréments que des moyens de transport de substitution étaient organisés.

L'entourage du premier ministre évoque volontiers, toutes proportions gardées, l'affrontement avec les mineurs, dont Mme Thatcher était sortie victorieuse par épuisement de l'adversaire. Mais le rail n'est pas une industrie en voie de perdition. Mme Thatcher achetait son charbon à l'étranger, à moindre coût, et les industriels britanniques, au contraire de leurs collègues français d'aujourd'hui, ne souffraient pratiquement pas du conflit. Le premier ministre britannique avait renforcé sa réputation de « dame de fer ». Son homologue français risque d'y perdre. Déjà avant Noël, l'éditorialiste de *la Lettre de la nation* (bulletin quotidien du RPR) craignait que les *« organisateurs de la grève »* ne parviennent à retourner contre le gouvernement le mécontentement des usagers.



Pour l'opinion, le gouvernement s'est « déconnecté » d'un conflit dont il s'efforce, sur le fond, de gérer le déroulement par les consignes précises données à la direction de la SNCF. M. Douffiagues est ainsi tenu en réserve de la République : c'est à lui qu'il appartiendra de rompre le silence, le moment venu. On redoute à Matignon que, le 31 décembre, dans ses vœux de Nouvel An, le président de la République — auquel des agents de conduite de la région lyonnaise ont lancé un appel — ne tire profit de la situation au nom de la *« cohésion sociale »* qui commande la *« cohésion nationale »* dont il se dit le garant. A moins que le premier ministre n'attende une faute, improbable, du chef de l'État, qui, en prenant parti trop ouvertement, prêterait le flanc à la critique pour ce qui apparaîtrait comme une opération de déstabilisation de la politique économique du gouvernement.

Volontairement « déconnecté » depuis douze jours, le gouvernement contribue, malgré lui, à accentuer la perte de crédit subie par les syndicats. M. Chirac recevra les représentants des grandes centrales, comme prévu depuis longtemps, au début du mois de janvier. Mais, pour l'heure, il donne corps — en négligeant le contact officiel — à l'idée selon laquelle les syndicats ne sont plus des relais efficaces. Il est vrai que, exception faite de M. Edmond Maire, qui est le seul, selon lui, à comprendre les évolutions de la société, M. Chirac n'a que peu de considération pour le syndicalisme français, défenseur de privilèges, émanation de corporatismes ouvriers et fonctionnarisés. N'y aurait-il plus *« moyen de moyenner »*, comme il dit, avec M. Bergeron, dont il n'avait pas le conseil au moment du conflit avec les étudiants ?

Au mois de juillet dernier, M. Chirac affirmait, au terme d'un exposé sur l'action volontariste du gouvernement : *« Avant la fin de l'année, la France aura un autre système de valeurs que celui sur lequel elle vivait précédemment. »* Vivement après-demain !

JEAN-YVES LHOMEAU.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

L'APRÈS-LIBÉRALISME

La politique au-delà des partis, c'est le message le plus clair de la contestation étudiante. Et si le libéralisme devenait finalement un pragmatisme ? C'est ce que pense Jacques de Montalais, qui se félicite que l'on dépasse les clivages traditionnels. Poussant plus loin la réflexion, Alain Touraine estime que les récents « événements » ont fait basculer la politique, que nous entrons dans une nouvelle culture « libérale », au sens américain du terme.

Souhaits et réalités

La plupart des Français restent fidèles à leur tendance mais pas à un programme ou à une idéologie

par
JACQUES DE MONTALAIS

A de nombreux indices, il semble qu'aujourd'hui une assez large majorité de Français ne verraient pas d'un mauvais œil une collaboration entre la droite modérée et le socialisme seconde manière, si les partis n'étaient là pour étouffer dans l'œuf une idée aussi saugrenue et pour souligner ou exaspérer des différences souvent devenues plus factices que réelles. Tant il est vrai qu'ils existent avant tout pour satisfaire leurs clientèles respectives, croient-ils, bien qu'ils y parviennent rarement.

La cohabitation que ces Français-là approuvent est un premier signe de cet état d'esprit. Si l'on en croit les sondages, le peu d'enthousiasme que suscitent les mesures ou les *intentions les plus voyantes du libé*ralisme actuel en est un autre. Mais, s'agissant des partis, n'est-il pas frappant que les étudiants et les lycéens aient absolument refusé qu'ils interviennent dans l'expression massive de leurs inquiétudes ?

On n'insistera même pas sur *l'adhésion que rencontrent* la politique étrangère d'indépendance nationale et la défense telles qu'elles furent définies par le général de Gaulle. Elle est acquise. Et ce n'est pas rien lorsque l'on voit qu'en Angleterre, par exemple, la suppression de l'armement nucléaire britannique est au programme des travaillistes, que l'Allemagne fédérale est traversée d'inquiétants courants neutralistes, et que la politique des Etats-Unis demeure bien plus incertaine, en ces matières cruciales, que la nôtre.

Dans le domaine économique et social, pierre de touche traditionnelle de tous les clivages, parce que les intérêts individuels ou corporatistes sont en cause, l'opinion comprend bien mieux que naguère les obstacles que la réalité oppose à l'idée. Mais le piquant de cet aspect-là des choses est qu'il aura été engendré grâce à l'expérience acquise par les socialistes. Ayant *enfin accédé* au *pouvoir*, ils furent bientôt obligés de se rallier aux vues des plus réalistes d'entre eux. Ils reconnurent donc la primauté, non plus de l'Etat, mais des entreprises dans nos *sociétés industrialisées*. Ils s'en firent même les avocats et amorcèrent en ce sens, M. Bérégovoy en tête, diverses améliorations techniques que leurs prédécesseurs n'avaient *jamais eu l'idée d'intro*duire. C'était une petite révolution. Elle ne fit pas beaucoup de bruit. Mais elle a marqué de nombreux esprits. Une idéologie dépassée était morte de ce côté.

Il est vrai que de l'autre un libéralisme à majuscule a pris sa place. Mais la ferveur de ses doctrinaires est visiblement tempérée par les prudences de M. Balladur, et l'on ne saurait prétendre que l'opinion adhère vraiment à cette idéologie-là, si bien orchestrée qu'elle soit par une presse qui grossit pourtant à vue d'œil, en attendant sans doute des *chaînes privées efficaces*. La loi du marché et de la concurrence lui paraît à tort ou à raison grosse d'incertitudes et vraisemblablement génératrice d'inégalités accrues. Des siècles de colbertisme, un certain dirigisme gaullien et divers échecs de Mme Thatcher ou du président Reagan ne s'effaceront, peut-être, que devant des résultats probants.

Bref, face au chômage, qui n'est vaincu nulle part, face à des concurrences nouvelles et sauvages venues de l'autre bout du *monde*, face à des surproductions inattendues qui coexistent avec des sous-*consommations* inhumaines, le tout couronné par une révolution industrielle qui induit des adaptations difficiles et parfois dramatiques, aucune doctrine ne paraît constituer *désormais une solution-miracle*. On devient pragmatique, en particulier chez les jeunes.

L'aspiration au rassemblement

De sorte que, dans ses profondeurs et au-delà des partis, le pays semble plus ou moins consciemment aspirer au rassemblement que j'évoque et qui fut toujours le vœu le plus cher du général de Gaulle. Aussi, pour une fois, M. Giscard d'Estaing n'a-t-il pas tort d'estimer que *« la distance qui sépare les libéraux modernes des socialistes réalistes ne justifie plus que le débat politique se poursuive sur un ton de guerre civile »*. Quant à Michel Rocard, il ose affirmer comme une évidence nouvelle, dans *A l'épreuve des faits*, *que « le compromis est une nécessité et un principe d'action »*.

Jolie formule. Mais les partis ne l'entendent pas de cette oreille. Ils existent, et la Constitution reconnaît qu'ils *« concourent à l'expression du suffrage »*. Formule d'ailleurs ambiguë puisqu'elle semble admettre que *les partis ne sont pas* l'élément majeur de ladite expression. Quoi qu'il en soit, pour continuer d'exister, ils sont bien obligés de se différencier. Mieux encore : il est dans *leur nature*, et c'est la source de toutes les démagogies, de vouloir grandir toujours davantage. Ils s'y emploient, et le RPR en fournit actuellement un parfait exemple. Et voilà pourquoi de Gaulle affichait tant d'indifférence, pour ne pas dire plus, à leur endroit.

Certes, la plupart des Français demeurent fidèles à leur tendance. A leur famille spirituelle comme on disait naguère, bien que les pesanteurs sociologiques les expliquent en partie. *Mais une tendance, un état* d'esprit, n'est ni un programme ni une idéologie.

Hélas ! le jour du vote, il faut bien choisir une étiquette, même si tant d'électeurs *hésitent désormais* avant d'arrêter leur choix. Les partis, ce jour-là, prennent leur revanche. Aussi, pour une question d'étiquettes, mais aussi de partis pris qui *perdurent malgré* tout, les Français risquent-ils de rater bientôt cette possibilité de s'unir davantage que les circonstances semblent pourtant favoriser plus que de coutume ?

D'un coup de pied, le plongeur...

La scène politique commence à se reconstruire. Elle n'est plus centrée sur la société mais sur les gens.

par ALAIN TOURAINE (*)

LA société française, nous le savons depuis longtemps, ne se transforme que par ruptures, qui *portent en* elles à la fois des mutations accélérées et de nouveaux blocages. A court terme au *moins*, l'action étudiante risque de paralyser les universités plutôt que de les faire évoluer ; mais le *sens* principal du soulèvement de décembre est ailleurs : dans la transformation accélérée de notre culture politique.

Pendant très longtemps, la gauche comme la droite en France ont rêvé d'un type parfait de société et d'un principe général d'organisation *qui serait au-dessus* des acteurs sociaux, de leurs demandes et de leurs rapports. La gauche a cru à l'Etat, la droite au marché. En réalité, ces idéologies et ces programmes *ont servi surtout de* couverture à la défense de catégories qui avaient peur du changement et souhaitaient être protégées. La politique devint à la fois doctrinaire et clientéliste. *La réalité économique*, sociale et culturelle, se dissocia de la politique et de ses rhétoriques faussement opposées.

Déjà après 68, *tandis que* le mouvement de Mai renouvelait des domaines entiers de la société française, le monde intellectuel et universitaire se laissa paralyser par une pensée dominante, affirmant qu'il ne pouvait pas y avoir d'acteurs, car toute la société est une machine *infernale*, *imposant* une logique omniprésente et rusée de domination. Ceux qui croyaient éduquer, soigner, aider, étaient prévenus qu'ils n'étaient que les agents inconscients d'une grande œuvre de discipline, de reproduction et d'exclusion.

A un niveau plus politicien, la stratégie du programme commun *amenait au pouvoir* un socialisme déjà mort dont le discours se brisa en quelques mois sur la réalité. L'échec économique et social de la gauche amena au pouvoir la droite. Apparemment plus pragmatique, mais vite entraînée dans une chasse mortelle aux voix du Front national et égarée par des politiques proprement réactionnaires, c'est-à-dire guidées par la peur d'une évolution spontanée des esprits et des choses, jugée catastrophique. De là la floraison brusque de discours et de projets en rupture absolue avec l'esprit de plus en plus libéral et anti-autoritaire qui *s'était* répandu en France comme dans tous les pays voisins.

Nous voici enfin délivrés de tout *projet de société*, de tout ce qui cachait une réalité vécue qui ne nous parvenait plus qu'à travers la voix de quelques chanteurs et de quelques clowns. La politique a été enfin déconstruite. Nous sommes dans l'après-libéralisme comme dans l'après-socialisme. Mais déjà, la scène *politique* commence à se reconstruire. Elle n'est plus centrée sur la société mais sur les gens ; elle *ne doit* plus avoir le culte du système mais le respect des acteurs. Ces derniers sont rentrés sur scène d'abord avec leurs intérêts ; mais, en quelques heures, on a vu surgir derrière les intérêts les convictions, derrière les revendications, la solidarité.

Nous ne voulons plus combattre pour la bonne société ; nous n'attendons de la politique et du pouvoir que le respect de nos chances et de nos libertés. Nous ne voulons plus changer de *prince mais* vivre sans prince. La *société* marchait la tête en bas : le pouvoir politique et ses *idéologies commandaient* la société, les acteurs sociaux. Ceux-ci maintenant reprennent le dessus, expriment des exigences et des besoins et jugent les politiques aux réponses qu'ils sauront leur donner. La tâche principale des gouvernants n'est pas de transformer et de diriger la société ; *elle* est de la *gérer face* à des contraintes surtout extérieures, technologiques et internationales, et *de l'aider à s'adapter* à un environnement changeant et hostile. Ce qu'ont fait et font, avec des différences entre eux réelles mais limitées, Barre comme Delors ou Bérégovoy, Balladur comme Séguin.

Quant à la vie sociale, elle sort enfin du silence où l'avaient enfermée les *rhétoriques* et les clientèles. Elle ne sera plus l'expression d'un programme, mais le résultat constamment changeant des débats, des conflits et des innovations. La France peut *enfin participer* aux grands changements dont elle était restée aussi étrangement isolée qu'elle avait été, selon les déclarations officielles, protégée du nuage de Tchernobyl.

Mort des théologies de l'Histoire

C'est une longue période de notre *histoire qui s'achève*. Nous nous débarrassons des théologies de l'Histoire. Le mouvement ouvrier avait déjà opposé le travailleur réel au mythe du progrès ou de l'ordre ; aujourd'hui se dresse une nouvelle figure de l'acteur social, plus réel encore, pas seulement travailleur *mais aussi* acteur social et culturel, face aux mythes et aux contraintes des systèmes politiques et sociaux.

Les étudiants sont ceux par qui la politique a basculé. La jeunesse ne constitue pas un mouvement, n'a pas *d'unité réelle*, et les étudiants d'aujourd'hui ont des attitudes aussi ambiguës ou contradictoires que celles de Coluche. Mais ils débloquent la situation et la répression les a poussés vers un libéralisme au sens plus américain que français de ce mot — anti-autoritaire, qui se mobilise — comme de l'autre côté de l'Atlantique — pour soutenir les minorités.

Après une première tentative en mai 1968, vite étouffée par l'esprit doctrinaire, puis par un libéralisme de plus *en* plus peureux, le grand renversement politique qui nous arrache enfin à un interminable dix-neuvième siècle, commence à s'accomplir. Nous entrons dans une *nouvelle culture politique*, dans un nouvel esprit démocratique, sans lequel les problèmes sociaux et économiques sont insolubles.

Puissions-nous maintenant, le plus vite possible, inventer les formes *d'intervention* et de pensée *politi*ques qui se soumettront et s'adapteront à la renaissance des demandes sociales et des exigences morales. Nous avons connu une longue décomposition des anciens modèles politiques, puis une phase de vide. Nous touchions le fond, et l'air nous *manquait* ; *mais, d'un coup de pied*, le plongeur remonte à la surface.

(*) Directeur du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS).

LU

« LES ACTEURS DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES » DE MARCEL MERLE

La petite histoire et la grande

LONGTEMPS, l'histoire a été ressentie — et enseignée — comme celle de quelques personnages exceptionnels, plutôt que comme celle des peuples, des *idées, des inventions ou des* classes sociales et de leurs conflits d'intérêts. Sautant *allègrement d'un extrême à* l'autre, on devait ensuite céder à la tentation de passer quasi*ment* sous silence les facteurs personnels, ou plutôt de les reléguer au niveau de la seule *petite* histoire, la grande ne pouvant être que collective.

Le grand mérite du livre que Marcel Merle *vient de publier* est de montrer que l'on peut, sans sous-estimer pour autant le jeu des puissances, faire la part des acteurs, de leur personnalité propre, et leur prêter des comportements individuels que l'appartenance à une *nation*, à *une génération*, à une classe sociale, ne suffit pas à expliquer ou à résumer.

Il est vrai que certains acteurs — et non des moindres — sont en réalité des *êtres collectifs. Dans son livre*, le professeur Merle n'en donne que quelques exemples : il s'agit, en fait, non d'une étude systématique, mais d'un recueil d'articles et autres contributions diverses.

Ainsi voit-on figurer, à côté d'un développement brillant sur le *« dépit amoureux »* qui a marqué, selon lui, les relations *du général de Gaulle et de* l'Afrique noire, une étude sur *« le Saint-Siège face aux acteurs internationaux »*, et surtout — toute la quatrième partie de l'ouvrage y est consacrée — un développement substantiel sur la *« montée de nouveaux acteurs »*, essentiellement les organisations internationales.

Celles-ci pourraient bien avoir été pour le XXe siècle, en matière diplomatique, ce que *fut l'éveil des nationalismes* au XIXe : une nouvelle donne qui a sensiblement modifié les règles du jeu.

Le livre de M. Merle se complète par ailleurs utilement d'indications bibliographiques, de quelques addenda et chronologies *qui font espérer que* l'auteur reprenne un jour l'ensemble du sujet pour en faire une étude plus systématique et plus homogène.

BERNARD BRIGOULEIX.

★ Marcel Merle, *les Acteurs dans les relations internationales*, Ed. Economica 204 p., 125 F

COURRIER DES LECTEURS

L'honneur de la République

Je regrette bien M. Alain Devaquet. Ce genre d'hommes est l'honneur de la République. (...) Sa loi, je l'ai lue en la jugeant intelligente. Il n'y manquait qu'une *sélection sévère* à l'entrée des universités.

Je m'explique : mère d'un fils et d'une fille qui sont allés à Sceaux et à Tolbiac, j'ai toujours regretté que des professeurs dignes de ce nom n'en aient pas fermé les portes. Mes enfants, au lieu de prendre les facs pour des Club Méditerranée, *auraient fait plus vite autre chose*.

Heureusement ils s'en sont tirés. Mais combien d'autres n'y arrivent pas (...) !

Mme LORCH
(Rocquencourt).

Décourager la recherche

Cette lettre m'est inspirée par un incident arrivé dans la salle des manuscrits de la Bibliothèque nationale, incident que mes collègues français ne trouvent que trop typique. L'assistante conservateur m'a refusé l'autorisation de voir un manuscrit du *quinzième* siècle, en invoquant tour à tour les raisons suivantes : il est à la réserve (ce qui n'était pas le cas), il est trop fragile (cependant, on voit des lecteurs assis devant des manuscrits précieux la plume à la main), il est en restauration et donc inaccessible, il en existe un microfilm, vous l'avez déjà vu l'année dernière, etc. Quand j'ai demandé à parler au conservateur en chef, on m'a répondu qu'il n'était pas dans son bureau.

NAOMI MILLER,
professeur à l'université de Boston.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



LIBYE : la montée des oppositions

Coran contre Livre vert ?

Le 14 novembre dernier, la nuit tripolitaine a de nouveau retenti d'explosions, et de (plutôt) paisibles citoyens ont renoué avec l'odeur de la poudre, près de la place d'Algérie, à deux pas de l'ancienne cathédrale aujourd'hui vouée à la cause de l'« Appel islamique ». Le Libye, ce soir-là, était à l'unisson du monde musulman pour fêter, dans un assourdissant concert de pétards, l'anniversaire de la naissance du dernier des prophètes. Il était bien difficile de ne pas remarquer combien l'enthousiasme de ces défoulements populaires tranchait avec l'ambiance d'autres manifestations, politiques celles-là, à la gloire de la « grande révolution de septembre », et dont le zèle des cameramen de la télévision suffit de moins en moins à masquer la désaffection.

Alors, Coran contre Livre vert ? (1) Pour tentante qu'elle soit, la formule ne suffit pas à résumer la relation. Mais si l'on excepte les grognements d'une armée humiliée par les Américains et plus que jamais embourbée au Tchad, c'est bien de la mouvance islamiste que sont venus les derniers bruits de contestation et c'est bien dans l'inépuisable réservoir de légitimité du langage religieux qu'une partie au moins des *opposants au régime du colonel* libyen tentent de forger aujourd'hui une *« quatrième théorie »*.

Kadhafi fait face aujourd'hui à des tensions internes auxquelles désillusion politique et vide culturel, austérité et désorganisation économique, offrent chaque jour de nouveaux *territoires. L'armée, dont* l'état-major a été éloigné de la capitale, peut sans doute à tout moment, pour autant qu'elle trouve le chemin, sévèrement gardé, de ses arsenaux, changer le cours des choses. Mais si l'on en juge par le symptomatique raidissement du régime à son égard, le « front » des islamistes a lui aussi bougé.

La dernière en date des étincelles remonte à l'assassinat en octobre dernier, à Benghazi, par les militants d'un « Parti de Dieu » – Hizb Allah, – jusqu'alors inconnu, d'un membre des Comités révolutionnaires préposé notamment à la surveillance (c'est-à-dire à l'interdiction) de la commercialisation privée des *produits agricoles* (2). Les sept coupables supposés ont subi l'épreuve, maintenant traditionnelle, de l'autocritique *télévisée* : un vieil homme barbu, présenté comme l'auteur d'un opuscule sur *le Permis et l'Illicite* et comme le doyen de ce *« Hizb Allah »* libyen, s'est entendu reprocher sa *« barbe pouilleuse »* et moquer le ridicule de ses préceptes tatillons. Complaisamment, les accusés ont tous reconnu qu'*« ils méritaient la mort »*, et il ne fait peu de doute que ce soit là le sort qui leur est maintenant réservé.

Mosquées sous surveillance

Mais, pour que le régime n'ait pas hésité à fermer en octobre les quarante-huit instituts islamiques du pays, sans que le Guide de la révolution – prenant le risque de paraître sur la défensive – ait réellement argumenté la mesure, il faut que d'autres clignotants se soient allumés sur le tableau de bord des omniprésents services de sécurité.

Les comités révolutionnaires contrôlent de plus en plus activement les mosquées et leurs adeptes trop fidèles. Mohamed Zaoui, grand mufti de Libye, mort au mois d'août dernier, n'avait toujours pas été remplacé.

Face à un régime qui puisait ostensiblement une partie de son inspiration dans les préceptes coraniques et se rapprochait parfois des positions fondamentalistes les plus strictes, l'« establishment » religieux avait pourtant longtemps hésité à choisir le camp de l'opposition, jusqu'en 1978, voire, s'agissant du grand mufti, plus tard encore, le dialogue *avait été* préservé. C'est en préconisant l'abandon de la Tradition du Prophète, (l'ensemble de ses faits et dires, sa Sunna), jugée trop peu fiable, au profit du seul Coran que Kadhafi – qui espérait se débarrasser ainsi des membres les plus conservateurs de la grande corporation des oulémas – a alors franchi les limites de cette « famille » islamiste qui, sans avoir pu réellement se structurer, s'est suffisamment développée pour inquiéter aujourd'hui le régime.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue, le 3 novembre, la dernière en date des grandes manœuvres du régime. Habitué à ne chercher de nouveau, sur la couverture de l'hebdomadaire *Az Zahf al Akhdar* (la *« marche »* ou l'*« assaut »* vert), que les trouvailles terminologiques des *« journalistes »* des comités révolutionnaires, le lecteur distrait ne put pas ne pas remarquer le titre barrant la première page ni, après en avoir lu quelques lignes, ne pas reconnaître le style de son auteur.

A l'ère de la Jamahiriya, dans un pays où des milliers d'affiches murales, d'enseignes lumineuses, d'autocollants, de stylos imprimés, de slogans, rappellent au visiteur l'impossible conciliation des partis avec la démocratie *(« la représentation fait avorter la démocratie »... « le parti est le pouvoir d'une minorité sur le groupe », etc)*, Moammar Kadhafi, car c'est bien de lui qu'il s'agissait, lançait un *« appel pressant à former un parti »* qui ne manquait *pas de surprendre.*

Etre un bon et un mauvais Libyen

« La contradiction n'est qu'apparente », explique-t-il dans une longue analyse très colorée, car, *« ce qui gouverne actuellement, c'est un parti, ce n'est ni le peuple ni les congrès populaires ! »* (...) *« De quoi se compose le peuple libyen ? »*, demande le colonel. Et de se lancer dans un instructif inventaire des mille et une *manières* d'être un bon et (surtout) un mauvais Libyen.

« Le peuple libyen, ce sont les paysans et les travailleurs, les anciens et les nouveaux commerçants, les anciens et les nouveaux... trafiquants (...), et les prédicateurs de mosquées analphabètes (...), ceux qui vont à l'étranger en mission, et ceux qui y vont... sans mission, les militaires qui réclament un salaire et ceux qui n'exigent rien (...), et ceux qui partent se faire soigner à l'étranger et ceux qui ne peuvent pas y partir (...). Tout ce mélange, c'est le peuple, à l'exception bien sûr des bonnes marocaines, éthiopiennes ou philippines (malgré nos deux règles « la maison doit être tenue par ses occupants » et « c'est la mère qui doit élever son enfant », à l'exception aussi du peuple de Dae-Woo (du nom de l'entreprise coréenne qui assure la plupart des chantiers de travaux publics) *ou des infirmières parce qu'elles sont d'origine coréenne... »*

Que faire dès lors de ce *« mélange de contradictions, d'oppositions, de conflits »*, sinon opérer *« une sélection, un tri »* entre bons et *méchants*, poursuit le colonel. Et comment le faire sinon en demandant aux bons... de se faire connaître. *« O toi qui ignores et que l'on ignore, toi le pauvre, toi qui ne sais qui peut t'aider à payer ta note de téléphone, d'eau ou d'électricité, ou les traites de ta ferme ou de ta maison, toi qui ne peux pas voyager à l'étranger, toi qui n'es pas enfermé dans une « tour d'ivoire », toi à qui l'on commande de monter seul à l'avant de la voiture pour promener une bougeoise, toi à qui l'on fait laver des voitures avec de l'eau potable alors que tu n'as chez toi que de l'eau saumâtre, ou que l'on envoie acheter des mets précieux alors que même l'eau te fait défaut* (...), *toi le soldat envoyé sur les fronts, toi la femme répudiée en violation de la Charia, toi qui sais que le pouvoir t'appartient mais qui restes silencieux* (...). *C'est à vous tous que s'adresse l'appel à former un parti, pour que l'on puisse commencer à faire la différence : à gauche les masses et à droite leurs adversaires. Pour cela, rendez-vous dans les cellules révolutionnaires (« mathaba ») : vous y trouverez un registre ouvert pour vous. »*

Rien ne permet de savoir si l'appel du colonel, qui mettrait la Jamahiriya *entre parenthèses et* la Libye à l'heure de la dictature du prolétariat, a été entendu. Mais il pourrait bien ne s'agir que d'une simple institutionnalisation des comités révolutionnaires destinée à faciliter la reprise en main de cette population, qui, toutes classes sociales confondues, paraît se détacher de plus en plus inexorablement des rêves égalitaristes de son guide pour mieux se consacrer aux seules difficultés de l'heure.

FRANÇOIS BURGAT.

★ CNRS ; Institut de recherche *et d'études sur le monde arabe et* musulman (IRENAM), Aix-en-Provence.

(1) Le Livre vert contient les « enseignements » politiques et économiques du colonel Kadhafi prônant une manière de « démocratie directe » qu'il appelle l'*« Etat des masses »*.

(2) Les stands de vente directe construits sur le bord des routes du Jebal Akhdar, région agricole située à l'est de Benghazi, sont régulièrement rasés au bulldozer. Les oranges de Tripolitaine ont, par ailleurs, des difficultés à être commercialisées en Cyrénaïque, le régime, qui vient de supprimer le ministère de l'agriculture, voulant renforcer l'autonomie alimentaire de chaque municipalité.

ISRAËL : le scandale du Shin-Bet

MM. Shamir et Pérès mis hors de cause à propos du meurtre de deux prisonniers palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'affaire du Shin-Bet, qui empoisonna pendant des mois la vie politique israélienne, est définitivement close. Le procureur de l'Etat, M. Yosef Harish, a remis, dimanche 28 décembre, son rapport d'enquête au premier ministre, M. Itzhak Shamir.

Ce document de soixante-cinq pages blanchit sans la moindre réserve les hommes politiques israéliens, et au premier chef M. Shamir lui-même, lequel dirigeait le gouvernement en avril 1984 lorsque deux terroristes palestiniens, capturés après avoir détourné un autobus, furent tués de sang-froid à Gaza par des agents du Shin-Bet, les services de sécurité.

Visiblement satisfait des conclusions de ce rapport, M. Shamir en a demandé la publication intégrale. On connaît déjà les deux grands axes du texte : d'une part, M. Shamir, totalement mis hors de cause, n'a à aucun moment donné l'ordre d'abattre les deux prisonniers palestiniens; d'autre part, le sérieux et l'honnêteté de l'ancien chef du Shin-Bet, M. Abraham Shalom, sont sujets à caution.

M. Shalom a toujours prétendu, notamment au cours des deux premières enquêtes ordonnées en 1984 et 1985, avoir été *« autorisé »* d'abord à laisser commettre le double meurtre et ensuite à *« couvrir »* ses services. Longtemps étouffée, l'affaire avait finalement éclaté en mai 1986.

Selon le rapport de M. Harish, fruit d'une enquête de trois mois, la police et la justice n'ont pas trouvé la moindre preuve susceptible d'établir un lien entre M. Shamir et les circonstances du meurtre et de la tentative d'étouffement de l'affaire.

En outre, M. Shamir n'avait *pas* donné de directives permanentes autorisant les services de sécurité à tuer des terroristes arabes prisonniers, comme l'a prétendu M. Shalom. Le rapport rejette les allégations de ce dernier en les qualifiant de *« contradictoires, peu fiables et souvent confuses »*.

Les conclusions de l'enquête disculpent aussi M. Shimon Pérès, premier ministre lorsque l'affaire éclata, au printemps dernier, et M. Moshé Arens, ministre de la défense au moment des faits (en 1984). M. Shalom avait déclaré avoir reçu de M. Arens l'ordre d'exécuter les terroristes, puis s'était rétracté lors d'une confrontation avec le ministre. La publication du rapport Harish met un point final à l'affaire.

Aucune poursuite judiciaire, en effet, ne peut plus être engagée contre les onze agents du Shin-Bet mis en cause – dont M. Shalom, – car ceux-ci ont bénéficié il y a quelques *mois de la grâce du président* de l'Etat.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Ouverture du procès de Mordechaï Vanunu

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le procès de Mordechaï Vanunu s'est formellement ouvert, dimanche 28 décembre, devant le tribunal de district de Jérusalem.

Inculpé d'espionnage pour avoir livré au *Sunday Times* de Londres des informations exclusives sur le potentiel atomique de l'Etat juif, le technicien nucléaire israélien a plaidé non coupable au cours d'une *audience à huis clos – et dont rien* n'a filtré, – consacrée pour l'essentiel à la lecture de l'acte d'accusation. Sa prochaine comparation aura lieu dans dix semaines.

Cette fois, M. Vanunu n'a pas « piégé » son escorte policière. Trompant la vigilance de ses gardes, l'accusé avait réussi, il y a une semaine, à communiquer brièvement avec le monde extérieur : grâce à un message écrit sur la paume de sa main à l'intention des photographes, il avait assuré à la presse qu'il avait *été* enlevé par le Mossad (services secrets israéliens) à l'aéroport de Rome le 30 septembre dernier.

Dimanche, les autorités avaient pris leurs précautions pour éviter la réédition d'un épisode aussi rocambolesque. M. Vanunu fut amené au tribunal avant l'aube, et bien avant l'arrivée du premier photographe.

Après l'audience, il fut transféré, menottes aux poignets, dans un fourgon cellulaire aux fenêtres badigeonnées de peinture blanche, et, pour faire bonne mesure, la police dissimula l'inculpé derrière une toile et un parapluie rouge le mettant ainsi à l'abri des téléobjectifs tenus à distance respectable.

J.-P. L.

EGYPTE : l'agitation islamiste

Une centaine de personnes arrêtées à Assiout

LE CAIRE
de notre correspondant

La tension s'est apaisée dimanche 28 décembre dans la ville d'Assiout, en Haute-Egypte, quarante-huit heures après les violents incidents qui avaient opposé vendredi maximalistes musulmans et forces de l'ordre. La police a allégé son dispositif de sécurité, tandis que le parquet a confirmé la garde à vue de cent vingt-deux manifestants. Ces derniers, des étudiants pour la plupart, sont des membres des Jamaat Islameya (groupement islamique), qui ont la haute main sur le campus.

Cette nouvelle flambée de violences à Assiout entre dans le cadre de la guerre d'usure et des opérations préventives lancées par le gouvernement contre les maximalistes musulmans dans leur principal fief.

Après une semaine d'opérations de guérilla – arrestations, libérations et nouvelles interpellations, – les forces de l'ordre ont décidé de frapper un grand coup pour affaiblir, ne serait-ce que quelques semaines, le courant islamiste à Assiout. La Noël copte sera, en effet, célébrée le 7 janvier, et Assiout est une des villes où la minorité chrétienne représente environ 20 à 30 % de la population.

D'autre part, l'université d'Assiout, dont le recteur est aussi le secrétaire général du Parti national démocrate (PND, au pouvoir) pour la province, a adressé une invitation au président Moubarak pour venir prochainement visiter le campus.

Vendredi, au moment de la prière, les brigades anti-émeutes, qui avaient reçu d'importants renforts, ont investi la mosquée Al Rahma, nouveau quartier général où se regroupaient les maximalistes musulmans. La nouvelle s'est aussitôt répandue dans toute la ville, et des manifestations sont parties de plusieurs mosquées pour converger vers la vieille ville. Elles se sont heurtées aux forces de l'ordre, bouchant toutes les rues qui permettent d'accéder à la mosquée Al Rahma. Couvertes par des tirs de grenades lacrymogènes, les brigades anti-émeutes ont chargé, tandis que les islamistes répliquaient par des jets de pierres et des coups de gourdin. Selon le bilan officiel, douze personnes, *dont cinq policiers, ont été* légèrement blessées.

L'opération a permis aux forces de l'ordre d'arrêter près de deux cents personnes. Le parquet a confirmé, dimanche, la garde à vue pour une durée indéterminée de cent vingt-deux islamistes et a relâché un enfant âgé de quatorze ans.

Fin octobre, des incidents similaires avaient eu lieu à Assiout et quarante islamistes avaient été arrêtés. Aujourd'hui, les Jamaat Islameya, visiblement secoués par cette nouvelle offensive policière, n'ont toujours pas réagi.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Visite du président Moubarak en Jordanie

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a entamé dimanche 28 décembre une visite de quarante-huit heures en Jordanie, à Aqaba. Ses conversations avec le roi Hussein devaient notamment porter sur l'évolution de la guerre du Golfe et sur la préparation du prochain sommet islamique qui doit se réunir en janvier à Koweït. M. Moubarak est accompagné de son ministre des *affaires étrangères*, M. Esmat Abdel Maguid.

D'autre part, selon des sources bien informées au siège de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) à Djeddah, en Arabie saoudite, on indique que l'Iran aurait donné son accord pour participer à ce cinquième sommet islamique devant se réunir à Koweït. L'Iran avait boycotté les deux derniers sommets de l'OCI, qui s'étaient tenus en Arabie saoudite en 1981 et au Maroc en 1984, estimant ces deux pays favorables à l'Irak dans la guerre du Golfe. – *(AFP, Reuter.)*

Damas et les islamistes au Liban

Répression syrienne à Tripoli

(Suite de la première page.)

On voit à Tripoli des enterrements à la sauvette, des familles refusant de recevoir les corps de leurs enfants, des liquidations sommaires, des dynamitages d'immeubles. Le bilan des morts, théoriquement de trente, varie selon les sources de cent à six cents.

La violence de la répression est attestée par la dénonciation des « excès », même de la part des proches de Damas à Tripoli. C'est en particulier le cas du chef du MUI, Cheikh Saïd Chaabane, qui s'est pourtant désolidarisé des troubles de Tebbaneh et s'est rendu à Damas avec deux autres intégristes locaux, MM. Allouche et Babetti, pour faire allégeance. Il a été reçu par le président Assad.

Simultanément, l'armée syrienne accentue sa présence dans la Bekaa, son autre fief; l'assassinat récent d'un diplomate libyen, venu de Damas et non de Beyrouth, et de nombreux accrochages tendent à créer là aussi une situation hors contrôle.

Ces *troubles sont-ils, comme* la guerre chiito-palestinienne des camps qui s'éternise, à mettre sur le compte de M. Yasser Arafat, dont le plan serait de placer la Syrie au banc des accusés au sommet islamique qui doit se tenir le 26 janvier à Koweït ? Le chef de l'OLP cherche-t-il à prolonger la guerre des camps jusqu'à cette date ? L'hypothèse est vraisemblable.

Pendant ce temps, le Liban subit une dépréciation accélérée de sa monnaie, dont la chute, depuis Noël, est de 10 LL par jour par rapport au dollar, qui cotait 93 LL lundi matin. Et cela sans aucune raison évidente et malgré les « dollars Arafat » qui se déversent sur le marché.

LUCIEN GEORGE.

Le Djihad islamique nie toute participation au détournement du Boeing irakien

A la suite de l'offensive lancée par Téhéran, le 24 décembre, contre Bassorah, deuxième ville irakienne, et dans la région du Chatt el-Arab, l'Iran et l'Irak se livrent depuis le samedi 27 décembre à une guerre de communiqués.

L'Irak a annoncé que quatre-vingt-dix mille Iraniens avaient été tués au cours des différents assauts sur le Chatt el-Arab. Les correspondants de presse, qui se sont rendus sur le front de Bassorah, ont pu voir des centaines de cadavres d'Iraniens abandonnés sur le champ de bataille. Les combats ont duré quatorze heures et, selon les Irakiens, ils étaient terminés vendredi.

De son côté, Téhéran a déclaré que l'opération Kerbala 4 n'était qu'un *« raid »* de représailles aux bombardements irakiens contre ses villes, en précisant que ses objectifs avaient été atteints. L'Iran a également fait savoir que trois mille Irakiens ont été tués au cours de cette *« offensive limitée »*.

Par ailleurs, le mouvement pro-iranien Djihad islamique a de nouveau nié, dimanche 28 décembre, toute participation au détournement, le jour de Noël, d'un Boeing 737 irakien, qui a fait soixante-deux morts en Arabie saoudite. Dans son communiqué, accompagné d'une photo de Terry Anderson, directeur de l'agence Associated Press enlevé à Beyrouth, en mars 1985, la même organisation déclare : *« Nous avertissons les médias qu'à compter d'aujourd'hui toute agence de presse qui publie des communiqués sans preuve subira notre réaction sans merci. »*

Le détournement de l'avion d'Iraqi Airways a été revendiqué à Beyrouth par deux groupes inconnus : l'Organisation de l'action révolutionnaire et le Mouvement islamique révolutionnaire (MIR).

Enfin, le président irakien M. Saddam Hussein a effectué, dimanche 28 décembre, une visite en Arabie saoudite, où il a eu des entretiens avec le roi Fahd. L'arrivée du président irakien n'a donné lieu à aucune précision sur la raison de sa visite. La première visite à l'étranger depuis un an du président Saddam Hussein intervient à un mois du prochain sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), prévu le 26 janvier à Koweït. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Europe

Les troubles au Kazakhstan et les droits de l'homme en URSS

La « Pravda » dénonce le « nationalisme »

Moscou. – La *Pravda* a lancé, dimanche 28 décembre, un appel à l'offensive contre le nationalisme au sein des Républiques de l'Union soviétique.

Sans faire mention des émeutes d'inspiration nationaliste qui ont eu lieu à Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, l'organe du PCUS écrit notamment : « *Il nous faut résolument résister à toute tentative de placer les intérêts locaux avant ceux de l'Etat. Le marxisme et le nationalisme ne peuvent être réconciliés.* (...) *Le marxisme remplace le nationalisme par l'internationalisme.* »

Un nationalisme et un esprit de clocher excessifs risquent de conduire au protectionnisme et au favoritisme, écrit encore le journal. « *Notre tâche, de toute première importance, est de combattre les indices de nationalisme et de chauvinisme.* »

L'agence Tass annonce d'autre part la création à Alma-Ata d'un « conseil de coordination pour la lutte contre la criminalité, l'alcoolisme, la toxicomanie et les revenus illégaux ». Cet organisme, réuni samedi sous la présidence du nouveau chef du PC kazakh, M. Guennadi Kolbine, s'est vu assigner « *un vaste programme d'action destiné à extirper d'urgence les phénomènes négatifs* » qui minent cette République. – *(Reuter, AFP.)*

● **Libération d'une militante du « groupe de confiance ».** – Une militante pacifiste soviétique, Mme Larissa Tchoukaieva, a été libérée alors qu'elle purgeait une peine d'internement à la suite de ses activités au sein du « groupe pour l'instauration de la confiance entre l'URSS et les Etats-Unis », a-t-on appris de source dissidente.

Mme Tchoukaieva est ainsi revenue dans la capitale soviétique à la fin de la semaine après qu'a été levée sa condamnation, en juillet dernier, à deux années d'internement dans un camp, a précisé un autre membre de ce groupe, M. Alexandre Roubchenko. Ce dernier a démenti, en outre, les informations selon lesquelles le « groupe de confiance » se serait dissous, comme l'avait annoncé un communiqué transmis mercredi 24 décembre, par téléphone, à des correspondants occidentaux à Moscou. – *(AFP.)*

POINT DE VUE

De Kaboul à Alma-Ata

par Alexandre Bennigsen
directeur à l'Ecole des hautes études

LES émeutes qui ont ensanglanté Alma-Ata, le 17 et le 18 décembre, ne sont pas, comme le prétend la propagande soviétique, le résultat de la « *politique de démocratisation* » de Gorbatchev, mais bien la conséquence directe de la guerre en Afghanistan. Plus de cinquante millions de musulmans de race turque et iranienne (les mêmes Uzbeks, Tadjiks et Turkmènes qu'on trouve en Afghanistan) habitent l'URSS, dont près de trente cinq millions en Asie centrale, séparée de l'Afghanistan par une frontière facilement franchissable. La lutte des Moudjahidins apporte à ces musulmans soviétiques un double message d'espoir : « *L'armée soviétique n'est pas invincible, la résistance aux Russes est possible* ».

Les sources soviétiques d'Asie centrale ne laissent aucun doute quant aux effets déstabilisateurs de la guerre afghane sur les populations d'Asie centrale. Elles permettent d'apprécier l'intensité de la propagande des Moudjahidins, relayée sur place par des « *éléments subversifs* » locaux ; elles notent les passages des frontières, dans les deux sens, par les « *saboteurs, espions et agitateurs* » afghans et aussi par les jeunes musulmans soviétiques allant combattre dans les rangs des Moudjahidins ; elles racontent comment la littérature (brochures et cassettes), en provenance d'Afghanistan, du Pakistan et d'Iran pénètre en Asie Centrale.

Enfin et surtout elles font état de l'apparition dans les républiques musulmanes de l'URSS de groupes politiques clandestins. Ainsi, en octobre dernier, M. K. Mahkamov, premier secrétaire du Parti communiste du Tadjikistan, révélait l'existence d'organisations secrètes antisoviétiques, « *fanatiques et nationalistes* », du type Wahhabite (ici synonyme de fondamentaliste) (*Agitator Tadjikistan, Duchanbe, nº 20, 1986*, p. 13).

Selon l'agence Tass, l'émeute d'Alma Ata a été déclenchée par des étudiants et des écoliers Kazakhs, manipulés par des nationalistes, des voyous (*houliganyi*), des « *parasites et des éléments anti-sociaux* ». Dans la littérature soviétique d'Asie centrale, le « *nationalisme* » a généralement une signification religieuse, « *islamique* », tandis que « *parasites* » et « *éléments antisociaux* » sont synonymes de « *fanatiques religieux* », ces derniers étant souvent des adeptes des confréries mystiques soufies. Que de tels éléments aient pu « *manipuler* » pendant quarante huit heures des étudiants – presque tous membre du Komsomol, donc sensés être les meilleurs soutiens du régime – montre à quel point les effets déstabilisateurs de la guerre afghane sont dangereux pour la stabilité de l'empire soviétique.

Sans l'exemple tonique de la résistance afghane, la xénophobie latente qui colore les rapports ethniques en Asie centrale n'aurait jamais pris la forme violente d'une émeute raciale. Il est possible, et même probable, que d'autres troubles du même caractère racial aient lieu à l'avenir dans d'autres villes d'Asie centrale. Or l'aggravation des rapports entre Russes et autochtones, même momentanément jugulée par la force, peut devenir l'obstacle majeur à l'expansion russe dans le monde musulman et, peut-être même, obliger les dirigeants du Kremlin à mettre fin à leur aventure en Afghanistan.

De nombreux prisonniers politiques seraient prochainement libérés

estime M. Roy Medvedev

Les autorités soviétiques s'apprêtent à libérer de nombreux prisonniers politiques au cours des prochains mois, estime l'historien dissident Roy Medvedev dans une interview publiée le lundi 19 décembre par *Financial Times* de Londres. Selon d'autres sources citées dimanche par le *Sunday Times*, une commission spéciale a été mise sur pied avec des représentants du KGB, du Parti communiste et des services juridiques du gouvernement pour préparer ces libérations.

Dans son interview au *Financial Times*, Roy Medvedev indique que ces mesures doivent normalement faire suite à celle dont vient de bénéficier Andreï Sakharov. Il ne s'attend pas toutefois à une amnistie générale en faveur de tous les prisonniers politiques, dont il estime le nombre total entre deux mille et deux mille cinq cents.

Toujours selon Roy Medvedev, la mort en détention le 8 décembre d'Anatoli Martchenko a joué un rôle déterminant dans la décision des autorités de libérer Andreï Sakharov, Moscou ne voulant pas courir le risque que l'académicien – ou son épouse, Mme Elena Bonner – subisse le même sort, éventuellement à la suite d'une nouvelle grève de la faim.

Sakharov en direct à la télévision américaine

De retour la semaine dernière à Moscou après sept années d'exil intérieur à Gorki, l'académicien Andreï Sakharov a pu être interrogé en direct, à partir de studios soviétiques, par plusieurs chaînes de télévision américaines. Il a en outre accordé des interviews à diverses publications américaines, dont le *New York Times*, le *Washington Post* et *Newsweek*.

Dans ses déclarations, Andreï Sakharov a notamment indiqué qu'il continuerait à plaider pour la libération des prisonniers politiques mais qu'il n'entendait pas prendre la tête du mouvement pour la défense des droits de l'homme en URSS. « *Je veux me consacrer davantage à la science*, a-t-il dit, *les années passent et c'est très important pour moi.* »

Interrogé, d'autre part, au sujet de l'initiative de défense stratégique – ou « guerre des étoiles » – du président Reagan, l'académicien a déclaré : « *Je crois que, dans un avenir lointain, cette IDS sera une possibilité pratique mais elle sera toujours impossible d'un point de vue stratégique militaire* (...). *Tout adversaire de taille disposant d'un niveau de technologie suffisamment élevé peut toujours venir à bout des réalisations technologiques de l'autre partie, et il n'aura même pas besoin d'investir autant de ressources que le créateur de l'IDS.* »

Andreï Sakharov a cependant critiqué la position adoptée par l'URSS qui consiste à lier tout progrès dans d'autre secteurs du contrôle des armements à un accord préalable sur une limitation des recherches sur l'IDS. « *C'est*, a-t-il dit, *un moyen trop rigide de résoudre le problème.* » – *(Reuter, AFP, AP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Le dernier souffle du mouvement communiste international

Il fallait beaucoup de courage et d'esprit de recherche pour se lancer dans l'étude d'un mouvement communiste international dont on peut douter qu'il survive aujourd'hui à d'autres titres que ceux du souvenir. Lilly Marcou s'est pourtant lancée dans ce long travail avec l'ardeur non pas d'une néophyte mais d'une spécialiste de longue date.

Le résultat est un gros volume, très fortement documenté, où l'on pourra retrouver les différents paliers par lesquels sont passés les partis communistes du monde entier, des plus petits aux plus grands, dans leurs rapports formels et informels, en même temps que dans leur évolution propre. La période couverte étant celle des années 1970-1986, l'un des principaux temps forts de cette étude est évidemment celle de l'eurocommunisme, des transformations qu'il engendra dans les PC italien, français, espagnol et quelques autres, des tensions qui en résultèrent avec Moscou, des déceptions, du reflux qui suivirent l'échec au moins relatif de cette tentative de mutation.

Mais c'est aussi l'histoire de la fin d'un mythe, que Boris Ponomarev, héritier des consignes et traditions du Kominform, incarna pendant plusieurs décennies – jusqu'à sa tardive mise à la retraite au mois de mars 1986. « Incarna » est d'ailleurs beaucoup dire car il y a quelques temps déjà que ce qu'il était encore convenu d'appeler le mouvement communiste international n'était plus qu'un squelette sans guère de muscles. Lilly Marcou témoigne éloquemment de ce dessèchement par sa description à la limite du surréalisme de la revue de Prague, *Problèmes de la paix et du socialisme*, dont « *le véritable impact (...) sur les affaires du monde, sur les relations internationales, sur l'univers communiste est pratiquement nul* ».

Le mouvement communiste international en tant que tel a en fait rendu son dernier souffle à la conférence de Berlin en 1976, même si des structures plus théoriques que réelles survivent depuis cette date. Les relations interpartis, en revanche, se sont considérablement transformées depuis cette époque. Lilly Marcou les examine avec attention et pertinence, observant chez les nouveaux dirigeants soviétiques une approche « *plus pragmatique, plus réaliste* » en même temps qu'un effacement de la notion d'« *internationalisme prolétarien* » au profit de rapports entre Etats, amis ou clients. Le cas de la Chine est à cet égard assez caractéristique, tant à travers les liens établis par Pékin, depuis la mort de Mao Zedong, avec les PC occidentaux que dans le lent processus du rapprochement sino-soviétique. Tout cela est relaté avec un luxe de détails et de précisions qui font du livre de Lilly Marcou un ouvrage de référence.

Deux regrets seulement. A plusieurs reprises, l'étude de Lilly Marcou donne l'impression que l'évolution des partis communistes répond à une logique interne reléguant à l'arrière-plan l'action ou l'influence de partenaires ou d'événements extérieurs. Est-ce toujours exact et peut-on penser, exemple parmi d'autres, que la mort d'Aldo Moro n'a pas joué un rôle sensible dans l'évolution des communistes italiens ?

Le second point est d'ordre pratique. Pourquoi ne pas avoir complété cet ouvrage par une chronologie, élément indispensable dans un tel instrument de travail ? Souhaitons que cette lacune puisse être comblée dans une prochaine édition.

ALAIN JACOB.

★ *Les Pieds d'argile, le communisme mondial au présent, 1970-1986*, par *Lilly Marcou* ; éditions Ramsay, 490 p., 145 F.



Le patron du cinéma prend sa retraite

Moscou (AFP, Reuter). – M. Filipp Ermach, âgé de soixante-trois ans, qui présidait depuis quatorze ans le comité d'Etat de l'URSS pour le cinéma (Goskino) et était à ce titre membre du gouvernement, a été mis à la retraite, a annoncé, dimanche 28 décembre, l'agence Tass. Ces deux dernières années, M. Ermach avait été l'objet de vives critiques de la part des cinéastes et, plus récemment, de la *Pravda*, qui l'avait rendu responsable de la stagnation du cinéma soviétique. Son successeur, M. Alexandre Kamchalov, est âgé de cinquante-quatre ans. Ancien professeur et responsable de la jeunesse communiste, il dirigeait ces derniers temps le secteur du cinéma au département de la culture du comité central du parti.

Samedi, l'agence Tass avait annoncé la mise à la retraite d'un autre membre du gouvernement, M. Grigori Vachtchenko, ministre du commerce (intérieur) de l'URSS. Agé de soixante-six ans, ancien responsable du parti à Kharkov, puis premier vice-président du gouvernement d'Ukraine, M. Vachtchenko avait été nommé à la tête de ce ministère sous Andropov, en janvier 1983. Mais il n'avait pas tardé à être sévèrement critiqué, se voyant infliger notamment, en septembre dernier, un « *blâme sévère* » pour « *insuffisances sérieuses* » dans l'approvisionnement en biens de consommation.

Chose curieuse, son successeur, M. Kondrad Terekh, qui était depuis janvier 1984 premier vice-président du gouvernement de Biélorussie et responsable du commerce, s'était vu, lui aussi, infliger, le 18 octobre dernier, par le bureau du parti de cette République une « *réprimande sérieuse* » pour le même motif...

[MM. Vachtchenko et Ermach siégeaient au comité central du parti (le premier comme membre titulaire, le second comme suppléant) et leur mise à la retraite porte à treize le nombre des membres du « parlement du parti », élu il y a neuf mois seulement, qui ont quitté la scène depuis lors. Parmi ceux-ci figurent neuf ministres et un premier vice-président du gouvernement, M. Arkhipov, pour la plupart écartés de leur fonction ces trois derniers mois.]

Une cinquantaine d'émigrés soviétiques aux Etats-Unis regagnent leur pays natal

New-York *(AFP, AP).* – Une cinquantaine d'émigrés soviétiques désirant retourner dans leur pays natal se sont retrouvés dimanche 28 décembre à New-York, d'où ils devaient s'envoler pour Moscou à bord d'un vol de l'Aeroflot. C'est le plus important groupe de Soviétiques à regagner ainsi leur pays d'origine en quelques mois, a indiqué un membre de l'ambassade d'URSS à Washington. En octobre et novembre, dix-sept émigrés étaient rentrés en URSS en deux groupes.

Au moins sept personnes en partance dimanche avaient acquis la nationalité américaine, plusieurs membres du groupe sont de confession juive et beaucoup vivaient aux Etats-Unis depuis six à huit ans. « *Il ne pouvaient pas s'habituer au mode de vie américain* », a expliqué M. Zhvakine, vice-consul soviétique, venu spécialement de Washington pour les formalités de départ.

Dans les bagages du groupe figuraient de nombreux appareils électroniques et des vêtements achetés à New-York. « *Ils ne trouveront pas de tels articles à Moscou* », a reconnu le vice-consul, précisant que certains candidats au retour devront modifier leurs habitudes une fois en URSS.

Ces émigrés occupaient les emplois les plus divers : chauffeurs de taxi, médecins, musiciens, artistes...

En octobre dernier, à Washington, un diplomate soviétique avait affirmé à la presse que plus d'un millier d'émigrés venant d'URSS et résidant aux Etats-Unis avaient demandé à retourner dans leur pays.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

Nouveaux attentats antifrançais

Guecho. – Deux attentats à l'explosif ont été commis dimanche 28 décembre contre les locaux des concessionnaires Peugeot-Talbot et Renault à Guecho (Pays basque espagnol), provoquant des dégâts mais pas de victimes. Les deux concessionnaires se trouvent dans la même rue.

Les attentats n'avaient pas été revendiqués lundi matin, mais la police estime qu'ils sont le fait de l'organisation indépendantiste basque ETA-militaire qui mène une campagne contre les intérêts français en Espagne.

Quelques heures avant ces explosions, quatre hommes, soupçonnés d'appartenir à un commando de l'ETA-militaire, ont été arrêtés à Saint-Sébastien en possession d'armes et d'explosifs. José Alberto Arribas Puerto, Mikel Gotzon Zumerraga, Joaquin Maria Aldonamalo et Juan José Victoria sont soupçonnés d'avoir participé à deux attentats à l'explosif et au mitraillage de deux camions français.

A leur domicile et dans une cache à Saint-Sébastien, la police a saisi des mitraillettes, quatre revolvers, des explosifs, des détonateurs, ainsi que des documents se référant à l'organisation de prochains attentats contre les forces de l'ordre. – *(AFP.)*

Etats-Unis

M. Stockman critique l'« obstination » de M. Reagan en matière budgétaire

Washington *(AFP).* – M. David Stockman, ancien responsable du budget dans le gouvernement américain jusqu'en 1985, vient de lancer une vive critique contre la politique suivie en ce domaine par le président Reagan. « *L'économie et le gouvernement américains sont littéralement devenus les otages de la terrifiante obstination du quarantième président des Etats-Unis* », écrit M. Stockman dans une postface, mise à jour, de son récent essai *le Triomphe de la politique*.

Lorsque M. Reagan quittera la Maison Blanche, le déficit accumulé pendant les huit années de sa présidence aura dépassé « *le montant de 1 500 milliards de dollars* », poursuit M. Stockman. Le prochain président héritera alors d'une dette fédérale qui aura pratiquement triplé, souligne-t-il.

Bien qu'il ait dirigé la préparation d'au moins quatre des budgets de M. Reagan, M. Stockman accuse à demi-mot le président de démagogie. M. Reagan, écrit-il, n'a livré qu'une « *guerre factice aux dépenses* » fédérales et n'utilise sa popularité que dans un seul but : mobiliser les électeurs « *contre les hausses d'impôt nécessaires* ».

M. Stockman reproche, enfin, au président de se dresser contre le Congrès, qui seul, selon lui, fait preuve de lucidité. M. Reagan « *n'a pas compris que le Congrès lui a sauvé la mise* » et évité un « *désastre monumental* » en coupant dans les dépenses militaires et en relevant certains impôts.

République sud-africaine

Un centre d'essais de missiles nucléaires sur l'île Marion ?

L'Afrique du Sud, qui dispose d'une base météorologique sur l'île Marion, à 2 000 kilomètres de ses côtes, dans l'Antarctique, aurait décidé d'y construire aussi une piste d'atterrissage pour des avions gros porteurs Hercules, dans le cadre d'un projet plus ambitieux visant à créer un centre d'essais de missiles nucléaires, écrit l'hebdomadaire britannique l'« *Observer* » dans son édition du dimanche 28 décembre.

Le gouvernement de Pretoria affirme que cette piste servira à la base météorologique, mais les experts militaires en doutent, selon l'*Observer*, qui cite un ancien directeur de l'Institut international des recherches sur la paix de Stockholm, le docteur Frank Barnaby : « *L'Afrique du Sud a probablement fait exploser un engin nucléaire dans cette zone en 1979 et la piste aura vraisemblablement des implications militaires.* »

Un satellite américain a détecté en 1979 un éclair dans l'océan Indien, près de l'île Marion, et de nombreux experts militaires estiment qu'il s'agissait d'un essai nucléaire sud-africain avec l'aide israélienne.

Ces spéculations sur une collaboration nucléaire entre Pretoria et Jérusalem ont été renforcées récemment par des révélations de Mordechaï Vanunu, l'expert nucléaire enlevé par les services secrets israéliens et jugé actuellement en Israël, faisant état de visites fréquentes de chercheurs israéliens en Afrique du Sud.

Pakistan

Progrès dans les discussions avec l'Inde

Des discussions entre l'Inde et le Pakistan sur la normalisation de leurs relations ont eu lieu le week-end dernier à Islamabad. Les secrétaires des ministres des affaires étrangères des deux pays, l'Indien A.P. Venkateswaran et le Pakistanais Abdoul Sattar, ont achevé, dimanche 28 décembre, deux jours de pourparlers et doivent se rencontrer à nouveau l'année prochaine en Inde. Au cours d'une conférence de presse, ils ont reconnu que le processus de normalisation était lent, mais M. Venkateswaran a assuré que d'importants progrès avaient été enregistrés sur la voie d'un accord interdisant des attaques mutuelles sur les centrales nucléaires des deux pays. – *(Reuter.)*

Asie

SRI-LANKA : amorce d'une réelle négociation ?

Premiers contacts directs entre officiels et séparatistes tamouls

NEW-DELHI
de notre correspondant

La cause est entendue. Pas plus qu'une hirondelle ne fait le printemps, un collier de fleurs même accroché en public par un député cinghalais au cou d'un rebelle tamoul n'annonce la paix. Reste que, pour la deuxième fois en une semaine, les représentants de la majorité ethnique sri-lankaise ont rencontré samedi les maquisards armés d'une minorité en lutte; que les entretiens se sont déroulés en plein bastion tamoul et dans une atmosphère bon enfant, et qu'il n'est pas exclu que ces contacts se reproduisent.

La rencontre initiale entre les mêmes protagonistes avait eu lieu le samedi précédent au même endroit et s'était conclue par le premier échange de prisonniers entre gouvernementaux et rebelles. Deux officiers cinghalais ont été rendus à leurs familles en échange de la libération de deux maquisards, parmi lesquels un célèbre combattant tamoul dont la tête était mise à prix par Colombo et qui était emprisonné sous une fausse identité. Les contacts initiaux ont également permis l'établissement d'une trêve des combats pour Noël qui a été respectée et qui semble tenir depuis quatre jours.

Cette seconde *« mission de bons offices »* à laquelle ni le gouvernement sri-lankais ni les rebelles ne veulent pour l'instant accorder le label officiel — bien que la délégation ait voyagé de Colombo à Jaffna dans un avion militaire — était conduite par M. Vincent Pereira, un député cinghalais (chrétien) du parti au pouvoir et comprenait trois autres notables, dont un Tamoul. Du côté des maquisards, les entretiens étaient dirigés par M. Krishnakumar, plus connu sous son nom de guerre *« Kittu »*, en sa qualité de commandant des Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul (LTTE) pour la région de Jaffna.

Rien n'a transpiré de la substance des entretiens en dehors de ce que Kittu a bien voulu dire à savoir : *« Aucune négociation directe n'aura lieu avec Colombo tant que les trois mille prisonniers politiques tamouls — retenus au titre de la loi sur la prévention du terrorisme — n'auront pas été libérés. »* En clair, c'est bien de conditions, de préalables à la mise en œuvre d'un dialogue direct entre Colombo et la rébellion qu'il a été question pendant trois heures entre M. Pereira et les représentants du principal groupe de guérilla tamoul.

L'un des objectifs de la médiation indienne, qui se poursuit depuis trois ans et qui semblait récemment dans l'impasse, serait-il ainsi en voie de réalisation ? New-Delhi, qui était parvenu à imposer ce type de pourparlers directs mais en présence de diplomates indiens, en 1985, au Bhoutan, se garde en tout cas de tout triomphalisme. L'ambassadeur indien à Colombo, interrogé dimanche sur la portée de la rencontre de Jaffna, s'est contenté de répondre qu'il s'agissait là d'une *« affaire intérieure sri-lankaise »*. Remarquable discrétion oratoire exprimée moins de dix jours après la énième visite dans la capitale sri-lankaise des deux ministres indiens en charge de l'imbroglio inter-ethnique.

Officiellement, les envoyés spéciaux de M. Rajiv Gandhi sont rentrés à Delhi les mains vides. Le vieux président sri-lankais, M. J.-R. Jayewardene, ne veut toujours pas entendre parler d'un lien géographique entre le nord tamoul, qui deviendrait éventuellement autonome, et une ou deux régions de l'est, où les Tamouls sont également majoritaires. Or, il s'agit là, en principe, d'une exigence minimale de la guérilla. Sous la pression indienne, les Tigres ont déjà *de facto* renoncé à ce qui faisait l'essentiel de leur credo, à savoir la création à Sri-Lanka d'un Etat tamoul indépendant, le fameux Eelam. Pas question pour eux d'aller plus loin dans la voie des concessions forcées.

La prééminence des LTTE

Pas question non plus, pour New-Delhi, de jouer sur les clivages entre les cinq clans armés tamouls en faisant accepter par l'un ce qui est rejeté par l'autre. La tactique a déjà été employée dans le passé et n'a pas donné de résultats probants. Il y a plusieurs mois déjà que New-Delhi comme Colombo se sont faits à l'idée qu'aucun accord n'est possible sans l'assentiment des Tigres.

La prééminence des LTTE sur le terrain sri-lankais n'a d'ailleurs fait que s'accentuer ces dernières semaines après la liquidation, par les armes, de deux groupes rivaux (TELO et les ERPLF) (1), qui avaient encore quelque influence à Jaffna. Les combats fratricides ont fait environ de deux cents morts et se poursuivent épisodiquement dans l'est de l'île. L'hégémonie des LTTE est désormais si bien établie dans le nord que le groupe, faisant fi de l'opposition indienne à cette idée, devait établir, le 1er janvier à Jaffna, un « secrétariat permanent de l'Eelam » qui sera chargé, entre autres, de lever les impôts et les taxes, d'imprimer et de distribuer les timbres, d'assurer les services postaux, la police et la justice. Il est même question de frapper une monnaie.

Bref, bien qu'ils aient précisé qu'il ne s'agissait pas, en l'occurrence, *d'une déclaration unilatérale d'indépendance*, les Tigres sont bel et bien en train de constituer une sorte de gouvernement provincial. Il est urgent pour la sécurité des populations civiles qu'ils contrôlent que les LTTE reviennent à la table des *négociations. C'est apparemment*, sans en avoir l'air, ce que la nouvelle et discrète approche de la diplomatie indienne est peut-être en passe de réussir...

PATRICE CLAUDE.

(1) Un troisième groupe, le PLOTE, a été fermement invité à quitter la péninsule du nord par les LTTE et s'est apparemment empressé d'obtempérer.

AFGHANISTAN : le septième anniversaire de l'intervention soviétique

La presse de Moscou affiche l'optimisme

A l'occasion du septième anniversaire de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, le président Reagan a demandé à Moscou de mettre un terme à *« cet acte flagrant d'agression »*. Dans un communiqué diffusé samedi 27 décembre, le chef de la Maison Blanche a invité la communauté internationale à soutenir la résistance.

En revanche, la presse soviétique s'est félicitée des *« changements positifs »* intervenus, selon elle, en 1986 en Afghanistan. *« La situation politico-militaire s'est stabilisée, et l'économie s'est renforcée »*, estiment les *Izvestia*, tandis que la *Pravda* écrit de son côté : *« Des sections toujours plus larges de la population afghane, incluant des représentants de ceux qui avaient cédé à la fausse propagande des forces contre-révolutionnaires, se joignent au processus pacifique de développement économique et social du pays. »*

L'agence Tass signale, de son côté, qu'un avion de ligne afghan a été touché par un missile de fabrication américaine tiré par des résistants alors qu'il s'apprêtait à atterrir à Kaboul. Tass affirme qu'il n'y a pas eu de victimes. Radio-Kaboul a annoncé, pour sa part, la capture de *« deux espions de la CIA »* dans le centre du pays, sans préciser leur nationalité ni leur identité.

Des manifestations contre l'intervention soviétique ont eu lieu dans plusieurs capitales. A Paris, une centaine de personnes se sont réunies aux abords de l'ambassade de l'URSS aux cris de *« Gorbatchev assassin ! »*, alors qu'un important dispositif policier protégeait la chancellerie soviétique.

INDE

Appel à la grève générale au Pendjab

NEW-DELHI
de notre correspondant

Plus d'une centaine d'activistes sikhs *ont été arrêtés*, dimanche 28 décembre, et les forces de sécurité placées une nouvelle fois en état d'alerte maximum au Pendjab, après l'appel à la grève générale lancé pour lundi et mardi par plusieurs organisations radicales sikhs. Pour éviter les désordres, les services de la plupart des trains et des autocars ont été suspendus, et ceux qui circuleront seront gardés par des hommes en armes.

Lancé par deux fractions de la Fédération des étudiants sikhs (AISSF) et soutenu par la branche dissidente de l'Akali Dal, le parti religieux au pouvoir dans l'État, l'ordre de grève vise, d'une part, à protester contre la confirmation, par la Haute Cour de New-Delhi, de la condamnation à mort des trois assassins sikhs d'Indira Gandhi, et, d'autre part, à obtenir la libération de tous les détenus politiques sikhs.

Les autorités de l'Etat, qui ont imposé le couvre-feu sur la ville sainte d'Amritsar, après les désordres de samedi provoqués par l'assassinat de dix personnes, dont un dirigeant local hindouiste du parti de M. Gandhi, ont interdit tout rassemblement sur la voie publique. Le Damdami Taksal, séminaire fondamentaliste sikh, jadis dirigé par Bhindranwale, « grand prêtre » de la sécession tué au Temple d'or en 1984, ainsi que le United Akali Dal, *organisation extrémiste conduite par* le propre père du grand prêtre, soutiennent l'appel à la grève.

P. C.

PHILIPPINES

L'hebdomadaire « Time » sacre Mme Aquino « personnalité de l'année »

La présidente philippine a été sacrée personnalité de l'année 1986 par le magazine américain *Time*, qui a voulu saluer ainsi la détermination et le courage dont elle a fait preuve dans son combat pour rétablir la démocratie dans son pays. Elle a *« ressuscité »* le *« sens de l'identité »* et la *« fierté »* des Philippines, a expliqué *Time* dans son dernier numéro.

A Manille, plusieurs centaines d'opposants ont réagi, dimanche, en brûlant des piles du magazine. Les manifestants, des *partisans* de Marcos, selon la police, ont également jeté dans le brasier des revues et journaux locaux dans lesquels étaient publiées des photos de Mme Aquino et de ses ministres. — *(Reuter.)*

● **CHINE : décès du général Huang Kecheng.** — Ancien compagnon de Mao et ancien de la Longue Marche, Huang Kecheng est décédé, dimanche 28 décembre à Pékin, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

[Entré au Parti communiste en 1927, compagnon de Mao l'année suivante, Huang Kecheng avait pris part à la Longue Marche de 1934-1935. Un des principaux commandants de la VIIIe armée de route et de la nouvelle IVe armée au cours de la guerre contre le Japon, il avait joué un rôle décisif dans la prise de Pékin et de Tianjin lors de la guerre civile contre les nationalistes.

Devenu chef d'état-major de l'Armée de libération populaire en 1958, démis l'année suivante, il avait été accusé de « droitisme » en 1967, lors de la révolution culturelle, et avait disparu de la scène politique jusqu'à sa réhabilitation en 1977. Il fut alors nommé membre du comité central du Parti communiste. Il avait démissionné de tous les postes qu'il occupait, comme plusieurs dirigeants âgés, lors de la conférence du parti de septembre 1985.]

Afrique

ALGÉRIE : après les émeutes de Constantine et de Sétif

Le comité central du FLN examine le dossier de l'éducation

Alger *(AFP)*. — Le comité central du FLN algérien (parti unique) a ouvert, dimanche 28 décembre, sa dix-septième session, consacrée aux secteurs qui causent le plus de soucis en Algérie (éducation, habitat et santé), alors que le débat entre partisans de l'*« ouverture »* et ceux qui défendent les *« acquis sociaux »* ne semble toujours pas tranché.

Parmi les dossiers examinés, celui de l'éducation retient particulièrement l'attention, en raison des violences qui ont eu lieu début novembre à Constantine et à Sétif, dans l'Est algérien, et qui ont eu pour origine des manifestations d'étudiants réclamant une amélioration de leurs conditions sociales.

Deux cent mille étudiants et près de cinq millions d'enfants scolarisés, bénéficiant de la *« démocratisation de l'enseignement »* engagée par le pays dès le lendemain de l'indépendance, absorbent un quart du budget de l'Etat. Cette proportion a encore été maintenue dans la loi de finances pour l'année 1987, qui a recouru au déficit budgétaire pour la première fois depuis l'indépendance du pays.

Le comité central pourrait élire de nouveaux membres au bureau politique, notamment pour remplacer le général Mostéfa Benloucif (membre suppléant du BP), dont le départ est considéré comme probable après sa récente démission, pour raisons de santé, du poste de chef d'état-major de l'armée, estime-t-on dans les milieux informés. En outre, les ministres des finances et de la justice sont traditionnellement membres du bureau politique, alors que les titulaires actuels de ces portefeuilles depuis le remaniement de février dernier, MM. Abdelaziz Khellaf et Mohamed Cherif Kharroubi, n'en font toujours pas partie.

Cette session se tient alors que le débat se poursuit entre les deux principaux courants politiques sur les moyens de faire face à la crise économique provoquée par une baisse de 4 milliards de dollars des revenus extérieurs de l'Algérie, après la chute brutale des prix du pétrole.

Ce débat est animé par deux hebdomadaires, *Algérie-Actualité*, journal gouvernemental qui défend la *« vérité des chiffres dans l'économie »*, et *Révolution africaine*, organe central du FLN, partisan de *« la voie socialiste avec des réaménagements imposés par la crise »*.

Les deux courants puisent souvent leurs arguments dans les mêmes textes, en les interprétant chacun à son avantage. Ainsi, commentant un discours prononcé la semaine dernière par le président Bendjedid Chadli, le directeur d'*Algérie-Actualité*, M. Kamel Belkacem, estime que le chef de l'Etat *« sonne le glas d'une longue période d'immobilisme, résultat d'un dirigisme excessif de la planification et de la tutelle »*. A l'opposé, M. Zoubir Zemzoum, directeur de *Révolution africaine*, y trouve *« la confirmation de la continuité révolutionnaire, l'irréversibilité des choix et l'intangibilité des acquis »*.

TCHAD

La radio de N'Djamena s'inquiète des « hésitations » de Paris

Les combats se poursuivaient dimanche 28 décembre au Tibesti entre soldats libyens et partisans de M. Goukouni Oueddeï, sans évolution notable de la situation. Les informations selon lesquelles la colonne des Forces armées nationale tchadiennes (FANT), envoyée au secours des Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni Oueddeï, serait arrivée à destination dans le Nord n'étaient pas confirmées dimanche à N'Djamena. Cette colonne aurait franchi le seizième parallèle il y a quelques jours.

M. Jean-Christophe Mitterrand, conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines, qui avait rencontré le président Hissène Habré le 26 décembre, a déclaré samedi à Yaoundé que la position française n'avait pas changé et qu'il n'y aura *« pas d'intervention au nord du seizième parallèle »*

La radio tchadienne intensifie cependant ses critiques contre la France et les Etats-Unis, accusés de ne pas aider suffisamment le régime de N'Djamena dans sa lutte contre les Libyens. *« La France, qui vend des armes à la Libye, doit connaître la disproportion entre l'arsenal libyen et l'aide militaire qu'elle consent au Tchad »*, a dit le commentateur. La radio a dénoncé d'autre par le concept de *« zone tampon »* au nord du Tchad, *« une manière insidieuse d'occulter l'occupation libyenne »*. *« Peut-être cette vision est-elle la principale explication des hésitations de la part des pays amis quant à une aide conséquente pour permettre aux FANT de bouter définitivement hors du Tchad la soldatesque libyenne »*, a conclu la radio. — *(AFP, Reuter)*.

CENTRAFRIQUE

Le procès de Bokassa durera jusqu'au 27 mars

Bangui, *(AFP, Reuter.)* — La session de la cour criminelle centrafricaine consacrée à l'affaire Bokassa, est prolongée jusqu'au 27 mars, a annoncé, vendredi 26 décembre, le président Edouard Frank, au cours de la neuvième audience du procès de l'ex-empereur. Cette session devait s'achever samedi, et sa prolongation a été décidée par décret du ministre de la justice.

La neuvième audience a été consacrée à l'audition de témoins à propos de l'arrestation et de la mort en détention, en 1973, de Gaston Kongo, officier supérieur de l'état-major de l'armée centrafricaine. Le sort de quatre autres officiers disparus à la même époque a également été évoqué. Pour chacun d'eux, Bokassa a conservé le système de défense qu'il a adopté depuis l'ouverture du procès : *« J'ai ordonné l'arrestation de ces militaires car ils complotaient contre la sûreté de l'Etat. Ils ont été emprisonnés sans jugement, je reconnais cette responsabilité, mais je n'ai jamais donné l'ordre de tuer aucun d'entre eux. »*

L'intérêt suscité par le procès semble s'être vite émoussé, et Bokassa n'était défendu vendredi, dans une salle pratiquement vide, que par un seul de ses quatre avocats.

Ses deux défenseurs français, qui avaient demandé que le procès soit ajourné d'une semaine en raison de sa mauvaise santé, sont rentrés en France le 23 décembre et devraient regagner Bangui, en début de janvier.

Société

ÉDUCATION

POINT DE VUE

Transformer l'essai

par Jean-Pierre Chevènement
député (PS) et maire de Belfort,
ancien ministre
de l'éducation nationale

UNE nouvelle génération est née : en s'opposant victorieusement à un projet du gouvernement, les lycéens et les étudiants ont fait une expérience hautement instructive. En quelques jours ils ont rencontré la réalité d'une société et d'un gouvernement, une réalité qui *n'est pas particulièrement tendre.*

Ils *voulaient dire leur mot* sur leurs affaires, sur les lycées, sur l'université. Ils ont trouvé en réponse l'hypocrisie, la condescendance et, pour finir, les matraques. Ils ont enfin appris les vertus de l'action collective. Tout cela, ils ne l'oublieront pas.

● Ce que nous dit le mouvement de la jeunesse.

Le mouvement de la jeunesse a mis un coup d'arrêt aux excès de l'idéologie libérale. D'abord avenant et séducteur, défenseur de la société civile et de l'individu contre l'Etat, le libéralisme n'a pas tardé à se montrer sous un autre jour : la droite, puis, derrière elle, la droite extrême.

Il est heureux que la jeunesse *se soit levée pour dire : Non ! nous ne nous reconnaissons pas dans cette idéologie qui vante l'inégalité, qui est soucieuse de liberté pour les plus forts et relègue les faibles dans ses marges.* Elle n'a pas hésité non plus à rejeter le mythe américain, cher à nos libéraux. Et ce rejet qui eût pu paraître archaïque ou suspect à plus d'un est désormais aussi *moderne qu'innocent.*

Louis Pauwels ne s'y est pas trompé. Lui qui croyait en septembre que les jeunes Français avaient fait leur la devise pétainiste n'a pas eu de mots assez orduriers en décembre pour se venger de ceux qui lui infligeaient le plus cinglant des démentis.

Mais il y a aussi un message positif dans le mouvement de la jeunesse : c'est l'affirmation renouvelée des valeurs républicaines. Il est très significatif que cette *jeunesse qui n'avait pas fait* du *Capital* son livre de chevet se soit raccroché au fonds solide de cette tradition. *« Libertaires, égalitaires, fraternitaires »,* ont écrit les étudiants sur les murs de la Sorbonne. *« Partons, partons d'un même pied, c'est ça, l'égalité », chantaient* des lycéens de Roissy. Les uns et les autres ont perçu, avec acuité, que les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité étaient aujourd'hui encore des valeurs motrices, pour peu qu'on les prenne au sérieux.

Les jeunes veulent trouver leur place *dans la société* de demain. Ils savent que, pour cela, ils doivent travailler, acquérir une qualification. Ils savent que pour satisfaire *cette aspiration légitime,* la compétition sera sévère. Au moins demandent-ils le droit à l'égalité *des chances,* et ce droit *n'est* pas moins légitime.

● Ce que nous devrions lui *dire.*

Beaucoup d'hommes politiques se défendent de vouloir récupérer le mouvement de la jeunesse. Rien ne serait plus irresponsable en effet que de vouloir le séduire par la démagogie. Nous devons au contraire rechercher, avec les *jeunes, sans biaiser avec la réalité,* les éléments d'une politique de l'enseignement supérieur qui concilie *leurs aspirations et* les besoins du pays.

Or, comme l'a très justement fait remarquer Jacques Julliard, il ne suffit pas de s'opposer au projet de loi Devaquet (1) pour bâtir une politique de l'enseignement supérieur.

Voici donc les éléments que je verse à cet important dossier.

● Maintenir le cap dans les lycées

Si nous voulons plus d'étudiants, il nous faut plus de bacheliers et donc plus de lycéens : deux mil*lions en l'an 2000,* au lieu d'un million trois cent mille actuellement. L'objectif consistant à conduire *80 % d'une classe d'âge au niveau* du baccalauréat peut faire l'unanimité. Cela suppose des moyens financiers. *Mais cela suppose aussi* une diversification des filières d'accès au baccalauréat.

Au mois d'avril dernier, Monory a jugé bon d'abolir les dispositions *que j'avais prises et qui avaient* reçu l'assentiment des organisations syndicales. Il a entrepris une réforme *qu'il a dû remiser et prétend maintenant* qu'on ne peut plus rien changer – pas même une virgule – dans l'éducation nationale. *Tout l'effort de réflexion et d'action* mené par Alain Savary et moi-même, notamment à la suite du rapport *Prost sur* les lycées, se trouve donc anéanti. Les conditions pédagogiques ne sont plus réunies pour atteindre l'objectif des 80 % *d'une génération au niveau* du baccalauréat. Nous devrons y revenir pour maintenir le cap.

● Une loi de programmation pour l'enseignement supérieur.

Nos universités ne sont pas les pétaudières que dénonçait récemment le gouvernement, *mal* inspiré par quelques universitaires rétrogrades. On y fait souvent de l'excellent travail, et beaucoup supportent avantageusement la comparaison avec leurs homologues étrangères.

Le principal défaut de notre enseignement supérieur, c'est qu'il accueille trop peu d'étudiants avec trop peu de moyens. Il n'est pas déraisonnable d'avancer l'objectif de deux millions d'étudiants au tournant du siècle. Atteindre un tel objectif requiert que soient remplies *plusieurs conditions :*

La programmation des moyens budgétaires. – Le budget de l'enseignement supérieur est aujourd'hui de 22 milliards de francs. Si nous voulons doubler le nombre des étudiants d'ici à une vingtaine *d'années,* ce sont 2 milliards à 3 milliards de francs de plus chaque année qu'il faudra affecter à l'enseignement supérieur. *Une telle progression ne peut être* assurée sans la garantie d'une loi de programmation, comme pour la *défense nationale et la recherche.*

Ces crédits devraient être consacrés non seulement à l'ouverture de formations nouvelles, mais aussi à l'amélioration des conditions d'études, des moyens pédogogiques et du cadre matériel des universités, qui sont souvent dans un *triste état.*

La multiplication et la diversification des premiers cycles. – C'est dans le premier cycle que les progrès quantitatifs et qualitatifs les plus importants *doivent* être réalisés. La diversification des premiers cycles et l'augmentation de leurs capacités d'accueil sont étroitement liées. Plus les jeunes seront nombreux à entrer dans l'enseignement supérieur, et plus il faudra répondre à la *diversité de leurs besoins et* de leurs aptitudes.

Les lycées devraient ici jouer un rôle accru, autant avec les classes préparatoires aux grandes écoles *qu'avec les sections de techniciens* supérieurs. Plus proches des jeunes et des familles, les classes post-baccalauréat des lycées *sont* souvent un élément de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

La préparation à la vie active. – L'Université doit continuer d'offrir à tous ceux qui le souhaitent *la* possibilité *d'accéder au* savoir et à la culture désintéressée, comme elle doit permettre aux spécialistes de poursuivre des recher*ches pointues.*

Mais elle doit proposer aux jeunes qui le demandent, en nombre toujours croissant, des formations professionnalisées débouchant *directement* sur la vie active et permettre les reconversions ultérieures. C'est un des mérites de la loi en vigueur que d'avoir encouragé la création de telles formations. De même, la loi de programmation sur les enseignements technologiques *votée en 1985 a-t-elle prévu* la création de cinq universités de technologie.

La professionnalisation des formations ne va pas sans un rappro*chement toujours nécessaire* des universités et des entreprises. Ne l'oublions pas : *la finalité de la formation, pour l'immense majorité des jeunes, c'est l'emploi.*

C'est dans cette perspective d'expansion que le problème à la fois réel et complexe de *l'orientation* des étudiants peut être *résolu. L'orientation* doit tenir compte à la fois des aspirations des étudiants et des besoins économiques, sociaux *et culturels du pays.*

Nous avons deux catégories d'établissements en France : ceux qui recrutent de manière sélective (45 % des étudiants), soit pour des filières longues (grandes écoles, médecins), soit pour des filières *courtes (IUT ou BTS) et ceux qui* ouvrent leurs portes à tous les bacheliers.

Cette coexistence particulière n'a *pas que des avantages : si j'ai créé* des « magistères », c'est pour permettre aux universités de soutenir *la concurrence des grandes écoles.* Mais elle n'a pas non plus que des inconvénients : elle évite de figer prématurément le destin *des étudiants.* Elle est en outre très ancrée dans les traditions françaises. Un bouleversement total n'aurait donc guère de sens.

Il n'est pas certain que la frontière entre les filières sélectives et *celles* qui ne le sont pas soit convenablement fixée. Faut-il ou non la déplacer ?

Cinq questions méritent en outre d'être posées :

1) Le développement de l'enseignement supérieur nécessite une vigoureuse politique de bourses. Comment l'aménager ?

2) L'information des étudiants sur leur avenir est insuffisante. Comment la développer ?

3) Chacun doit pouvoir reprendre ses études. *Comment* organiser la formation continue pour donner une deuxième chance à tous ?

4) Serait-il possible et utile *d'organiser* à l'Université pour une même discipline (le droit par exemple) certains enseignements diversifiés correspondant à des perspectives d'études différentes (plus professionnelles pour l'aspirant clerc de notaire et plus théoriques pour l'aspirant à l'agrégation de droit ?) ?.

5) Dans les très grandes villes et surtout à Paris, le problème de *la répartition des étudiants dans* les universités est bien mal résolu. Que faire ?

A l'Université comme ailleurs, il *faut permettre à chacun de poursuivre* ses études dans la perspective de la réussite.

Ce sont là des propositions et *des questions pour* un débat que les étudiants ont justement souhaité et qui devrait être conduit *dans l'esprit de la démocratie. Pour* transformer l'essai, l'effort à consentir sera de toute façon de grande *ampleur. A la mesure de* l'enjeu : celui de l'avenir des jeunes, inséparable de l'avenir de la France.

---

1) Pour couper court à quelques rumeurs d'avant congrès, je rappelle que je m'y suis toujours opposé. Je l'ai fait dans *la Lettre de République moderne* en publiant, au mois de septembre, un dossier sans ambiguïté ; puis, le 3 novembre, dans la discussion du budget de l'éducation nationale ; puis encore, avec mes collègues socialistes à l'Assemblée nationale, en proposant de substituer au projet de loi *Devaquet* une loi de programmation pour développer en grand l'enseignement supérieur.

REPÈRES

Espace

Le Brésil dans la course aux lanceurs

Le Brésil semble vouloir prendre une part dans le marché du lancement des satellites. Deux sociétés de *ce pays, Engesa, fabricant d'armements,* et Embraer, constructeur d'avions, viennent de fonder à cette fin *une entreprise commune, Orbita,* a révélé samedi 27 décembre la presse brésilienne. Selon le président d'Engesa, *le Brésil* devrait être en mesure de pratiquer des prix nettement inférieurs à ceux demandés par les Etats-Unis et l'Europe pour la *mise en orbite de satellites.* Et ce en raison de la situation très privilégiée de sa future base de lancement, la *base d'Alcantara, pratiquement* située sur l'équateur. La nouvelle société devrait aussi produire deux missiles, *l'un antichar,* l'autre air-air.

Contrat franco-japonais

La société française Spot-Image doit signer, fin janvier, un contrat avec l'agence spatiale japonaise (NASDA) pour l'implantation d'une station de réception des données *transmises par le satellite d'observation* de la Terre Spot.

Cette nouvelle station, qui devrait entrer en service en 1988, témoigne de l'intérêt porté à la société Spot-Image dont les recettes proviennent à 52 % de la France, à 22 % de *l'Europe* et du *Proche-Orient* et à 12 % des Etats-Unis.

TERRORISME

● Vingt-six attentats *revendiqués* par l'ex-FLNC. – Dans un communiqué reçu, le samedi *27 décembre, à Ajaccio* par plusieurs organes de presse, l'ex-Front de libération nationale de la Corse (FLNC) revendique vingt-six attentats en Corse et à *Marseille. Le mouvement* dissous confirme qu'il est à l'origine de *« trois actions contre des banques à Marseille, à la suite du refus de la cour de Poitiers de remettre en liberté Félix Tomasi »,* et revendique, *« la nuit du 20 au 21 décembre dans la région bastiaise, vingt-deux actions, plus l'action contre la caserne Battesti à Ajaccio ». « Ces actions,* ajoute l'ex-FLNC, sont *une riposte aux dernières condamnations visant des nationalistes (...) et aussi un avertissement face aux manœuvres (...) qui tendent à intoxiquer l'opinion en faisant croire que drogue et nationalisme sont liés comme certains rêvent de lier Mafia et nationalisme. »*

MÉDECINE

Le traitement d'une forme grave de paludisme

Premiers succès de l'exsanguino-transfusion sur un adulte

Un jeune homme français atteint d'une *forme* grave de paludisme résistant vient d'être sauvé grâce à un traitement spectaculaire dans le service des maladies infectieuses et parasitaires, dirigé par le professeur René Roué, à l'hôpital militaire Begin (Saint-Mandé). *Ce* traitement consiste à remplacer la totalité des cellules sanguines du malade lors d'une *exsanguino*-transfusion. Il n'a été mis au point que depuis peu et n'est encore que rarement utilisé en France.

Le militaire, âgé de vingt-six ans, avait contracté en Afrique de l'Ouest une variété de paludisme *résistant* aux *formes* habituelles de prévention médicamenteuse. Il était dans un état très grave lorsque les médecins de l'hôpital Begin (des spécialistes des maladies infectieuses et des anesthésistes-réanimateurs travaillant en collaboration avec le centre de transfusion sanguine des armées) ont décidé de pratiquer une *exsanguino-transfusion* avec cytopherèse. Ce traitement consiste schématiquement à échanger une grande partie des globules rouges du malade. Cet échange est effectué progressivement, le sang du malade étant « filtré » à l'extérieur de l'organisme, avant *que* le plasma ne lui soit restitué.

Il s'agit là d'un traitement complexe, qui doit, de plus, être pratiqué en urgence et qui nécessite, de ce fait, une très grande disponibilité médicale. A titre d'indication, le traitement mis en œuvre à l'hôpital Begin a *mobilisé* huit médecins pendant toute une nuit et a réclamé l'utilisation de dix-sept culots globulaires. *« Il faut bien préciser,* ajoute le professeur Roué, *qu'il s'agit d'un traitement d'une forme grave de paludisme, que ce soit ou non un paludisme résistant. »* Cette *forme* de traitement n'existe que depuis peu. Elle demeure en France une technique exceptionnelle. *« On n'en compte que quelques cas »,* explique le professeur Max Micoud (CHU de Grenoble), qui en a pour sa part réussi deux, il y a quelques semaines.

J.-Y. N.

CATASTROPHES

Trente-six blessés dans une station des Hautes-Alpes

La rupture d'une tête de pylône aurait été à l'origine de l'accident de télécabine des Orres

Sur les trente-six personnes blessées le samedi 27 décembre dans la *chute de deux télécabines à la station* des Orres (Hautes-Alpes), trente-quatre étaient encore hospitalisées *lundi matin. Six d'entre* elles, souffrant de fractures multiples, étaient dans un état grave, mais leurs jours ne semblaient pas en danger. Un tiers des victimes sont des enfants. Tous les blessés ont été accueillis dans les hôpitaux de Gap, Embrun, Briançon, Sisteron, Marseille et Grenoble.

Les causes précises de l'accident, dû à la rupture d'une tête de pylône, posent un véritable « casse-tête » aux spécialistes et techniciens. Selon le maire de la station, M. René Estampes, *« c'est la première fois que l'on voit cela dans l'histoire des remontées mécaniques ».*

L'accident s'est produit samedi vers 13 heures, au moment où deux télécabines se croisaient à l'endroit le moins élevé du parcours représentant cependant une douzaine de mètres de hauteur. La cabine montante, qui transportait une trentaine de personnes a d'abord percuté un mur puis est allée s'écraser sur des voitures en stationnement. La cabine descendante avait un seul vacancier à *son bord. Une personne* qui se trouvait au sol a été blessée.

Toute les victimes ont été transportées dans la grande salle d'un restaurant transformée en un hôpital de fortune. Elles y ont reçu les premiers soins d'une vingtaine de médecins ou de membres du SAMU, qui ont été rapidement sur place.

« Depuis cette antenne médicale, les premiers blessés ont été évacués dès 14 heures », a précisé le préfet, qui a renoncé à mettre en place le plan Orsec en raison de la mobilisation exceptionnellement rapide des moyens. Six hélicoptères ont *été* utilisés ainsi que plusieurs ambulances.

« Je ne comprends pas ce qui s'est passé », a déclaré le maire de la station. *« La vérification annuelle a été faite normalement avant la saison et, de plus, une révision plus complète, supplémentaire, avait été effectuée cette année »,* sur cette télécabine qui appartient au comité de station.

Depuis sa *mise en service,* il y a quatre ans, cette télécabine n'avait jamais présenté de problèmes de fonctionnement, ont indiqué les responsables de la station. Elle transportait normalement 1 200 skieurs par jour dans cette petite station de 7 000 lits, fréquentée surtout par des habitants de la région de Marseille.

Selon le maire, l'hypothèse d'une *erreur humaine* est à exclure *car* le système est trop automatisé et un acte de malveillance est hautement improbable.

La société qui a construit le « Télésorres », le téléphérique défaillant, a à son actif environ 4 000 remontées mécaniques installées dans 43 pays. Elle a dépêché sur place un directeur technique, M. Thomasoff.

Selon les premières constatations, l'accident a été provoqué par la rupture de la tête d'un pylône. Les enquêteurs *ont* décelé une longue coupure *« nette comme au rasoir »* sur une soudure d'origine de l'installation. *« Je n'ai jamais rien vu de pareil »,* affirmait dimanche M. Thomassof. Le substitut auprès du procureur de la République s'est *rendu sur* place et a indiqué qu'il attendait les conclusions de l'enquête de gendarmerie avant d'ouvrir une information judiciaire.

Après le passage du cyclone Raja

Futuna coupée du monde

Le cyclone Raja, qui a ravagé la petite île française de Futuna dans le Pacifique, le vendredi 26 et le samedi 27 décembre, a fait un mort et deux blessés graves. Les vents violents, dont la vitesse atteignait 150 kilomètres/heure, ainsi que l'élévation du niveau de la mer provoquée par le cyclone ont aussi fait de très violents dégâts matériels. Toutes les cultures vivrières de l'île, de même qu'une grande partie des maisons d'habitation ont été détruites. Même les édifices publics – hôpital, gendarmerie, bureaux de l'administration territoriale, pourtant construits en « dur » – ont été fortement endommagés.

Dès *dimanche matin,* des secours ont été organisés pour porter secours aux 4 200 habitants de l'île sinistrée. Deux avions Transall de l'armée *ont* décollé de Nouméa, chargés de vivres, de médicaments et de matériels de travaux publics. *Mais* compte tenu des conditions météorologiques, ils n'ont pu atteindre leur *but et ont dû se poser sur l'île voisine* de Wallis. Il était prévu d'attendre que la mer se soit calmée pour acheminer vers Futuna une partie du matériel de secours, par l'intermédiaire du cargo *Mona-III* qui assure des liaisons régulières entre Wallis, Futuna et Nouméa.

Cela pourrait avoir été fait dès ce lundi, dans la mesure où le cyclone Raja s'est éloigné de Futuna pour s'abattre sur deux îles au nord-est de l'archipel des Fidji. Il y a fait d'importants dégâts dans les plantations mais, semble-t-il, aucune victime.

● JAPON : grave accident ferroviaire. – Six personnes ont été tuées et six blessées, dimanche 28 décembre, lorsque les sept wagons d'un train sont tombés d'un pont enjambant l'autoroute sur une conserverie de poisson, dans la ville de Kasumi, au nord de Kobe, sur la *côte occidentale du Japon.* Cinq victimes sont des ouvrières de la conserverie, la sixième un cheminot. Selon la police, les sept wagons sont tombés du pont de 41 *mètres* de hauteur, alors que des vents très forts soufflaient sur cette région *montagneuse.* Seule la locomotive est restée sur le pont. – *(AFP.)*

● ERRATUM. – Dans l'article consacré aux « hommes batteurs » *(le Monde* du 26 décembre), il fallait lire que 31 % des *meurtres commis « en 1980 »* (et non en 1988) au Canada l'ont été dans le cadre de la violence conjugale.

FAITS DIVERS

Intempéries

Avalanche meurtrière dans les Alpes

Les avalanches ont fait une victime, le dimanche 28 décembre, *dans les Alpes françaises. Un* skieur âgé de quarante-trois ans, Alain Tandonnet, a été enseveli par une coulée de 400 mètres de long sur 200 de large, à 2 600 mètres d'altitude au-dessus de la station de sports d'hiver de La Foux-d'Allos (Alpes-de-Haute-Provence). *Il* effectuait une randonnée au pic de Rognon, en compagnie de deux autres skieurs, son fils et un ami, qui sont indemnes.

Au mont Géroux, une avalanche a coupé deux pistes de ski de la station de Saint-Nicolas-de-Veroce (Haute-Savoie), non loin de Saint-Gervais. Quatre jeunes skieurs, âgés de quatorze ans à dix-neuf ans, ont été emportés. *Ils ont pu être dégagés, et* ont été hospitalisés, légèrement blessés, à Sallanches.

Rue de Crimée à Paris

Emanations de gaz : quatre morts

Quatre personnes – trois jeunes femmes et un homme – ont trouvé la mort, intoxiqués par une fuite de gaz due à un chauffe-eau défectueux, le dimanche 28 décembre vers 19 heures, dans un appartement, 207 rue de Crimée, à Paris (19e). *Il s'agit* de Naïma Ghomari, Naïma, dix-neuf ans, d'origine algérienne ; Amara Assem, dix-neuf ans, d'origine marocaine : Maria Alice, vingt-cinq ans, d'origine portugaise, et de son compatriote Salvaro Aguiar-Sequeira, vingt-trois ans.

● RFA : Explosion due à une fuite de gaz : 7 morts. – Une explosion survenue samedi 27 décembre dans l'hôtel Riessersee à Garmisch-Partenkirchen (Bavière), dont le bilan s'établissait dimanche matin à 7 mort et 12 blessés, est vraisemblablement due à une conduite de gaz défectueuse, selon la police. Parmi les blessés de cet accident, l'un des plus meurtriers jamais survenu dans un hôtel en RFA, quatre étaient toujours dimanche dans un état critique.

● Assassinat à Neuilly. – Une femme de quatre-vingts ans, Marguerite Moulene, a été assassinée le samedi 27 décembre à son domicile de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Son ou ses agresseurs n'ont pas eu de mal à pénétrer dans l'appartement, situé au rez-de-chaussée. Des objets et des bijoux ont été dérobés. Assommée et étranglée, le larynx fracturé, la vieille dame s'est débattue avant de mourir. C'est le petit-fils de la victime qui l'a découverte et a donné l'alerte.

● Incarcération à Nantes d'un jeune homme accusé d'incendies volontaires. – Un jeune homme âgé de vingt et un ans, Franck Gautelier, a été inculpé, le dimanche 28 décembre, d'incendies volontaires et écroué à la maison d'arrêt de Nantes (Loire-Atlantique) à la suite de plusieurs incendies d'origine criminelle qui s'étaient déclarés vendredi dans le centre de la ville. Franck Gautelier, depuis le début de l'enquête, nie les faits qui lui sont reprochés, mais plusieurs indices permettraient d'établir sa culpabilité.

EXPOSITIONS

Rodin à Londres

L'intelligence de la création

L'exposition la plus « pédagogique » à Hayward Gallery, qui montre les rapports entre les idées, les techniques et les œuvres.

Londres pendant les fêtes de fin d'année, c'est la fin de la civilisation, la porte de l'enfer. La plupart des expositions s'achèvent aux alentours du 20 décembre, et c'est un miracle inexplicable que se poursuive à la Tate Gallery jusqu'au 5 janvier « L'âge d'or de la peinture écossaise ». Les survivants de la dinde aux marrons auraient tort de redouter là une peinture lointaine, exotique, d'intérêt secondaire : si l'exaltation nationaliste a ses limites, cet « âge d'or » (1707-1843) a produit les compositions charnelles autant qu'épiques d'un Gavin Hamilton, l'imaginatif Runciman, des peintres plus internationalement connus comme Ramsay et Raeburn, et surtout, dirons-nous par inclination personnelle, l'Ecosse rougeoyante, rougeande, prolifique de Sir Davir Wilkie.

De l'autre côté de la Tamise, la Hayward Gallery accueille Auguste Rodin pour un mois encore, *délai* de grâce attribuable peut-être à la francophilie des organisateurs. Ou à leur amour de la sculpture. De fait, cette exposition constitue le portrait de l'artiste sinon le plus complet, ce à quoi seul peut évidemment prétendre le musée qui porte son nom, au moins le plus pédagogique, et probablement le plus spectaculaire, dont ait bénéficié Rodin en Europe, Washington lui ayant rendu pour sa part un hommage appuyé en 1981.

Ici, dessins, études, photographies, plâtres, *états successifs* des sculptures ont été associés avec simplicité et efficacité, livrant le détail et l'intelligence du labeur. Comme cela avait été fait à propos du *Monument des Bourgeois de Calais* en 1977, mais cette fois à propos de l'œuvre complet. Ce n'est pas en effet la réputation ni la gloire d'un Rodin présent dans tous les grands musées du monde grâce aux possibilités de réplication du bronze, que



Projet pour un monument à Whistler

les commissaires ont cherché à établir. La partie sur ce plan est définitivement gagnée. Ce sont les rapports entre, d'une part, les idées et les techniques qu'il exploitait dans le secret de ses ateliers et, d'autre part, les sculptures achevées.

L'exposition suit la chronologie, exhumant au départ un dessin d'étudiant des années 1860, alors que Rodin s'évertuait à entrer aux Beaux-Arts et que, pour vivre, il utilisait et développait son habileté manuelle au service de causes variées, celle par exemple de Carrier-Belleuse. Mais l'homme n'est pas notre sujet, et c'est à l'artiste qu'aussitôt on passe. A des œuvres datées plus ou moins précisément de ses trente et quelques années, quand, près du sculpteur « classique » de *l'Age d'airain* ou du *Saint-Jean-Baptiste prêchant*, existait déjà le lanceur de corps, ami des postures les plus libres, contorsionneur de membres, pour qui la condition la plus naturelle de la jambe était la position à tout le moins levée, de préférence volante.

C'est l'aspect le plus passionnant de l'ensemble londonien que de montrer combien la matière était fluide et agile entre les mains d'un Rodin essentiellement connu pour le caractère statique, massif, puissant de ses monuments, *le Penseur* échappé de *la Porte de l'enfer*, *Balzac*, *les Bourgeois de Calais* ou même le *Victor Hugo* malgré l'agitation des muses. Les familiers de la rue de Varenne reconnaîtront bien sûr *Iris*, messagère exultante des dieux, et le saut invraisemblable, passionnel de *Je suis belle*.

Or voici sorti des réserves et cartons du musée Rodin et de quelques *autres institutions internationales* un grand nombre de gouaches, dessins et plâtres qui montrent très concrètement *la densité*, la sauvagerie du travail de préparation du sculpteur. S'y retrouvent à doses variées le trait habile, pressé, presque angoissé de saisir la posture d'un corps ou l'expression d'un visage et le maniement hugolien des couleurs et des taches, une franche volonté d'accoucher d'obsessions qui ne sont pas exclusivement sexuelles, et cette fascinante capacité à fondre dans le moule de sa propre pensée les sujets les plus dignes, les plus monumentaux. Dans cet ordre d'idée, rien n'est caché aux Anglais de l'érection du Balzac nu, version préparatoire du grand Balzac emmitouflé, et les *écoliers anglais découvrent* avec un certain étonnement que les joies de l'anatomie féminine n'ont pas attendu le cinéma pour être exploitées.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Exposition organisée par l'Arts Council of Great Britain, sponsorisée *par Pearson plc. Commissaire* : Catherine Lampert. Hayward Gallery, South Bank, jusqu'au 25 janvier. Catalogue : 242 p., 12 livres.

MUSIQUE

Un nouveau Bordas

Le match des dictionnaires

Bordas et Larousse publient chacun leur dictionnaire de musique, tous deux indispensables et complémentaires.

La parution d'un dictionnaire de musique est toujours une joie pour les musicologues et mélomanes, et l'occasion d'une joute savoureuse avec ses prédécesseurs. A ma droite, le nouveau Bordas (toujours dirigé par Marc Honegger), réédition de l'ouvrage publié en 1970, vendu déjà à 50 000 exemplaires, et copieusement augmenté et révisé (166 pages de plus, 200 noms nouveaux, 1 500 notices « enrichies », la remise à jour ne dépassant guère cependant *1983*). A *ma gauche*, *le Larousse*, de 1982 (direction Marc Vignal). La comparaison permet de mieux distinguer les forces et faiblesses de chacun. Disons tout de suite, sans vouloir jouer les Salomon, que l'un et l'autre sont indispensable et complémentaires, assez différents pour notre bonheur.

Les deux livres ne se recouvrent pas : Bordas est uniquement biographique (compositeurs, théoriciens, musicologues, facteurs d'instruments, éditeurs, interprètes, etc.), la biographie englobant, bien entendu, nomenclature des œuvres et appréciation du rôle tenu par le personnage.

Larousse ajoute aux noms les *termes techniques, les formes*, les instruments, les synthèses sur les pays, les villes, les groupes, etc. (que Bordas présente en deux forts volumes séparés, sous le titre *Science de la musique*), ainsi que 2 000 œuvres de toutes les époques (dont 800 opéras), en une sorte d'encyclopédie alphabétique très précieuse, sous forme de deux tomes très maniables. En revanche, Bordas, plus encombrant, est nettement plus lisible, avec une typographie nouvelle, plus avenante que l'*ancienne*.

Entrons dans le vif du sujet. D'abord un avantage décisif pour Bordas, qui donne pour chaque nom les dates complètes de naissance et de décès, tandis que Larousse se contente des années, ce qui n'est guère pardonnable. Le ton du premier est très objectif, musicologique et se limite parfois au style *Who's who* ; celui de son rival est plus *« journalistique »*, *vivant*, *critique*, plus engagé. Avantages et inconvénients partagés. Chez l'un, les bibliographies et catalogues d'œuvres sont beaucoup plus complets, rigoureux, en listes mises à part ; chez l'autre, les œuvres sont intégrées au courant de la biographie et vivent ainsi davantage, tandis que les références sont fâcheusement reportées à la fin du second volume.

Si l'on analyse les choix maintenant, celui de Bordas est bien plus large : pour la section de SA à SCH, *par exemple, il offre 217 notices* (contre 101 dans Larousse). Mais on entre plus difficilement chez lui *si l'on n'est pas né avant 1900*, alors que son concurrent prend des risques en ouvrant largement la porte aux jeunes compositeurs et interprètes contemporains. Point de Ducol, Drogoz, Dusapin, Grisey, Manoury, Reibel, Tavener chez Bordas, mais une multitude d'inconnus que les musicologues universitaires seraient offusqués de ne pas y trouver. Larousse a joué la carte de la modernité, sabrant les anonymes des cimetières, et se limitant aux noms qui peuvent intéresser *un musicien ou un mélomane de fort* calibre de notre époque ; et il nous offre ainsi des renseignements bien utiles sur des agents de la vie musicale dont il n'existe encore nulle mention ailleurs.

Dans la section considérée ci-dessus, on est reconnaissant à Bordas de nous parler de Saboly, Sancan, Sappho, Murray Schafer, Schibler, de Schloezer, Schuré, absents de Larousse, mais sans ce dernier, on ne saurait rien de Sabata, Saguer, Sallinen, Sargent, Savall, Sawallisch, Schipa, Schlusnus, Schnebel, Schneiderhan, *Schreier ou Schuricht*.

Quant aux grands maîtres de la musique, les qualités des articles varient d'un auteur à l'autre ; il est toujours possible à un spécialiste de *critiquer tel ou tel* (*cf. Diapason-Harmonie* de décembre), mais c'est la loi du genre et l'on ne saurait généraliser. Notons que Larousse est souvent plus développé (16 colonnes pour Schubert contre 6, 4 pour Scarlatti contre 2, 82 lignes pour Kagel contre 25, mais égalité pour Beethoven *et Saint-Saëns*). *Et renvoyons* l'un et l'autre dans leur coin pour avoir oublié certains noms importants, même celui d'un grand musicologue comme Antoine Geoffroy-Dechaume ! Comme quoi nul n'est parfait.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Dictionnaire de la musique, les hommes et les œuvres*, éditions Bordas, deux volumes reliés, 17 × 24, 5 700 articles, 1 370 pages de texte, 128 d'illustrations. *Chaque volume : 380 F.*

Musique de film

De Jaubert à Truffaut

Ecouter des musiques de films sans voir les images qu'elles accompagnent est frustrant. Ces musiques *existent pourtant et ont, souvent* mais pas toujours, une existence pour la seule oreille, pour l'imagina*tion, pour les sentiments.*

C'est le cas avec deux disques d'une nouvelle collection, « La musique dans le film », lancée par la Société d'exploitation des productions audiovisuelles Milan. Le premier réunit des extraits de compositions de Georges Delerue pour des films de François Truffaut. Des thèmes de génériques (ah ! *le Dernier Métro*) ou de scènes. Cela *pourrait faire un peu pêle-mêle*, mais on décèle un style Delerue, une ligne mélodique (étonnante garden-party de *la Femme d'à-côté*) qui le rapproche de Maurice Jaubert, auquel le deuxième disque est consacré.

Truffaut admirait Jaubert dont il a souvent placé des citations dans ses propres films. La filiation avec Delerue va donc de soi. Les musiques de *Zéro de conduite* et de *l'Atlante* (étrange et superbe) de Jean Vigo, de *Quatorze Juillet* de René Clair, de *Quai des brumes* de Marcel Carné, de *l'Ile de Pâques*, de John Fernhout et Henri Storck, ont contribué pour une large part à l'envoûtement du « réalisme poétique ». Le génie musical de Maurice Jaubert fut fauché par la guerre de 1940. L'homme, au cours des derniers mois de sa vie, est évoqué avec l'écrivain Paul Nisan et l'ouvrier *Roger Beuchot dans le Temps détruit*, film réalisé en 1985 par Pierre Beuchot.

J. S.

★ SEPA MILAN, 16, villa Saint-*Michel, 75018 Paris. Tél. : 42-26-33-06.*

Semaine du mélomane

Déçu, mardi dernier, dans son espérance de s'amuser à *la Chauve-souris* — chantée en allemand malgré le titre francisé, l'ouvrage était cousu d'insupportables textes de liaison, — le mélomane hésite un peu devant le cocktail Offenbach *promis* par l'Opéra de Paris le 31 décembre de 22 heures à minuit, suivi d'un *souper-bal à tous les étages*. Pour le même prix, il pourrait bien souper ailleurs en silence ou aller à Utrecht *écouter la Mort d'Orphée, le 5-Mai, la Révolution grecque* et *l'Impériale*, de Berlioz, que Jean Fournet doit diriger les 17 et 18 janvier 1987.

En attendant, il dévorera la Vie passionnante de Marie Malibran, par Arthur Pougin (1911), que les éditions Minkoff viennent de rééditer (280 p., Aux amateurs de livre international, 62, avenue Suffren, 75015 Paris), à moins qu'il ne se plonge dans le deuxième numéro de la revue *Entretemps*, qui consacre un important dossier à Franco Donatoni et réunit d'excellents articles sur la symphonie de Webern, le cinéma et la musique et une savoureuse satire des notes de *programme* (117 p., 70 F).

Mais, pour l'aider à écouter la *musique* d'une autre oreille, Michel Lecomte, ingénieur agronome, a eu l'idée de lui confectionner un *Guide du mélomane* qui, prenant pour exemple le larghetto de la *2e Symphonie* de Beethoven, propose à tous ceux qui savent à peine le solfège de *suivre l'œuvre note à note* (en écoutant l'enregistrement de leur choix) grâce à une partition spéciale *bourrée d'explications* très accessibles. En cinquante doubles pages, c'est tout une éducation sur papier glacé (distribué par Durand SA, 80 F).

CINÉMA

« La Garçonnière », de Billy Wilder

Comique noir

Un petit chef dragueur. Un célibataire complaisant. Une demoiselle d'ascenseur irrésistible. Un vaudeville percutant.

Au sein d'une puissante compagnie d'assurances new-yorkaise qui compte quelques dizaines de milliers d'employés, presque une petite ville, C.C. Baxter (Jack Lemmon) est un comptable modèle. A peu près modèle. Bon garçon, honnête en général, d'humeur gaie, une seule faiblesse : être un célibataire serviable. Il ne peut refuser de prêter son petit appartement de Central Park à tous ses chefs désireux d'y trouver refuge le temps d'une escapade avec une standardiste ou une secrétaire.

Et même lorsque C.C. Baxter est fortement enrhumé et n'aspire qu'à rentrer se coucher, il doit battre la *semelle* (de pantoufle) sur le pavé pluvieux en attendant qu'un de ses patrons en bonne fortune ait expédié sa conquête. *Cela* lui vaut auprès de ses voisins une réputation de Don Juan boulimique, d'ogre sexuel, hélas pour lui, bien exagérée, mais aussi un avancement assez rapide dans la hiérarchie de la compagnie, où sa clé circule d'un piston l'autre, via le garçon d'étage.

Tout irait le plus cyniquement et le plus tranquillement du monde si Baxter ne tombait amoureux d'une délicieuse demoiselle d'ascenseur (Shirley Mac Laine), réputée inaccessible. Elle jouera un rôle considérable et catastrophique dans son élévation sociale, mais finalement précieux pour ses progrès dans le domaine de l'amour.

Derrière le vaudeville classique sur les surprises et les quiproquos qu'offre une garçonnière trop fréquentée, le tableau est d'un comique des plus noirs, la cruauté des relations de pouvoir dans une entreprise — qui pourrait être n'importe quelle entreprise dans le monde, à vrai dire — est féroce et sans fioritures. Un bruit sec derrière une porte : un suicide ? *Non*, une bouteille de *champagne* qu'on ouvre. Mais ça aurait pu. Toute la saine méchanceté de Wilder est là. *Shirley Mac Laine* est lumineuse, émouvante, Jack Lemmon contrôle encore bien un génie de la mimique qui deviendra plus appuyée par la suite et fait une éblouissante démonstration de tennis aux spaghettis.

Les décors d'Alexandre Trauner sont, comme toujours, parfaits.

MICHEL BRAUDEAU.

« On a volé Charlie Spencer » de Francis Huster

Cadavre exquis

Francis Huster est un personnage bizarre, un comédien à part dont le *talent, le charisme indéniables* enflamment tout un public. Les jeunes filles se battent pour le voir, myope et illuminé, jouer *le Cid*. Bien que dès le Conservatoire on l'ait comparé à Gérard Philipe, le phénomène qu'il provoque est tout à fait singulier.

Leurs personnalités sont d'ailleurs très différentes. Francis Huster est un mégalomane qui joue de sa mégolamanie sans que l'on sache très bien jusqu'où il contrôle le jeu. En tout cas, il obtient ce qu'il veut : la Comédie-Française après le Conservatoire, et après avoir démissionné avec éclat, scènes privées et direction d'un théâtre, celui de son idole actuelle, Louis Jouvet. Il va, à partir du 1er janvier 1988, prendre la responsabilité de l'Athénée. Au cinéma, il a tourné avec Zulawski des personnages super-dostoïevskiens dans *la Femme publique*, *l'Amour braque*. D'autre part, un rôle qui semble l'avoir marqué, celui d'Orphée, dans *Parking* de Jacques Demy, qui pourtant n'a pas eu de succès.

Alors, il a voulu faire son film à lui et il l'a fait entièrement — scénario, dialogues, réalisation et naturellement, il joue. Avec Béatrice Dalle, avec la plupart de ses compagnons de scène — on les reconnaît au détour d'une image.

Et puis quoi ? Rien. Ni personnages ni histoire. Une sorte de cadavre exquis — auquel les interprètes semblent se résigner et ne rien comprendre — fait de plans et de *phrases*, sans autre lien que le délire personnel de Francis Huster. Son film ressemble à ses discours, à la fois prosaïques et très loins du réel. Par exemple, il est capable de déclarer à la télévision que, dans son théâtre les places seront gratuites. Par conséquent, les contemporains qui voudront être joués chez lui devront abandonner leurs droits d'auteur. Le pire est qu'il n'est même pas démagogique : il *rêve* tout haut. Mais le rêve ne suffit pas pour faire un film.

COLETTE GODARD.

Une collection : « Septième art »

Créée en 1952, la collection « Septième art » a soutenu d'abord une critique spiritualiste, et s'est élargie aux ouvrages de fond.

Dirigée depuis 1982 par Guy Hennebelle, la collection « Septième art » avec un plus grand format, une couverture *noire portant* lettres blanches et photographie de couverture, annonce son esprit de sérieux. On n'y a *jamais relevé, comme* ailleurs, d'inflation de textes et de titres. Les auteurs peuvent venir d'horizons divers, « *Septième* art » n'en reste pas moins en bonne compagnie. Sa meilleure façon de durer a été de ne pas céder aux modes, aux engouements d'une ou deux saisons. Ce qu'on y trouve est solide, utile, fait appel à la réflexion, à *des* notions purement culturelles.

Dernières parutions : un dossier réuni par Maurice Drouzy, *Jésus de Nazareth* et *Médée*, deux scénarios de films non tournés par Carl Th. Dreyer (1). *Médée*, texte assez court, s'inspire non d'Euripide mais de l'histoire réelle. *Jésus de Nazareth*, long et très beau texte, surprend par la manière dont il s'écarte de la tradition chrétienne pour chercher la vérité humaine du prophète. Qui était donc cet être ? s'est demandé Dreyer. A nous de rêver maintenant sur ce qu'aurait pu être le film.

Et puis, *Eisenstein, le mouvement de l'art* (2). C'est un recueil d'écrits *du cinéaste soviétique* où il est question de l'art du montage... chez Pouchkine, d'une adaptation d'Anna Karénine, du *mouvement* de la couleur et du cinéma en relief. On ne vous dit pas que c'est aisé à lire. Mais c'est, dans *le* genre, extrêmement important.

JACQUES SICLIER.

(1) 280 p., 160 F.
(2) 292 p. ill., 140 F.

« Le langage du clavecin » par Antoine Geoffroy-Dechaume

Un précieux petit opuscule du musicologue qui connaît comme personne les secrets de la musique ancienne. Il met en évidence l'originalité de la technique du clavecin (diversité de durée des sons, silences entre les notes, inégalités rythmiques, tenue de main, phrasé, doigté, etc.), irréductible à celle du piano, cite les textes essentiels des dix-septième et dix-huitième siècles qui fondent sa théorie et propose une série d'exercices qui permettent d'obtenir une base d'articulation conforme à cette technique. Cet exposé d'une clarté lumineuse évitera aux pianistes de se prendre pour des clavecinistes...

J. L.

★ Editions Van de Velde, *37230 Luynes, 120 pages, 140 F.*

● **Mort de l'actrice Elsa Lanchester.** — Elsa Lanchester, *qui fut* l'épouse du monstre dans *la Fiancée de Frankenstein*, en 1935, est *morte vendredi à l'âge de quatre-*vingt-cinq ans, à Los Angeles. Née en Grande-Bretagne en octobre 1902, *elle avait commencé* sa carrière artistique à l'âge de seize ans, dans un théâtre pour enfants londonien. *Elle avait également* appartenu à la troupe d'Isadora Duncan à Paris, avant d'apparaître dans plus de quarante films *(David Copperfield, Mary Popins, etc.)*. Elle avait épousé Charles Laughton en 1929, avant de partir avec lui pour Hollywood en 1934.

● **RECTIFICATIF.** — Nous avons écrit dans *le Monde* daté *samedi 27 décembre* que la Locomotive avait fermé ses portes à la fin des années 60 pour *« cause de fraude fiscale »*. *Contrairement aux* informations qui nous ont été transmises, l'établissement du boulevard *de Clichy avait été, en réalité*, racheté par la société Paramount pour en faire un complexe de salles de cinéma.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Ballets Robbins-Balanchine.
SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Concert Robinson Crusoé.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 14 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; 20 h 30 : la Parisienne et Veuve !.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 21 h : Lyon opéra ballet (Maguy Marin) ; 18 h 30 : Philippe Genty.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : la Danse du diable.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
ESPACE KIRON (43-75-50-25), 22 h 30 : Une femme légère.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit je.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle, 21 h : Une mouche dans la tête.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer ; 20 h 45 : Histoire de Maheu le boucher.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (42-78-20-79), II : 22 h : Piano'acteur.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les concerts

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : F. Hardy, M. Leclerc (Albinoni, Delalande, Loeillet, Vivaldi).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 21 h 45 : J'assure à tes risques.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Laissez-les vivre.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 45 : G. Bedos.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h : G. Scherer.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Opérettes, comédies musicales

TH. DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : la Belle Hélène.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi Th. subventionnés)

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : le Bal de la contemporaine.
MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h : L. Hampton.
PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59) : J. Doudelle.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Metronome Big Band.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : B. Rangell, D. Bedault, M. Michel, U. Pagnini.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Ch. Chantreau.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Couturier/Celea.

En région parisienne

GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30 : Ubu Roi.
SAINT-DENIS, TGP (42-43-17-17), 20 h 30 : Cymbeline.
VINCENNES, Th. D. Sorano (48-08-60-83), 21 h : la Poudre aux yeux.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, les Guérilleros, de M. Camerini ; 17 h, l'Affranchi, de V. Cottafavi ; 19 h, Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani.

SALLE GARANCE

Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, Tuer ! d'Okamoto K. ; 17 h 30, Sanjuro, de Kurosawa A. ; 20 h 30, Barberousse, de Kurosawa A.

Les exclusivités

ABLAKON (Ivoir.), Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A.) (*), v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ATTENTION... PRIVÉS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BANCO (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Nation, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Boite à films, 17e (46-22-44-21).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CAP SUR LES ÉTOILES (A., v.f.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont

Lundi 29 décembre

Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81). Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14).
COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
LE COUREUR (Iran.) (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA DERNIÈRE IMAGE (Franco-Algérien) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
DÉSORDRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg (h. sp.), 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00).
L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Studio 28, 18e (46-00-36-07).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-97-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-90) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).
HOWARD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; v.o. et v.f. : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Elysée, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-74-95-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
KAMIKAZE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Rotonde, 6e (45-74-94-94).
LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
MISSION (A., v.o.) : Forum Arc en ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14 ; (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-78-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM St Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94).
LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LE SACRIFICE (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoche (h.sp.), 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).
SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio-28, 18e (46-06-36-07).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LA VÉRITABLE HISTOIRE AH. Q (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
BOB LE FLAMBEUR (Fra.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CALIGULA (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
COBRA (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
LE CIRQUE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA DÉESSE (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
L'ENJEU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
L'ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR MORGAN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
E.T. (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).
FANTASIA (A.) : Forum Arc-en-ciel, (42-97-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
LA GARÇONNIÈRE (A, v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES GIRLS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LES GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
OLIVER TWIST (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).
PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).
PIRATES (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).
POLICE ACADEMY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-85-16.
LA STRADA (It. v.o.) : H.s.p. Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) : le Dictateur.
FESTIVAL POUR ENFANTS PAS BÊTES, Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09). En alternance : le Roi et l'Oiseau, les Aventures des Ewoks, la Petite Bande, Storm Boy, les Daltons en cavale, l'Epouvantail (vo), les Bisounours, les Aventures fantastiques.
HOMMAGE A J. EUSTACHE, 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
HOMMAGE A C. GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : Opération jupons + Action-Christine, 6e (43-29-11-30) : Sylvia Scarlett.
GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), 17 h 20 : Sauve qui peut (la vie).
BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40), en alternance : Collège fou, la Croisière du Navigator, le Mécano de la « General » ; les Lois de l'hospitalité, Sherlock Junior, Fiancées en folie, le Dernier Round, Steamboat Bill Junior, Ma vache et moi.
LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : la Folle Ingénue.
MAN RAY CINÉASTE, 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 12 h 20 : Pauline à la plage ; 16 h : la Marquise d'O + Denfert, 14e (43-21-41-01) ; 19 h : la Femme de l'aviateur.
J. ROUCH, Panthéon, 5e (43-54-15-04), en alternance : la Pyramide humaine, Jaguar, la Chasse au lion à l'arc, Petit à Petit, Moi un noir, Cocorico M. Poulet, Dionysos.
SOL Y SOMBRA... DANS L'ARENE (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86).
TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (v.o.), Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (v.f.).
TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 12 h : l'Homme qui aimait les femmes ; 14 h : les 400 Coups.
TARKOWSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 21 h : Andreï Roublev.

LES FILMS NOUVEAUX

L'ÉTAT DE GRACE, film français de Jacques Rouffio : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Marbeuf, 8e (45-74-94-94) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Le Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-10-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

ON A VOLÉ CHARLIE SPENCER, film français de Francis Huster : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

PARIS EN VISITES

MARDI 30 DÉCEMBRE

« La cour des miracles, la tour de Jean-sans-Peur, les Halles », 14 h 30, 16, rue E.-Marcel (Vieux Paris).

« La Jordanie au musée du Luxembourg », 16 heures (J. Angot).

« Vie quotidienne au seizième siècle » (pour enfants accompagnés), 14 heures, façade Saint-Gervais (C. Besinet).

« L'Opéra », 13 h 30, hall (Arcus), ou 11 heures (M. Pohyer), ou 15 heures, haut des marches (AITC).

« Du Marais à l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (M. Pohyer).

« Les trésors des rois et des abbayes : camées, orfèvreries », 15 heures, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (Approche de l'art).

« Le triomphe des mairies de Paris, 1870-1914 », 15 heures, musée du Petit Palais, avenue W.-Churchill.

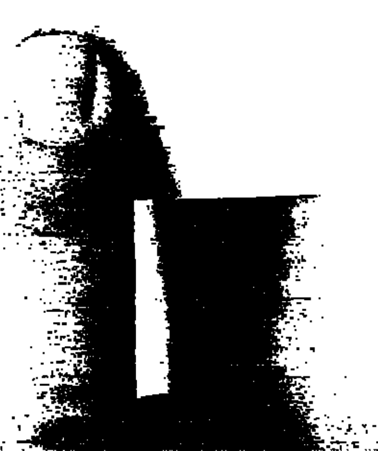
« Le culte de la patronne de Paris à Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, entrée église, place Sainte-Geneviève (Paris et son histoire).

« Cryptes et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 15 heures, parvis (lampes de poche) (M. Ch. Lasnier).

« Notre-Dame de Paris : naissance de l'architecture gothique », 14 h 30, portail central (P.Y. Jaslet).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (G. Botteau).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).



LES MARCHÉS FINANCIERS EN 1986

Contrastes

Jamais, peut-être, l'évolution des marchés financiers mondiaux n'a été si contrastée qu'en 1986. Les grandes Bourses européennes et plus précisément les places anglo-saxonnes, qui *l'an dernier* avaient accompli de très brillantes performances, ont profondément déçu la foule des « aficionados ». De la deuxième place, Zurich a rétrogradé à l'avant-dernière (+ 8,5 %). Troisième, Francfort a joué les lanternes rouges (+ 6,8 %). Londres a réduit de moitié son taux de montée (+ 13,9 %), Amsterdam des deux tiers (+ 11,2 %). Seule New-York, égale à elle-même, a refait un parcours identique, honorable mais sans plus.

En revanche, plus effacées en 1985, les Bourses latines ont *maintenu ou forcé l'allure. Madrid a littéralement explosé* (+ 105 %). Avec une progression voisine de 60 %, Paris a réussi l'exploit de se classer deuxième au palmarès européen, troisième au classement mondial à une encolure de Hongkong (+ 64 %). Sa consœur italienne, en éruption l'année précédente, a été encore assez vigoureuse (+ 55 %) pour passer devant Tokyo, pourtant revenue en pleine forme (+ 51,5 %), et lui ravir la troisième place.

Paradoxe, toutes les places, sans la moindre exception, ont couru après la même chimère : la croissance. *Elles ont* profité de la même assistance (désescalade des taux d'intérêt, baisse des prix du pétrole et du dollar, recul de l'inflation) et ont rencontré la même désillusion devant une expansion partout désespérément paresseuse. Aucune n'a été épargnée par le syndrome des indicateurs économiques, chacune a eu des déboires politiques. Bref, au *départ de la course, les chances étaient à peu près égales.* L'extrême diversité des scores témoigne qu'il n'en était rien. Passons pour Hongkong, dopée par les promesses de la Chine de Pékin de préserver les acquis quand l'heure du rattachement aura sonné.

Mais la vigueur inattendue manifestée par les trois consœurs latines a de quoi surprendre tout comme les subits accès de faiblesse dont ses rivales anglo-saxonnes ont souffert. Bien qu'il soit toujours facile de raisonner après coup, leur comportement était prévisible. Avec un loyer de l'argent généralement plus élevé qu'ailleurs, Paris a plus vivement réagi à la désescalade des taux, ayant en outre tiré un incontestable profit psychologique du changement de majorité politique en France. Grâce à son train de *privatisations, la nouvelle majorité a rendu la vitrine boursière* attirante et, avec l'abondance des liquidités, la Rue Vivienne est devenue un entonnoir à capitaux.

Milan ? L'explosion du monde financier italien, passé en moins de deux ans du Moyen Age à l'an 2000 sous la conduite de *grands aventuriers d'une race entièrement nouvelle du type De Benedetti, a également drainé* vers la péninsule des flux importants de capitaux. Enfin l'Espagne, en déréglementant son marché financier et en préparant son industrie à l'entrée dans la CEE, a elle aussi capté l'attention des grands investisseurs internationaux.

Mais pourquoi *ces résultats médiocres*, tant à Londres qu'à Francfort ? Malgré son « Big Bang », la City a été assommée par la baisse rapide des revenus pétroliers britanniques et Francfort, partie favorite, a très mal supporté les à-coups donnés à son industrie par un dollar fondant.

Reste à élucider le mystère de la hausse de Tokyo, dans un pays traumatisé par l'ascension du yen. L'allant manifesté par les « Golden Boys » nippons n'explique pas tout. Le Japon a une *réputation de gagneur et on lui prête, aussi, une faculté d'adaptation* fulgurante à toute nouvelle situation. L'impulsion est probablement venue de là aussi.

En résumé, année des espoirs déçus, 1986 a également été celle de la redistribution des meilleurs rôles aux plus intrépides. A cet égard, un sérieux *virage pourrait bien être pris en 1987* avec le reflux très rapide d'une place à l'autre des capitaux en quête de rendements.

Dossier établi par ANDRÉ DESSOT, ÉRIC FOTTORINO et FRANÇOIS RENARD.

PARIS — Une cuvée exceptionnelle

Epoustouflant. Avec une hausse de 60 % entre les liquidations des 20 décembre 1985 et 22 décembre 1986, la Bourse de Paris a réalisé cette année l'exploit historique. Jamais depuis la fin de la seconde guerre mondiale elle n'avait accompli une telle performance. Record de hausse certes, mais records d'activité aussi.

De très nombreuses valeurs se sont littéralement envolées. Peugeot, CSF, Havas, Crédit national, Raffinage-Distribution, Sommer, Casino, Schneider, pour ne citer que celles-là, ont plus que doublé leur mise. *Aussedat-Rey a presque quadruplé* la sienne. Avec des avances comprises entre 60 % et 90 %, Michelin, Crédit foncier de France, Bouygues et bien d'autres ont presque fait figure de traînards. Reflétant encore mieux le soulèvement général des cours, la capitalisation boursière, vrai thermomètre des richesses amassée rue Vivienne, a, pour la première fois, franchi la barre des 1 000 milliards de francs (+ 67 %). Le bilan n'est plus superbe, il est somptueux. Depuis la fin de 1982, point de départ du grand mouvement de reprise, la Bourse a monté de 320 %. Bref, la cuvée 1986 a été exceptionnelle. Sans les caprices de la météo, peut-être aussi sans le mauvais coup de la grève des transports, la Bourse aurait décroché la médaille d'or, *toujours détenue* par le *millésime* 1920 (+ 85 %) ; car, contrairement à ce qui s'était produit en 1983, précédente année record, le marché a connu des hauts mais également des bas.

Prudent comme à son habitude, M. Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change, ne s'était pas lancé en début d'année dans des pronostics hasardeux. *« Paris n'a pas épuisé ses réserves de hausse »*, s'était-il borné à déclarer. Il était sûr de ne pas se tromper. Les munitions ne manquaient pas. Plus de 50 milliards de francs en coupons d'emprunts et versements provenant des titres indemnitaires étaient disponibles dès janvier (75 milliards de francs jusqu'à *la fin avril*). *Et comme les nouvelles* parvenues du front de l'économie étaient rassurantes, l'argent commença très vite à se réemployer. A *telle enseigne* que la première liquidation fut largement gagnante (+ 7%). La hausse appelle la hausse. C'est bien connu. Devant ce très bon résultat, les étrangers, restés quelque temps à l'écart, se remirent à prospecter le marché de Paris. Le « broker » londonien James Capel ne s'y trompa point et annonça : *« L'indice CAC atteindra la cote 400 à la fin de 1986. »* Mais il avait quand même sous-estimé l'ampleur de la vague de fond.

Certaine du résultat des urnes, la Bourse ne tint aucun compte du facteur électoral. Stimulée par la baisse du dollar et des prix du pétrole, *également par le retour au vert des* indicateurs économiques et les fureurs haussières de Wall Street, elle s'élança dans une course assez folle. Mû par un pressentiment en voyant l'indice CAC franchir le cap 300 comme un boulet à la mi-février, un haruspice bien connu de la maison lâcha : *« Nous avons eu droit au hors-d'œuvre. »* Bien vu. L'emballement *succéda* au galop. Peugeot et CSF passèrent le cap des « quatre chiffres », Michelin à 3 000 F. L'OPA lancé par le condottiere italien Carlo De Benedetti *sur* Valeo et les rumeurs de grandes manœuvres sur BSN, Presses de la Cité, Chargeurs, Imétal galvanisèrent les énergies. En prévision d'une reprise de l'expansion en France, pêle-mêle, les Britanniques, les Allemands, les Américains, même les Japonais, se ruèrent *sur les petites françaises et les* bousculèrent.

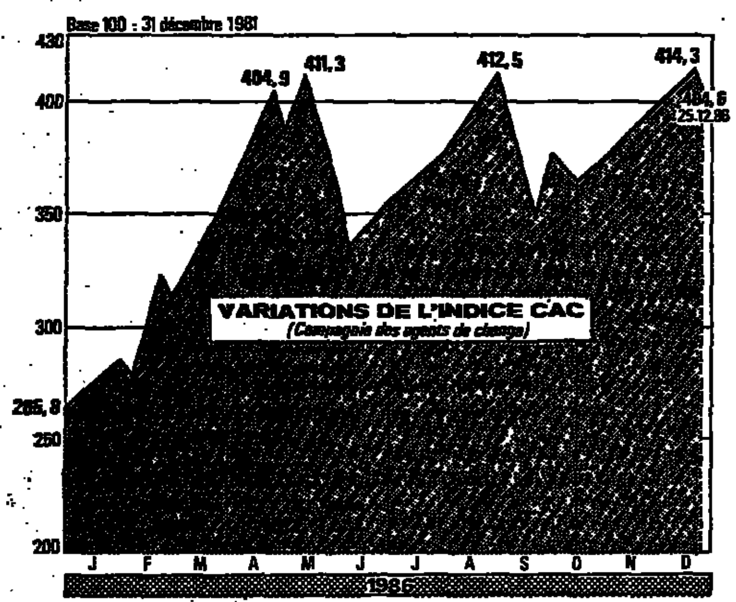
L'ouverture le 6 mars d'une séance matinale rue Vivienne ne permit pas comme escompté d'évacuer le trop-plein des échanges. Des pannes d'ordinateurs se produisirent en rafales. La Bourse était tellement survoltée que le résultat serré des élections la fit à peine frissonner. Le choix de M. Chirac comme premier ministre la regonfla, si tant est qu'elle en eût besoin. La liquidation de mars fut presque *aussi brillante (+ 10,5 %)* que la précédente (+ 13,18 %), et celle d'avril fut splendide (+ 13,7 %). Cependant, la décision prise Rue de Rivoli d'aligner sur le régime commun la taxation des plus-values provenant des SICAV et FCP à court terme, en incluant dans le calcul la partie courue du coupon, les premiers craquements se firent entendre. Un vent de panique souffla sur le MATIF, et légitimement le parquet s'inquiéta. Pas longtemps. La perspective d'une nouvelle détente des taux, les excellents résultats des *entreprises pour 1985 et la volonté* manifestée à Tokyo par les sept pays industrialisés de renforcer leur coopération économique et monétaire revigorèrent le marché. Le 15 mai, le CAC inscrivait un premier record à 411,3.

Mais le sombre tableau de la situation économique dépeint par MM. Balladur et Noir rappela soudain la Bourse à la dure réalité. La morosité de la conjoncture et la chute de Wall Street achevèrent de rompre le charme, et une formidable onde de choc secoua la rue Vivienne. Sauvée par le gong, la Bourse afficha encore, mais d'extrême justesse, un résultat positif en mai (+ 0,47 %).

La liquidation de juin fut, elle, meurtrière, avec une *baisse de 11,3 %*, la plus terrible depuis celle subie en juin 1982 (deuxième dévaluation, blocage des prix, des salaires et des dividendes). *« On a tué la poule aux œufs d'or »*, se lamentait un gérant de portefeuille. Pas encore. Après bien des tribulations, la loi sur les privatisations était enfin signée par le chef de l'Etat et la promesse des gâteries réservées aux futurs petits porteurs, agrémentée d'un zeste de confiance en l'avenir (industriels plus optimistes) relancèrent l'intérêt pour les valeurs françaises. Ouvert en juillet avec cinq valeurs, le marché en continu n'eut ainsi pas trop de mal à faire ses premiers pas. La liquidation du mois confirma l'amélioration (+ 7,9 %). Tout en respectant des paliers de décompression, la Bourse, encouragée par des indicateurs économiques plus roses, continua de remonter en août (+ 9,8 %). *Le 1er septembre*, un deuxième record tombait avec cette fois l'indice CAC à 412. Mais avec *l'automne, les brumes revinrent.* Les émeutes en Afrique du Sud, avec leur corollaire, la flambée de l'or, le piétinement *des taux d'intérêt gelés* par les réticences allemandes et japonaises aller plus loin dans la détente, surtout *le nouveau plongeon* de Wall Street, ébranlé par un jeudi noir (– 5% le 11 septembre) rafraîchirent sérieusement l'atmosphère. Toutes les places piquèrent du nez, Paris ne pouvait mieux faire que de les suivre. Du coup, la vente d'actions Elf à 305 F, opération « test » de la privatisation visant à élargir le capital de la compagnie au public, ne reçut pas l'accueil escompté : les « gendarmes » durent s'en bourrer et tenir ensuite les cours à bout de bras. Septembre s'acheva sur une baisse moyenne des cours de 4,1 %.

Le mois d'octobre ne fut pas meilleur. Avec l'attente interminable d'une nouvelle détente sur le front monétaire, le retour au déficit commercial et les *ventes américaines déclenchées par* le nouveau repli du dollar, le marché s'alourdit doucement. La décision de la *Banque d'Angleterre de relever* le *taux* d'intervention accentua le malaise et fit régner une psychose de tension. Le *MATIF*, déprimé par *une* remontée des rendements, chuta lourdement. La Bourse se ressaisit néanmoins, et la liquidation ne fut pas trop mauvaise (– 1,6 %). Car déjà, dans l'ombre, instruit de l'expérience Elf, l'on activait les préparatifs de la privatisation de Saint-Gobain (le 24 novembre). Il fallait que ce fût un succès. Un « tapis rouge » fut déroulé en novembre pour donner à l'opération l'éclat d'une grande fête. Ce fut Versailles.

Dans l'intervalle, le syndrome démocrate (crainte d'un retour au protectionnisme et à une tendance inflationniste aux Etats-Unis) et le scandale des initiés à Wall Street jetèrent un léger froid. Mais, tout *étourdie par* la ronde infernale des petits porteurs – 1,59 million s'arrachèrent les actions *du groupe verrier – et grisée par ses* propres succès, la Bourse se laissa emporter dans le tourbillon des achats *créé par l'abondance des liquidités et*, avec le renfort des étrangers, repartit à la conquête de nouveaux sommets. *Après la liquidation de novembre* (+ 2,4 %), la hausse s'accéléra. Le *15 décembre*, un troisième record était inscrit (414,3 à l'indice CAC). *Las !* La grève des transports empoisonna l'atmosphère et au lieu de l'euphorie attendue, la morosité fut au rendez-vous en fin d'année. Mais, déjà, les augures se penchent sur le destin du marché en 1987.



LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

COMPARTIMENTS	3 janv. 1986	Plus haut 1986	Plus bas 1986	19 déc. 1986	Diff. en %
INSEE					
Indices généraux de base 100 : 28 déc. 85					
Valeurs françaises à revenu variable	102,8	154,3	102,8	153,5	+ 49,31
Valeurs industrielles	102,8	151,3	102,8	150,4	+ 46,30
Valeurs étrangères	102,2	116,8	102,2	114,7	+ 12,23
Pétrole, énergie	100,7	164,1	99,6	141,2	+ 40,21
Chimie	101,8	152,3	98,2	137,1	+ 34,68
Métallurgie, mécanique	103,4	169	103,1	148,4	+ 43,52
Electricité, électronique	102,3	147,4	101,6	145,2	+ 41,93
Bâtiment et matériaux	104,6	176,5	102,1	173,8	+ 66,16
Ind. de consommation non alimentaire	103,7	159,6	101,7	159,5	+ 53,80
Agro-alimentaire	103,2	152	101	149,7	+ 45,06
Distribution	104,3	178,1	99,6	177,1	+ 69,80
Transports, loisirs, services	103,1	163,8	102,2	161,9	+ 57,03
Assurances	103,3	189,7	103,3	165,2	+ 59,92
Crédit, banque	102	159,3	102	157,9	+ 54,80
Sicomi	99,8	133,6	98,9	128,5	+ 28,74
Immobilier et foncier	100,5	144,9	100,5	136,8	+ 36,12
Investissement et portefeuille	104,6	169,4	104,6	166,5	+ 59,18
Base 100 : 28 décembre 1985					
Valeurs françaises à revenu fixe	100,3	111,8	100,2	105,2	+ 4,89
Emprunts d'État	100,3	109	99,9	102,8	+ 2,49
Emprunts garantis et assimilés	100,3	113,4	100,3	106	+ 5,68
Sociétés	100	111,3	99,3	105,5	+ 5,50
Base 100 : en 1949					
Valeurs françaises à revenu variable	2 328,4	3 494,8	2 328,4	3 476,7	+ 49,31
Valeurs étrangères	3 284,7	3 753,9	3 284,7	3 686,4	+ 12,23
Base 100 : en 1972					
Valeurs françaises à revenu variable	335,9	504,2	335,9	501,6	+ 49,31
Valeurs étrangères	444,3	507,8	444,3	498,7	+ 12,23
Base 100 : 31 décembre 1980					
Indices des valeurs franç. à revenu fixe	115,3	128,5	115,2	120,9	+ 4,89
Emprunts d'État	114,6	124,5	114,1	117,5	+ 2,49
Emprunts garantis	115,4	130,5	115,4	122	+ 5,68
Sociétés	116,2	129,3	115,3	122,5	+ 5,49
Compagnie des agents de change					
Base 100 : 31 décembre 1981					
Indice général	273,3	414,3	267,3	410,9	+ 50,34
Produits de base	184	284,8	181	258,3	+ 40,38
Construction	226,7	412,2	218	405,1	+ 78,69
Biens d'équipement	268,9	394,9	259,5	349	+ 29,79
Biens de consommation durables	288,1	514,9	278,1	514	+ 78,41
Biens de consomm. non durables	336,2	500,8	316,3	498	+ 48,13
Biens de consomm. alimentaires	286,3	440,8	279,4	435	+ 51,94
Services	242,8	394,1	238,4	391,9	+ 61,41
Sociétés financières	427,1	692,2	415,1	610,9	+ 43,03
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'Étranger	266,2	378,1	265	371,8	+ 39,67
Valeurs industrielles	250,1	376,6	244,8	373,9	+ 49,50
Bourses régionales					
Base 100 : 31 décembre 1981					
Indice général	217,3	312,4	217,3	312,4	+ 43,76
Second marché					
Base 100 : 28 décembre 1985					
Indice	118,4	201,2	118,4	201,2	+ 69,93

Pluie de records

En 1986, comme en 1985 et en 1984, une pluie de records s'est abattue sur les Bourses françaises, que ce soit pour les transactions, les émissions et les cours. En ce qui concerne les transactions, le volume global a dépassé 2 000 milliards de francs, triplant presque par rapport à 1985.

Il a plus triplé que pour les actions, à plus de 450 milliards de francs, et il a plus que doublé pour les obligations, à environ *1 600 milliards de francs, contre 650 milliards de francs en 1985. Il est* vrai que, sur le marché obligataire, l'augmentation du « papier » remué est dû, pour une grande part, à des considérations techniques et fiscales (reventes avant détachement des coupons).

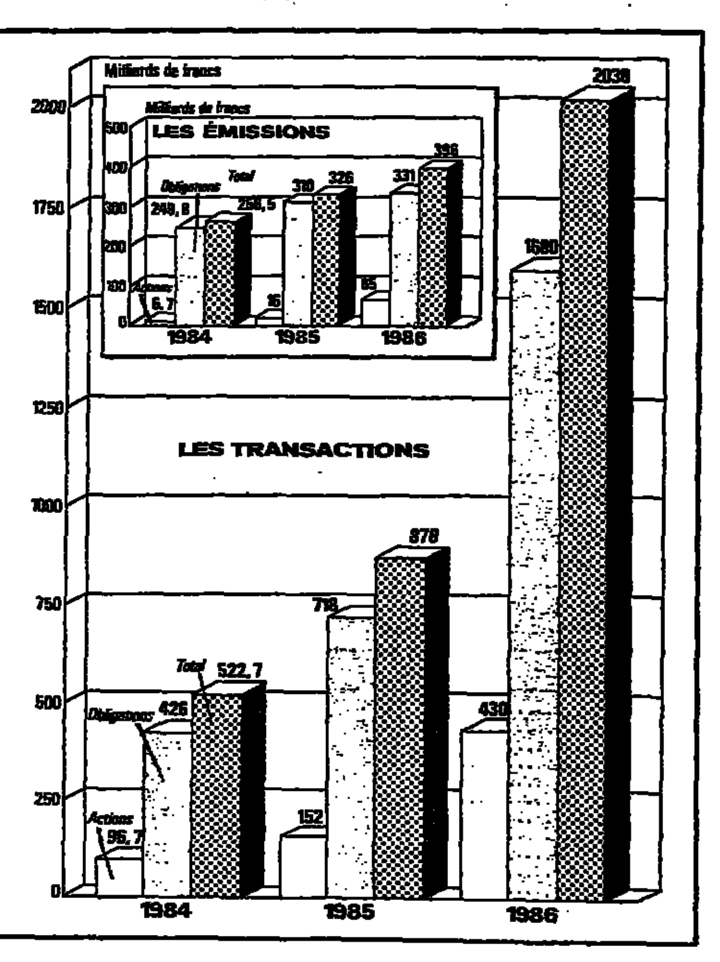
Quant aux émissions, l'année 1986 a été celle des actions, avec un *bond formidable : 65 milliards de francs, environ, contre les maigres* 16 milliards de franca de l'année précédente.

Le gros bataillon est venu des sociétés nationalisées, qui ont émis massivement des certificats d'investissement, en attendant les privatisations : Suez pour 1,7 milliard, Paribas pour 3,6 milliards, la BNP pour 5,3 milliards, le Crédit lyonnais pour 4,2 milliards, Saint-Gobain pour 2,4 milliards de francs.

Mais le secteur *privé* s'est montré, lui aussi, extrêmement actif. L'Air liquide, *pour payer ses acquisitions américaines, a levé 2,7 milliards*, le plus gros appel jamais effectué par une société privée. Michelin a sollicité à nouveau le marché (1,7 milliard), L'Oréal (1,3 milliard), Bouygues *(1 milliard)*, le *Crédit national (1 milliard), Valéo, Vuitton, Ciments* français, etc.

A l'approche de la fin de l'année, l'Etat a vendu, sur le marché, pour 3 milliards de francs d'actions Elf-Aquitaine et privatisé Saint-Gobain à hauteur de 6 milliards de francs. Une formidable mutation pour les Bourses françaises.

Du côté des obligations, un nouveau record a été battu, avec 332 milliards de francs d'émissions brutes, contre 310 milliards de francs en 1985 *et* 249 milliards *en* 1984. *Les emprunts d'Etat ont vu leurs* parts augmenter de 37 % à 137 milliards de francs, les obligations assimilables du Trésor (OAT) constituant l'essentiel du lot, à l'exception des *32 milliards du premier emprunt de l'année.*



Le marché de Paris en 1986

L'évolution par secteur

Secteur	EN HAUSSE
DISTRIBUTION	+77,1%
BÂTIMENT	+73,8%
INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	+66,5%
ASSURANCES	+65,2%
TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	+61,9%
CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	+59,5%
BANQUES	+57,9%
AGRO-ALIMENTAIRE	+49,7%
MÉTALLURGIE	+48,4%
ÉLECTRICITÉ	+45,2%
PÉTROLES	+41,2%
CHIMIE	+37,1%
IMMOBILIER ET FONCIER	+35,8%
SICOMI	+20,74%

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE

Honorable

Après un doublement moyen de ses cours en 1985, le compartiment a réalisé une performance honorable en 1986, progressant de 60 %, comme l'indice général des valeurs. La palme est revenue aux Chargeurs SA, avec un bond de 230 % compte tenu du droit d'attribution, en raison de l'amélioration persistante des résultats de la société. Autre performance, celle de Schneider, dont le cours a plus que doublé, après avoir presque triplé au plus haut de son ascension. Outre l'amélioration spectaculaire de la situation financière du groupe après le dépôt de bilan de Creusot-Loire qui a retenu l'attention des investisseurs, une bataille pour le contrôle de Schneider s'est livrée, avec pour épilogue le verrouillage partiel du capital avec le concours du groupe Pargesa Gal qui a pris une participation de 20 %, et celui du groupe d'assurances Axa. Schneider va absorber sa filiale CFDE, avec une parité trois pour quatre.

Autre avance spectaculaire : celle de la Compagnie du Midi, dont le cours avait déjà doublé en 1985, et qui progresse de 75 % en 1986 après division du titre par quatre. Après avoir disputé et perdu le contrôle de la compagnie d'assurances La Providence dans un affrontement mémorable avec le groupe Axa, la Compagnie du Midi a renforcé ses assises financières avec la ferme intention de participer à la privatisation des groupes d'assurances nationalisés.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
CFDE	310	715	293	450
Chargeurs SA (1)	755	1 680	706	1 615
CGIP (2)	934	1 340	949	1 315
Eurafrance	1 988	3 625	1 928	3 100
Paribas (CIP)		1 092	910	910
La Hénin (3)	560	805	546	740
Marine Wendel (4)	376	490	340	422
Midi (Cie du) (5)	4 440	6 690	1 435	1 670
Navigation mixte	537	1 305	580	1 062
Schneider	310	825	545	655
Suez (CIP)	1 017	1 475	961	1 145

(1) Attribution gratuite : 1 pour 10. Cours du droit : 130 F.
(2) Emission : 1 pour 6 à 700 F. Cours du droit : 50 F.
(3) Emission : 1 pour 6 à 360 F. Cours du droit : 35 F.
(4) Emission : 1 pour 5 à 270 F. Cours du droit : 22 F.
(5) Distribution : 1 Plaine Monceau pour 35. Cours du droit : 35 F. Titre divisé par quatre.

ASSURANCES

Nouvelle avance

Après la véritable explosion de 1985 (+ 123 %), qui faisait suite à un bond de 62 % en 1984, le compartiment des assurances a presque réédité sa performance de 1983, avec une avance d'environ 60 %. La palme est revenue aux Assurances générales de France, qui, au plus haut de l'année, doublaient presque leurs cours, dans l'attente d'une privatisation prochaine. Mais, à l'approche du 31 décembre, le report de cette privatisation à l'automne 1987 jetait un petit froid et la valeur fléchissait un peu, tout en demeurant à plus de 70 % au-dessus de son cours du début de l'année. Le processus fut le même pour le GAN, en plus accentué : le titre accusa une hausse de 120 % au maximum, pour revenir à une progression de « seulement » 40 %. Pour l'UAP, autre « grand » privatisable, l'avance dépassa 50 %, ce qui restait très appréciable après l'« explosion » de 1985 (cours du titre multiplié par huit). Il avait, en 1985, été multiplié par six pour les AGF et par quatre pour le GAN, dont le cours avait déjà doublé en 1984.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
AGF (1)	5 230	10 000	900	851
AGP SA (2)	–	1 700	1 245	1 390
Concorde	720	1 823	810	1 150
Drouot Assurances	–	4 160	3 690	548
France S.A.	3 920	8 770	4 500	8 500
GAN (3)	8 070	17 790	1 195	1 151
Réassurance (Fr. de)	728	1 440	775	1 200
Rhin et Moselle	1 658	2 575	1 700	1 800
UAP	1 700	3 999	1 890	2 470
Victoire (Groupe) (4)	2 550	4 986	2 868	3 790

(1) Titre divisé par dix.
(2) Attribution gratuite : 1 pour 10. Cours : 140 F.
(3) Titre divisé par dix.
(4) 1 certificat d'investissement pour 5 actions à 2 400 F. Cours du droit : 250 F.

VALEURS A REVENU FIXE

Auraient pu mieux faire

L'année 1986 a failli être celle des obligations puisque, grâce à une baisse très rapide des taux d'intérêt pendant les premiers mois, les cours des titres déjà émis ont pu enregistrer une progression supérieure à 10 % en dehors du coupon couru, ce qui est exceptionnel. Mais, à partir du mois de septembre, la remontée des taux d'intérêt a amputé de moitié ces gains, de sorte que l'année s'est terminée sur une progression inférieure à 5 %.

En ce qui concerne les emprunts indexés, ceux qui ont comme référence l'or suivirent l'évolution des cours du métal, qui, après une pointe à l'automne, sont quelque peu retombés. En conséquence, l'emprunt 4 1/2 % 1973 (aligné sur le napoléon), après un sommet à 1 820 F, est revenu à moins de 100 F au-dessus de son cours du début de l'année. L'emprunt 7 % 1973, lié au lingot de 1 kilogramme, a connu le même parcours. Quant à l'emprunt de la Caisse nationale de l'énergie, son cours n'a pratiquement pas varié d'une année sur l'autre.

Valeurs	Fin 1984	Plus haut	Plus bas	Fin 1985
4 1/2 % 1973	1 465	1 820	1 481	1 523
7 % 1973	7 255	9 560	7 100	8 700
C.N.E. 3 %	4 220	4 635	4 010	4 240
8,80 % 1977	120,29	126,60	119,05	122,50
9,80 % 1978	97,70	108	98,01	101
10,80 % 1979	100,60	111,60	100,40	104
16,75 % 1981	109,83	112,55	105,48	104,80
16,20 % 1982	118,25	127,60	118,05	118,10
15,75 % 1982	115,55	124,20	115,30	115,40
14,60 % 1983	115,80	128,40	115,60	117,80
12,90 % 1984	109,20	122	109,15	112,60
11 % 1985	103,87	126,60	103,40	112,60
7,50 % juillet 2001		100,75	89,60	88,90

BANQUES

Vive la baisse des taux

Favorisé par la baisse des taux d'intérêt, qui a avantagé les établissements de crédit spécialisés, structurellement emprunteurs, le compartiment des banques a presque réédité, en 1986, sa performance de 1985, avec une progression de 55 % contre 60 %. Le bond le plus impressionnant a été celui du Crédit national, dont le cours a plus que doublé, suivi par la Parisienne de réescompte, dont le titre a été divisé par deux et qui, compte tenu de deux droits, souscription et attribution, réalise également une très belle performance. Le groupe de la Compagnie bancaire (Cetelem, UCB) s'est aussi particulièrement distingué. En revanche, le Comptoir des Entrepreneurs a été déprimé par la faiblesse persistante de ses résultats.

Deux grandes banques de dépôts ont fait leur réapparition à la cote, sous forme de certificats d'investissement : la BNP et le Crédit lyonnais. Emis au début de l'été, ces certificats n'ont pas retrouvé leurs cours d'émission malgré une première distribution d'actions gratuites Crédit lyonnais.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
Bail Investissement	918	1 259	875	1 040
Bancaire Cie (1)	858	1 395	848	1 152
BNP Certificat d'inv.	–	524	440	472
CETELEM	977	1 835	980	1 355
Comptoir Entrepreneurs	184	297	179	216
Crédit foncier France (2)	930	1 900	925	1 220
Crédit lyon. (certif. d'inv.) (3)	–	772	664	665
Crédit national (4)	705	2 450	700	1 481
LOCINDUS	975	1 255	911	1 085
Parisienne réescompte (5)	1 409	2 218	740	875
Prétabail	1 305	1 730	1 330	1 585
SADE (6)	228	315	220	269
UCB	468	818	450	540
VIA Banque	467	1 020	431	745

(1) Emission : 1 pour 8 à 600 F. Cours du droit : 80 F.
(2) Attribution gratuite : 1 pour 5. Cours du droit : 250 F.
(3) Attribution gratuite : 1 pour 10. Cours du droit : 66 F.
(4) Emission : 2 pour 7 à 1 400 F. Cours du droit : 50 F. Attribution gratuite : 1 pour 8. Cours du droit : 120 F.
(5) Emission : 1 pour 10 à 250 F. Cours du droit : 60 F. Attribution gratuite : 1 pour 5. Cours du droit : 180 F. Titre divisé par deux.
(6) Emission : 2 pour 5 à 180 F. Cours du droit : 30 F.

CONSTRUCTION MÉCANIQUE

De mauvaises « affaires »

Crédité d'une hausse globale de 48 % en 1986, le compartiment des constructions mécaniques s'est surtout distingué par quelques « affaires » regrettables, qui ont défrayé la chronique boursière. Ainsi la Commission des opérations de Bourse (COB) a-t-elle saisi les autorités judiciaires pour éclaircir le cas de la société Générale de fonderie. Alors que ses dirigeants prévoyaient publiquement pour 1985 un résultat en équilibre, voire légèrement bénéficiaire, ils ont ensuite annoncé une perte de 104 millions de francs, faisant silence sur les difficultés de leur filiale GHM. La Générale de fonderie, qui a cédé à Nord-Est 70 % du capital de son autre filiale CICH (Compagnie internationale du chauffage), a vu son titre se déprécier, en même temps qu'il passait du règlement mensuel au comptant.

C'est ensuite la société Nasa électronique, filiale à 63 % de Fives-Lille, qui a fait des siennes, en annonçant pour 1985 une perte supérieure à 200 millions de francs, là où un bénéfice de 10 millions de francs avait été prévu. Fives-Lille, qui a perdu 436 millions de francs au 1er semestre 1986, s'est séparé de Nasa. Ses comptes étaient si décourageants que ses deux repreneurs successifs (le groupe Daniel Lebond, puis M. Pascal Pluchard) ont préféré renoncer... Alors que Nasa courait au dépôt de bilan, une information contre X était ouverte pour banqueroute et infraction à la législation sur les SA et SARL.

Si Fichet-Bauche, De Dietrich, Facom et Sagem ont connu un exercice satisfaisant, Poclain a essuyé une perte de 100 millions de francs au premier semestre, Manurhin se voyant pour sa part cédé à trois de ses cadres.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
Av. M. Dassault	1235	1935	1110	1 325
De Dietrich (1)	1000	1950	890	1 780
Facom	1490	1901	1325	1 635
Fichet-Bauche	665	1250	660	1 180
Fives-Lille	375,5	630	130	186
Gén. Fonderie	125,9	18	9,90	11,20
Manurhin	109	138	73	83
Poclain	100,1	122	31	38,20
SAGEM	2100	3560	2135	3 500

(1) Emission à 1 200 F (1 pour 5), cours du droit : 120 F, attribution gratuite : 1 pour 2 : 600 F.

PÉTROLE

Grâce au raffinage

Le secteur pétrolier a refait surface cette année pour progresser de 41 %. Les sociétés pétrolières ont pourtant continué de subir les effets conjugués de la chute des prix du baril et de celle du dollar, qui ont considérablement réduit la valeur de leurs stocks, atteint la rentabilité de l'extraction, découragé la prospection et l'exploration.

Le maintien en 1986 du prélèvement fiscal exceptionnel sur la production (12 % du bénéfice d'exploitation de l'année précédente) a aussi pénalisé l'activité « amont » des firmes.

Mais l'effondrement des prix du baril et l'usage croissant des contrats « netback » (indexation des prix du brut sur ceux des produits transformés, pour protéger l'acheteur contre des fluctuations erratiques) ont permis à la majorité des sociétés de reconstituer leurs marges de raffinage et de distribution en s'approvisionnant dans les meilleures conditions.

Pour certaines, ces gains en aval n'ont pas suffi à effacer les pertes sur la production et les stocks. Esso, filiale d'Exxon, a ainsi enregistré au premier semestre une perte de 936 millions de francs. Française BP a connu la même déconvenue avec une perte au premier semestre de 945 millions de francs et une dépréciation de stocks de 1,78 milliard de francs.

Total est en revanche resté au-dessus de la ligne de flottaison, grâce à un net redressement de ses marges. Sa filiale Raffinage a de surcroît renforcé ses fonds propres de 4 milliards de francs. Quant au groupe Elf-Aquitaine, il a réussi un sans faute puisque tous ses secteurs d'activité étaient bénéficiaires à la mi-1986. Avec un résultat net semestriel en progression de 17 % (mais un chiffre d'affaires réduit), le groupe français s'est présenté sans complexe au jugement des boursiers, lors de la cession de 11 % de son capital effectuée en octobre. Cette « fausse privatisation » (l'Etat est resté majoritaire à 51 %) a donné à Elf 290 000 nouveaux petits actionnaires, qui ont acquis des titres sur la base de 305 francs – soit une décote de 10 % par rapport au dernier cours coté avant l'opération.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
Application des gaz	175	222	164,20	192
Elf-Aquitaine	196	378	195	317
Esso	455	639	370	440
Francarep	356	380	270	329
Pétroles BP (Française des) (1)	98	179,50	93	142
Raffinage et de distrib. (2)	77	225	76	140,20
Sogerap	473	556	387	406
Total (3)	282	485	286,70	418,50
ELF-Gabon	839	1 025	720	890

(1) Emission à 90 F (1 pour 8). Cours du mois : 15 F.
(2) Emission à 120 F (1 pour 4). Cours du mois : 13 F.
(3) Emission d'un bon de souscription pour 5 actions A et B. Cours du droit : 10 F.

DISTRIBUTION

Vent en poupe

Les valeurs de la distribution ont une fois encore en 1986 compté parmi les vedettes de la cote, enregistrant globalement une progression de 77 % sur l'année. La tendance à la baisse des impôts et des taux d'intérêt, la Coupe du monde de football et la suppression de la taxe sur les magnétoscopes ont coup sur coup apporté un regain d'activité aux grands magasins

L'engouement pour les biens de consommation a cependant été plus fort au premier semestre. La vague d'attentats terroristes de septembre à Paris a pénalisé le BHV, les Nouvelles Galeries et les Galeries Lafayette, dont la situation commerciale depuis le début de l'année était déjà moins florissante, comparée à celle de l'ensemble du secteur. Le résultat avant impôt du BHV à l'issue des six premiers mois de 1986 était en repli de 2,4 %. Les Galeries Lafayette n'excluaient pas, dès juin, une absence de bénéfice pour 1986 ; les Nouvelles Galeries, tout en sortant du rouge (21,4 millions de francs de bénéfice au premier semestre 1986, contre une perte de 42,5 millions de francs un an plus tôt), n'ont pas digéré toutes leurs restructurations. Autre parent pauvre de la distribution pour l'année écoulée, SCOA a vu ses bénéfices fondre (5,1 millions de francs de perte consolidée au premier semestre) en raison, notamment, du net recul de son activité au Nigéria, touché par la crise pétrolière.

Dans la liste, beaucoup plus longue, des valeurs sorties renforcées de l'exercice 1986, Darty compte parmi les mieux placés.

Le titre s'est tellement renchéri (4030 F le 15 octobre) que la direction a préféré diviser sa valeur par dix en novembre. Avec un bénéfice au premier semestre en progression de 158,8 % (part du groupe), Casino a aussi confirmé ses bonnes dispositions de l'année précédente.

Poursuivant son expansion en France et aux Etats-Unis, Carrefour est resté en 1986 la valeur fétiche des étrangers. L'Alsacienne de supermarchés, le Printemps (amélioration de 10% des résultats escomptés en 1986, Comptoir moderne, Euromarché (rachat de Bricorama à la SCAC) ont aussi tiré leur épingle du jeu, de même que La Redoute, dont le réseau de vente par correspondance a montré tout son attrait au moment des explosions de septembre dans les grands magasins.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
Alsacienne supermarchés (1)	910	1 949	890	1 851
BHV (2)	479	805	380	500
Carrefour (3)	2 940	3 920	2 650	3 710
Casino (4)	1 238	2 540	1 000	2 540
CEDIS	785	1 465	725	1 461
CFAO	1 380	2 197	1 362	2 080
Comptoirs modernes	355	753	363	691
Damart	1 915	2 590	1 721	2 490
Darty (5)	1 945	4 818	466	460,20
Docks de France	1 565	2 630	1 538	2 530
Euromarché	1 450	2 925	1 270	2 870
Galeries Lafayette	952	1 605	735	966
Guyenne et Gascogne	550	786	508	744
Nouvelles Galeries	340	630	285	595
Printemps	394	745	415	545
Promodès	1 100	2 485	1 101	2 295
Redoute (La)	1 898	2 600	1 700	2 479
SCOA	132,80	147	63,5	92,50
UIS	832	1 120	833	1 037
Viniprix	740	1 650	812	1 650

(1) Attribution gratuite (1 pour 5), cours du droit : 360 F.
(2) Attribution gratuite (1 pour 5), cours du droit : 120 F.
(3) Attribution gratuite (1 pour 3), cours du droit : 1 200 F.
(4) Attribution gratuite (1 pour 10), cours du droit : 200 F.
(5) Titre divisé par 10.

BATIMENT

Le roi Bouygues

Le BTP a, en 1986, véritablement pris sa revanche sur une décennie de crise, en se hissant au premier rang. Ce n'est pas tant à cause de la conjoncture, dont la timide amélioration demande à être confirmée, que des résultats et perspectives des entreprises du secteur. En prévision, peut-être, du pactole représenté par les grands chantiers futurs (tunnel sous la Manche et Euro-Disneyland de Marne-la-Vallée), les projecteurs se sont rallumés sur presque tous les grands du BTP.

La vedette est incontestablement revenue au roi Bouygues. Se déployant tous azimuts, le groupe de Francis Bouygues a d'abord manœuvré pour devenir le numéro un mondial de la branche avec près de 50 milliards de francs de chiffre d'affaires, en rachetant la SCREG en perdition (1,7 milliard de francs de dettes) au nez et à la barbe de ses rivaux intéressés, eux aussi, à la reprise (Auxiliaire d'entreprises, Dumez, Spie Batignolles). Bouygues a participé à hauteur de 80 % à la reconstitution des fonds propres de cette affaire, dont le retour aux bénéfices, déjà, est prévu pour 1987 (100 à 200 en 1988). En outre Francis Bouygues s'est offert les Trois Quartiers pour 300 millions de francs, et s'est attaqué à Spie Batignolles, réussissant à racheter 33,9 % de son capital, malgré les efforts de Schneider, sa maison mère. En plus Bouygues a décroché deux gros contrats, l'un pour câbler la Drôme, l'autre pour construire le pont de l'île de Ré. Maintenant, le groupe vise TF 1. Malgré le poids de SCREG, Bouygues table pour 1986 sur un résultat consolidé avec cette affaire en hausse de 5,1 %. L'an prochain, Bouygues s'installera dans son palace de St-Quentin-en-Yvelines, dont la taille va rendre jaloux son illustre voisin, le roi Soleil.

Lafarge s'est distingué en annonçant 227 % de profits en plus au 30 juin, grâce à l'amélioration de sa productivité et à la disparition des provisions pour restructuration. Ses résultats 86 devraient être excellents.

Poliet a intégré les activités mortiers de la SCAC et prévoit de dégager pour l'exercice entier un bénéfice accru de 50 %.

Pour Dumez, 1986 devrait être un bon cru.

En raison du rachat de Quillery et de provisions pour risques sur des chantiers saoudiens, Auxiliaire d'entreprises maintiendra ses résultats 86 au niveau 85 (+ 35 %). L'augmentation des profits reprendra l'an prochain.

GTM Entrepose est dans une situation comparable. Le recentrage des activités sur la France se confirme. De ce fait, la firme a conclu un accord de coopération technique avec Dumez, qui possède déjà 10 % de son capital, avec des rumeurs de fusion.

La Générale des eaux a pris une participation dans les filiales BTP de St-Gobain, qui ont été rassemblées dans SOGEA et SOBEA, la SGE-SB, autre filiale, prévoyant le retour à l'équilibre pour 1986 et des bénéfices pour 1987.

Mouton noir du compartiment, Maisons Phénix continue à enregistrer des pertes. Cette autre filiale de la Générale des eaux pourrait être regroupée dans une nouvelle entité, ou dit-on, être vendue.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
Auxiliaire d'entreprises	1 385	1 663	1 008	1 480
Bouygues (1)	964	1 470	907	1 270
Ciments français (2)	472	875	485	781
Colas	470	1 355	420	1 349
Dumez (3)	1 052	1 897	1 030	1 960
GTM-Entrepose	332	549	268	510
Lafarge-Coppée (4)	779	1 620	741	1 365
Maisons Phénix	177	351	169	197
Poliet (5)	895	1 734	820	1 803
SGE	61,80	91,90	57,50	89,40
Spie Batignolles	–	970	377	780

(1) Emission à 1 085 F d'un certificat d'investissement pour six actions. Attribution gratuite : 1 pour 5. Droit : 250 F.
(2) Emission à 520 F d'une action pour sept. Droit : 14 F.
(3) Attribution gratuite : 1 pour 7. Droit : 160 F.
(4) Emission à 1 300 F d'une action pour dix. Sans droit. Attribution gratuite : 1 pour 10. Droit : 130 F.
(5) Emission à 1 000 F : 1 pour 6. Droit : 70 F.

Le marché de Paris en 1986

INDUSTRIE DE CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE

Début des grandes manœuvres

Ce compartiment *fourre-tout* a retrouvé en 1986 la forme et le prestige qui lui avaient manqué l'année précédente. La plupart des entreprises dont les actions sont rassemblées s'apprêtent, il est vrai, à enregistrer de bons résultats. Beaucoup ont « fait le ménage » et cherché, souvent avec succès, à se déployer. De grandes manœuvres ont commencé à se dérouler et, sous le feu de l'actualité, l'industrie de consommation non alimentaire s'est classée en tête du peloton.

Grâce à l'assainissement effectué dans toutes ses branches, Prouvost table sur un bénéfice de 200 millions de francs, accru de 44 %. La société a renforcé son leadership mondial dans la laine en rachetant Berisford Lefebvre.

DMC, toujours très entouré, prévoit 150 millions de francs de bénéfice (+ 20 %) à structures comparables pour un chiffre d'affaires de 6,45 milliards sans grand changement. Le groupe textile a changé de dimension en acquérant SAIC-Velcorex, numéro un européen du *velours et du sportswear*, ainsi que Hervillier (laines à tricoter). Du coup, le président Charlier voit loin et pronostique 10 milliards de francs de chiffre d'affaires pour 1990 avec 350 millions de profits. Il envisage d'introduire l'action DMC à Londres. La firme va augmenter son capital de 300 à *400 millions de francs*.

Malheureux en 1986, Hachette *s'attend* à une amélioration sensible de ses résultats (+ 23 %), dont le montant pourrait atteindre 210 millions de francs avant plus-values ou moins-values, 410 millions après. Le groupe est devenu le premier distributeur international de presse en rachetant Curtis Circulation Company, numéro deux de la spécialité aux Etats-Unis. Il a également repris la participation d'Europe 1 dans *le Nouvel Economiste*, mais a vendu à Moët Hennessy ses intérêts dans la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Hachette s'est d'autre part constitué des munitions (2,7 milliards de francs) pour *réaliser son rêve : acquérir* TF 1.

Bic a augmenté sa part sur le marché mondial des rasoirs jetables pour la porter à 45 %. La charge Auboyneau-Labouret-Ollivier chiffre à 370 millions de francs (+ 10 %) *le bénéfice net* (part du groupe) pour 1986.

Vuitton a défrayé la chronique en lançant une OPE sur Veuve Clicquot (6 Vuitton contre 1 Veuve ou une obligation de 5 800 F convertible assortie d'*une soulte de* 500 F également pour une Veuve), avec en définitive l'accord des conseils d'administration de la Veuve. Dans l'enthousiasme, la société en a oublié *de suivre fidèlement* la réglementation et s'est fait tancer par la COB.

Bons résultats aussi en perspective pour Epéda (+ 14 %) et pour Sommer-Allibert, qui a lancé une offensive pour renforcer ses assises en Amérique du Nord en rachetant Domco, premier producteur canadien de revêtements de sol.

Skis Rossignol poursuit lentement son rétablissement *mais ne parvient* toujours pas à se refaire une image de marque. Ses bénéfice et chiffre d'affaires seraient supérieurs de 10 %. Essilor a grandi. Le groupe a pris une participation dans Domilens (implants intra-oculaires), en même *temps que le contrôle d'Angénieux* (zooms), et a racheté Sudop (distributeur Varilux au Brésil), mais ses profits vont marquer le pas.

C'est sur les Presses de la Cité que les projecteurs de l'actualité se sont dirigés. Objet de la convoitise du condottiere italien Carlo De Benedetti, le groupe est finalement tombé, avec sa filiale France-Loisirs, *dans les filets* de Sir *James* Gold-smith. Après avoir surenchéri, la Générale occidentale, un des groupes du financier franco-britannique, s'en est assuré le contrôle (3 G.O. contre 1 Presses). Le combat fut homérique.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
Agache (société financière)	700	1 345	600	1 450
A. Roudière	255	293,20	202	230
Bic	555	752	505	730
Didot-Bottin	580	*690*	*470*	*597*
DMC	313,90	599	301	599
Epéda	1 530	2 985	1 512	2 985
Essilor (1)	2 100	3 747	1 990	3 700
Hachette (2)	*1 280*	3 680	*1 500*	2 950
L'Oréal (3)	2 835	3 920	2 800	3 920
Presses de la Cité	1 835	2 970	1 700	2 735
Prouvost	239,50	328,50	222,50	271
Skis Rossignol	1 241	*1 490*	*1 100*	*1 290*
Sommer	*695*	1 495	748	1 495
Vuitton (4)	985	1 375	915	1 070

(1) Emission à 2 055 F d'un certificat d'investissement pour 5 actions. Sans droit.
(2) Emission à 3 000 F de 350 000 obligations remboursables en certificats d'investissement (1 pour 5).
(3) Emission à 3 175 F d'un certificat d'investissement pour 10 actions. Droit : 10 F.
(4) Emission à 750 F de 1 action pour 5. *Droit : 53 F.*
Attribution d'une action gratuite pour 8.

L'an I de la privatisation

Saint-Gobain, priez pour nous

S'il fallait un patron aux boursiers, le nom de Saint-Gobain paraîtrait désormais tout indiqué. Ce patronyme est maintenant indissociable des débuts – réussis – de la privatisation en France. Ce sont plus de un million et demi de petits épargnants qui se sont portés acquéreurs, pour dix titres chacun, du capital de Saint-Gobain mis en vente par l'Etat le 24 novembre. Tout *avait, il est vrai, été soigneuse*ment étudié. Le choix de la première privatisable (une valeur de *père de famille), son prix* (310 francs, accessible aux petits investisseurs), conjugués avec des conditions favorables (deux dividendes en dix-huit mois, avec une progression des bénéfices remarquable pour 1986, un marché boursier toujours dynamique...) et une vaste campagne de publicité.

Mais les résultats ont dépassé les prévisions des plus opti*mistes. Auprès des particuliers,* on l'a vu, mais aussi auprès des salariés et anciens salariés du groupe verrier, qui ont été soixante mille à souscrire aux 10 % du capital qui leur étaient réservés. Quant au placement international (20 % du capital, finalement réduits à 18 % pour satisfaire en priorité la demande française), il a été clos en quarante-huit heures, voire en douze heures, selon les pays.

Hors certificats d'investissement et titres mis en réserves pour l'attribution d'actions gratuites, le capital de Saint-Gobain est donc désormais réparti entre les particuliers (50 %), les salariés (10 %), les institutionnels français (25 %) et les institutionnels étrangers (15 %). Reste à suivre l'évolution de l'action, cotée pour la première fois le 24 décembre à 369 francs, pour juger de la réussite définitive de cette première privatisation et de l'apparition réelle de ce nouvel actionnariat *« populaire et salarié »* tant souhaité par le ministre de l'économie, M. Balladur.

AGRO-ALIMENTAIRE

Un fumet d'OPA

En dépit d'une progression annuelle modulée (+ 49 %), le secteur agro-alimentaire a été agité en 1986 d'un bouillonnement incessant, où OPA (offres publiques d'achat) et OPE (offres publiques d'échange) ont fait recette. Version française des rachats de Nabisco par Reynolds, ou de Carnation par Nestlé, Saint-Louis Bouchon a lancé une OPE sur Lesieur, pour former le deuxième groupe agro-alimentaire français, derrière BSN. Celui-ci, sans désemparer, a pris le contrôle (pour 3,4 milliards de francs), de Générale Biscuit, gonflant ainsi son chiffre d'affaires à 35,5 milliards de francs. La *décision* de surseoir à l'absorption a cependant été prise en novembre. Non *content d'avoir de la* sorte dissuadé par sa taille les candidats à l'OPA, le PDG de BSN, M. Antoine Riboud, s'est entouré d'un « club d'amis » (Paribas, Lazard, BNP, Crédit lyonnais, Société générale, Demachy, Deutsche Bank, Sofina), réunis dans la société Gemofin. Autorisée à émettre pour un maximum de 120 millions de francs des obligations à bons de souscription d'action, cette structure inédite doit permettre de verrouiller le capital du groupe. Beghin Say a bénéficié de la prise de contrôle de British Sugar par son actionnaire principal, Ferruzzi, une opération qui a donné naissance au premier groupe sucrier du monde.

Loin *d'être en reste*, Moët Hennessy a recentré sa présence dans la communication en rachetant des parts d'Hachette dans la CLT. Le groupe n'a pas caché ses intentions d'entrer dans le capital d'Havas, de participer au rachat de TF 1 et de la « 5 »...

Si Olida a encore perdu de *l'argent, l'ensemble du secteur* a enregistré des résultats encourageants et parfois exceptionnels. BSN, Générale Biscuit, Lesieur et Saint-Louis Bouchon ont déposé dans leurs corbeilles de mariage des bénéfices substantiels, unissant ainsi leurs bonnes fortunes pour s'accroître ou se diversifier à l'abri des convoitises extérieures.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
Beghin (1)	316	590	329	585
Biscuit (Gén.)	1 430	2 700	1 400	2 600
Bongrain	1 625	2 700	1 490	2 500
BSN	2 650	4 750	*2 720*	4 500
Lesieur	751	1 465	705	1 400
Martell	1 523	1 939	1 260	1 780
Moët-Hennessy (2)	2 330	2 790	1 875	2 553
Olida	210	290	158	162 50
Pernod-Ricard (3)	823	1 280	807	1 083
Perrier	489	179,50	93	819
Saint-Louis B.	313,50	823	301	802
Veuve Clicquot	3 160	5 700	3 235	4 740
Nestlé	31 560	38 870	30 200	39 050

(1) *Emission de certificats d'investissement* (1 CI pour 3 actions anciennes).
(2) Attribution gratuite (1 pour 5). Cours du droit : 450 F.
(3) Attribution gratuite (1 pour 4). Cours du droit : 260 F.

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

SEB qui rit...

La Bourse s'est montrée en *1986* très sévère en corrigeant les copies du secteur électrique, opérant un très rigoureux tri entre les groupes en voie de redressement, les sociétés n'offrant qu'une visibilité assez réduite et les affaires à problèmes.

A tout seigneur tout honneur : CSF, revenu en 1985 dans la zone des profits (960 millions de francs) et dont le bénéfice devrait au moins atteindre 2 milliards cette année, a eu droit à tous les égards.

Mais SEB a également été gâtée. L'entreprise se porte mieux : ses bénéfices devraient augmenter de 20 % à 220 millions de francs.

Antres favorites : Radiotechnique, qui a renoué avec une forte croissance ; Legrand, avec une augmentation attendue de ses résultats (+ 57 %) ; Alcatel, en passe de devenir le numéro deux mondial des *télécoms (65 milliards de francs de* chiffre d'affaires) en absorbant les intérêts d'ITT en Europe.

En revanche, la Bourse a tout juste accordé une bonne moyenne à Télémécanique, dont l'expansion *reste solide (+ 7 % de profits en* plus), mais qui traîne le boulet de sa filiale américaine ; à Signaux, devenu purement électronique après l'achèvement de sa restructuration mais qui ne redeviendra bénéficiaire qu'en 1987 ; à PM-Labinal, société procédant à une opération financière pour se prémunir contre une OPA ; à Leroy-Somer, dont le pari américain reste à confirmer ; à Matra, purgé par les cessions de son horlogerie à Seiko et de son équipement automobile (Jaeger, Solex) à Fiat, mais qui doit encore faire ses preuves ; à Crouzet enfin, dont le décollage tarde à se produire.

D'autre part, Merlin-Gerin, dont l'équipement lourd soulève la méfiance et qui pâtit de la baisse du *dollar, a été mis sous haute surveil*lance. Des zéros ont été distribués à TRT, Moulinex et Intertechnique.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
Alsthom (1)	427	595	295	338
Alcatel	1 388	2 558	1 805	2 450
Crouzet	255,50	442	224,90	340
Intertechnique	2 265	2 350	1 410	1 525
Legrand (2)	2 520	5 390	2 640	5 300
Matra	1 610	2 775	1 470	2 445
Merlin-Gerin	2 800	3 710	2 400	2 851
Moteurs Leroy-Somer	585	1 089	545	965
Moulinex	71,60	124,90	55,80	85,90
PM Labinal (3)	640	1 030	583	847
Radiotechnique (4)	395	1 090	400	1 056
SEB	362,50	781	367	758
Signaux	411	680	406	629
Télémécanique	2 695	3 870	2 630	3 200
Thomson-CSF (5)	749	1 764	815	1 579
TRT	2 365	3 230	1 940	2 408

(1) Emission à 300 F (1 pour 4). Droit : 25 F.
(2) Emission : 1 ADP pour 10 anciennes.
(3) Emission à 600 F (1 pour 3). Droit : 70 F.
(4) Attribution gratuite (1 pour *10*). *Droit : 100 F.*
(5) Emission à 1 810 F de 1,1 million d'actions de 100 F à bons de souscription. Sans droit.

CHIMIE

L'Air liquide chez l'Oncle Sam

Déjà un peu à la traîne l'année précédente, la chimie n'a pas réussi en 1986 à surmonter son handicap. De plus en plus pharmaceutique, ce compartiment a, il est vrai, continué à pâtir de la rentabilité décroissante des médicaments, une situation encore aggravée *par la baisse du dollar*. Une des firmes le plus affectées par ce phénomène a été Roussel-Uclaf, dont les dirigeants prévoient pour 1986 un bénéfice en baisse de 25 % sur les 519 millions de francs de 1985. Le recul sera probablement plus prononcé, l'estimation ayant été faite sur un dollar à 7,20 F. Mais le groupe a des ressources avec de nouveaux produits, dont les premiers commenceront à être commercialisés l'an prochain. *Il a revendu sa filiale* américaine Foster Grant.

Sanofi n'a pas été plus gâté. En *raison* du recul du dollar et du ralentissement de ses ventes de parfums et de produits de beauté au Moyen-Orient, son résultat au 30 juin était en baisse de 17 %. Le groupe estime s'être rattrapé durant la seconde partie de l'année. Pour préparer son expansion aux Etats-Unis, Sanofi se propose de mobiliser 1,6 milliard de francs par tous les moyens.

Mérieux s'attend à des profits nettement améliorés, en raison notamment du redressement de Rhône-Mérieux. En 1985, son bénéfice avait été sérieusement érodé par les pertes de cette filiale vétérinaire (– 81,7 millions de francs) en voie de redressement.

Le compartiment a quand même eu sa vedette en 1986. L'Air liquide a très bien tenu ce rôle en lançant une OPA de 1,1 milliard de dollars sur Big Three, gros producteur de gaz industriels aux Etats-Unis. Jusqu'à la dernière minute, le président Royère a tremblé, craignant que l'affaire n'échoue. Mais elle a été conclue fin octobre. C'est la plus grosse opération financière française lancée outre-Atlantique. En la réalisant, le groupe a mis un point d'orgue à sa reconquête du marché américain, où il est devenu le troisième producteur de gaz industriels.

Enfant chéri de la corbeille, Arjomari devrait à nouveau enregistrer une progression de ses *résultats*. Mais sa forte expansion de ces dernières années se ralentit.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
Arjomari (1)	1 049	2 275	1 055	2 130
L'Air liquide (2)	635	880	605	711
Institut Mérieux (3)	2 005	4 770	2 275	4 200
Nobel-Bozel (4)	6,80	24,40	15	31,25
Roussel-Uclaf	1 472	1 819	1 578	1 578
Sanofi	715	846	625	780

(1) Attribution gratuite (1 pour 10). Droit : 75 F.
(2) Emission à 400 F (1 action pour 5). Droit : 75 F.
(3) Attribution de 1 action pour 10. Droit : 400 F.
(4) Réduction du nominal de 60 F à 10 F et du nombre d'actions (3 pour 2 nouvelles).

SERVICES

Course aux images

Ce compartiment *hétéroclite* – où se côtoient hôtellerie et distribution d'eau, restauration et publicité – a fait preuve, en 1986, d'un dynamisme accru. Accor a conforté son rang de leader français de l'hôtellerie en dégageant un bénéfice *de 220 millions de francs* (contre 100 millions en 1985), en dépit du repli du dollar et de la baisse de fréquentation des touristes américains.

Les dirigeants du groupe ont laissé entendre qu'ils n'étaient pas hostiles à une OPA amicale. La rumeur d'une prise de contrôle par l'américain Marriot (restauration et hôtellerie) n'a, cependant, pas été confirmée. Poursuivant sa stratégie de diversification, Accor a créé, avec la Générale des eaux, la société Hexagone, qui propose aux maires diverses prestations (restauration collective, modernisation des *cantines*). *Un autre accord a été* signé avec le groupe Chargeurs pour l'exploitation du Mermoz. Leader français de la restauration collective, Sodexho a, en revanche, vu fondre son bénéfice annuel (– 16 %). La chute du dollar a pénalisé cette *société*, qui *réalise* 23 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis.

*Si la Lyonnaise des eaux a béné*ficié d'un accroissement de ses activités traditionnelles (distribution d'eau, énergie et chaleur), elle a aussi renforcé son image de société de communication en devenant majoritaire (53,5 %) dans Paris Câble, à côté de la Mairie de Paris et de la Caisse des dépôts. La Lyonnaise, qui s'est déclarée favorable à *un réseau de chaînes télévisées régionales* et a *pris* de surcroît 16,65 % de Barcelona Cable, escomptait pour 1986 un bénéfice supérieur à 270 millions de francs.

Son concurrent direct, la Générale des eaux, a tiré les premiers fruits de sa participation dans Canal Plus. Ses dirigeants n'ont pas exclu de participer au tour de *table dans la privatisation* de TF 1. Alors que Schlumberger ramenait de 10 % à 4,22 % sa participation dans la Générale des eaux, Saint-Gobain a réduit la sienne de 20,7 % à 5 %. Numéro un français de la distribution d'eau, le groupe a *connu quelques difficultés* avec Maisons Phénix (plus de 70 millions de francs de pertes attendues).

Malgré une chute de 85 % de ses bénéfices au premier semestre, les incertitudes pesant sur le sort de sa participation dans la « 5 » et TV 6, Europe 1 a continué d'attirer les sourciers.

La reprise par Hachette des parts (34,19 %) détenues dans Europe 1 par la Sofirad a été *interprétée comme une promesse* de développement de la société de communication.

C'est la *perspective* de sa privatisation (en avril 1987) et la progression de 10 % de ses résultats qui ont dopé Havas, lui-même candidat, avec la CLT, pour une participation dans la « 5 ». Le projet de loi sur les concentrations dans les médias, présenté au Parlement en fin d'année, risquait, cependant, de remettre en cause ce projet d'expansion.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
Accor	285	523	295	485
Bis	701	1 761	633	1 740
Club Méditerranée	476	730	421	722
Eaux *(Générale des) (1)*	936	*1 688*	877	1 341
Europe 1	1 200	1 600	770	822
Eaux (Lyonnaise des) (2)	1 087	1 600	1 008	1 449
Havas (3)	1 029	2 360	995	2 000
Publicis	*1 901*	2 500	*1 400*	2 300
Sodexho (3)	1 995	2 490	1 830	2 290

(1) Emission à 850 F (1 pour 10). Cours de droit 50 F. Attribution gratuite *1 action pour 10. Cours du droit : 138 F.*
(2) Emission à 750 F (1 pour 5). Droit : 60 F.
(3) Attribution gratuite : 1 action pour 5. Droit : 320 F. Attribution gratuite : 1 certificat pour 5. Droit : 275 F.

AUTOMOBILE ET ÉQUIPEMENTS

Chambardements

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1986
Européenne d'accumulateurs	68,90	140	49,95	89
Jaeger	*205*	*340*	*185,10*	*229,40*
Michelin (1)	1 600	3 578	1 670	2 630
Peugeot (2)	485	1 267	509	1 221
Valeo (3)	380	660	348	525

(1) Emission à 2000 F d'une action pour dix. Droit : 110 F.
(2) Attribution gratuite : une pour huit. Droit : 320 F.
(3) Emission à 475 F d'une action à deux bons de souscription pour quatre. Droit : 50 F.

Encore une excellente année pour les actions de ce compartiment, mais une année aussi entièrement placée sous le signe des grands chambardements.

Valeo s'est trouvé sous les projecteurs de l'actualité avec, à ses trousses dès février, le condottiere italien Carlo de Benedetti. Après des manœuvres serrées, le « raider » transalpin a réussi à prendre le pouvoir chez le numéro un français de l'équipement automobile, avec seulement 19 % des titres, en promettant de ne pas porter sa participation à plus de 30 % jusqu'en juin 1991. En augmentant son capital de façon complexe (bons de souscription attachés aux actions nouvelles pour acheter à 520 F et/ou 600 F une action Valeo du 1er janvier 1987 au 30 novembre 1988), le groupe s'est déjà procuré 690 millions de francs. A la fin de l'opération, il aura recueilli 1,5 milliard de francs. Cet argent consolide et consolidera le redressement en cours. Un bénéfice de 200 millions de francs est attendu pour 1986 (147 millions de pertes pour 1985). *Matra, tout en gardant* la minorité de blocage dans Jaeger et Solex, en a cédé le contrôle à Fiat, qui a intégré ces entreprises à sa branche équipement (Borletti, Veglia, Weber, Cavis). Le nouvel ensemble pèse 7 milliards de francs de chiffre d'affaires. Il est en meilleure posture pour affronter ses grands concurrents étrangers.

Grand remue-ménage aussi chez Michelin, qui a poursuivi sa cure d'*amaigrissement*. L'*usine* belge (1 034 personnes) a été fermée et les effectifs ont de nouveau été réduits en France (2 200 personnes, dont 1 150 à Clermont-Ferrand). Obsolète et toujours déficitaire, l'outil industriel national sera entièrement modernisé. Le groupe est sur la bonne pente. Avec les profits dégagés en 1985, les premiers depuis cinq ans, il a repris la distribution de son dividende. Les prévisions pour l'exercice en cours faites *par les analystes portent sur* 2 milliards de francs de bénéfices.

Chambardement chez Peugeot enfin, mais sympathique celui-là, avec le lancement de la nouvelle AX de Citroën, avec également la mon*tée en puissance* de la capacité bénéficiaire du groupe, devenu le premier constructeur français. Les modestes profits de 1985 (543 millions de francs) n'étaient qu'un commencement, et l'on murmure que Peugeot pourrait, lui aussi, aligner pour cette année un résultat de 2 milliards de francs.

nt en poupe

Le roi Bouygues

ÉCONOMIE

Les bourses étrangères en 1986

NEW YORK

Le meilleur et le pire

Après avoir atteint le 4 septembre son quatrième (et avant-dernier) sommet historique de l'année, à 1 919,71, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a connu, quelques jours plus tard, le jeudi 11 septembre, le plus fort repli jamais enregistré au cours d'une seule séance à New-York, perdant brusquement 86 points. Autant dire que le meilleur et le pire se sont côtoyés en 1986 à Wall Street. Si la cote a finalement conservé une avance de 26 % en douze mois, son parcours est apparu pour le moins tortueux.

Jusqu'à l'été, le marché a observé une certaine régularité dans la hausse. Autour du Big Board, les investisseurs vivaient dans l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt et d'une reprise économique américaine. Ils comptaient sur le loi Gramm-Rudman pour accélérer la résorption du déficit budgétaire, et sur le recul du dollar pour retrouver l'équilibre commercial. Sur fond d'inflation maîtrisée et de baisse des prix pétroliers, l'indice Dow Jones pulvérisait sans éclat mais en série ses records.

Dès janvier pourtant, l'oracle de Salomon Brother, M. Henry Kaufman avait émis quelques doutes sur l'état de santé de l'économie américaine et sur la baisse à venir des taux. Le marché, troublé, cédait du terrain, pour tomber à ce qui serait son plus bas niveau de l'année (1 502,29).

L'analyse du « gourou » de Wall Street devait se révéler en bonne partie exacte : la reprise, limitée à 2,5 % environ, n'a pas eu la vigueur escomptée. La baisse des taux, confirmée jusqu'en août, s'est interrompue.

C'est, précisément, la prise de conscience de l'impossibilité d'un repli concerté des taux, au lendemain du refus allemand, qui a provoqué le « jeudi noir » du 4 septembre. Un mouvement dont il faut cependant relativiser l'ampleur : en chutant ce jour-là de 4,6 %, la cote n'a rien subi de comparable avec son revers de 13 % du 29 octobre... 1929. Cette déconvenue sur le front des taux s'est combinée à beaucoup d'autres espoirs déçus pour donner aux cours leur allure cahotique. La persistance des déséquilibres, l'inconstitutionnalité d'une bonne partie de la loi Gramm-Rudman, le vote d'une réforme fiscale pénalisant les entreprises ont, coup sur coup, assombri l'horizon du marché. Incités à vendre avant la fin de l'année pour comptabiliser leurs profits mobiliers sur l'exercice 1986 et bénéficier une dernière fois de l'ancienne fiscalité plus avantageuse, les détenteurs d'actions ont pesé sur les cours en décembre. Le Dow Jones n'a pu, dans ces conditions, se maintenir à son plus haut niveau absolu (1 955,77 le 2 décembre). Les interférences croissantes des contrats à terme (options, indices, actions) n'ont cessé d'accroître les fluctuations des cours.

Le retour d'une majorité démocrate à la Chambre des représentants n'a pas ébranlé la communauté financière. L'affaire Boesky (voir encadré) a en revanche fait régner à Wall Street une ambiance de Watergate.

	Cours fin 1985	Cours fin 1986
Alcoa	39 5/8	33 3/4
ATT	24 3/8	25 1/2
Boeing	49 1/8	54 1/8
Chase Man. Bank	69	37 1/8
Du Pont de Nemours	66 3/8	87 5/8
Eastman Kodak	50	69 7/8
Exxon	53 3/8	73 7/8
Ford	56	57 3/8
General Electric	70 7/8	87 3/4
General Motors	71 1/8	67
Goodyear	30 1/2	41 5/8
IBM	153 1/4	121 3/4
ITT	37 1/4	53 1/8
Mobil Oil	30 1/8	39 7/8
Pfizer	50 1/4	60 7/8
Schlumberger	35 5/8	32 1/8
Texaco	30 5/8	36 1/8
UAL Inc.	48 7/8	54 1/8
Union Carbide	72 3/8	22 3/4
US Corp.	24 5/8	21 3/4
Westinghouse	43 3/8	59 1/8
Xerox Corp.	57 1/2	63

L'année s'est terminée dans un climat de suspicion. La déréglementation sans garde-fou a montré qu'elle pouvait jeter le discrédit sur le plus grand marché de valeurs du monde. L'année 1985 avait vu l'émergence des raiders, ces candidats de tout instant à l'OPA inamicale, 1986 restera comme l'année des initiés (insiders). Si certains, et non des moindres, ont été mis hors d'état de nuire au lendemain de leurs méfaits, la SEC (Security and Exchange Commission) – organe de contrôle des bourses – n'a pas trouvé le moyen d'étouffer ces affaires dans l'œuf. Pour 1987, les autorités de régulation des dix principales Bourses du monde prévoient de renforcer leur coopération « à travers les frontières », afin d'intervenir à temps. Un ressort a d'ores et déjà été cassé, à Wall Street, comme en témoignait l'évolution indécise de la cotation en fin de parcours, alors que la crainte d'une remontée suscite des prix du pétrole pesait sur le marché.

L'« affaire Boesky »

Le 15 novembre, la SEC infligeait au financier Ivan Boesky une amende de 100 millions de dollars pour usage illicite d'informations confidentielles. Surnommé « Money Machine » par le magazine américain Fortune, M. Boesky est ainsi apparu, à la surprise de ses nombreux admirateurs de Wall Street, comme l'homme orchestre d'un réseau d'initiés. Grâce à des informations « top secret » concernant les sociétés cotées, que lui vendait David Levine (un autre « initié » condamné quelques mois plus tôt par la SEC à 12 millions de dollars d'amende), Boesky s'était taillé la réputation d'un maître du risque financier. Pour ne pas aller en prison, Levine l'a « vendu » aux autorités de contrôle. Pour les mêmes raisons, Boesky a enregistré dans les semaines précédant l'annonce de sa condamnation ses conversations téléphoniques avec d'autres initiés. Fin 1986, d'autres têtes étaient en passe de tomber à Wall Street...

FRANCFORT

En queue de peloton

Après trois années et demie d'une hausse menée à un train d'enfer, surtout la dernière année, les Bourses allemandes ont accompli, en 1986, une très médiocre prestation (+ 6,8 %) et se sont retrouvées loin à la queue du peloton. L'activité n'a pourtant pas faibli. Tous les records de transactions sont tombés sur les huit places du pays.

Mais volume ne rime pas toujours avec performance. Après un départ raté, les différents marchés, dopés par l'abaissement du taux d'escompte en mars, par l'espoir aussi d'une revalorisation du deutschemark, qui avait réveillé une clientèle étrangère devenue amorphe, s'étaient mis en devoir de rattraper le temps perdu. Une aubaine pour les nouveaux élus (VDO, Bertelsmann), qui introduisirent leurs actions en mars et firent un tabac. Mais le sursaut ne fut pas de très longue durée.

Avec la catastrophe de Tchernobyl, la crainte d'une poussée des Verts aux élections régionales de Basse-Saxe du 15 juin freina les ardeurs. Comme la situation économique se révélait plutôt décevante, avec pas mal d'inconnues, les marchés jugèrent bon de prendre du recul. La déroute des écologistes, desservis par de trop violentes manifestations, ramena le calme, et la victoire de la coalition formée par les chrétiens-démocrates et les libéraux provoqua un retour de flamme. Mais rapidement les problèmes de l'heure reprirent le dessus. La baisse continue du dollar, qui commençait à produire ses effets pervers sur les résultats des entreprises, la remontée du prix du pétrole, la menace protectionniste venue des Etats-Unis : autant de prétextes dont les marchés se saisirent pour derechef faire demi-tour. Nouvelle et fausse sortie. La décision prise au milieu de l'été par la Réserve fédérale américaine d'abaisser son taux d'escompte raviva l'ardeur de la spéculation.

	Cours fin 1985	Cours fin 1986
AEG	238	332
BASF	268,60	275,30
Bayer	270	319,80
Commerzbank	333,50	310,50
Deutschebank	914	824
Hoechst	273	269,40
Karstadt	330,50	476,50
Mannesman	293,50	175
Siemens	732,50	743
Volkswagen	459,80	433,20

Avec la promesse d'allégements fiscaux et d'une accélération de la croissance en 1987, la troisième grande reprise de l'année se produisit en août. Las ! Elle n'eut pas plus de succès que les précédentes, avec l'atténuation rapide des espoirs de détente monétaire. A mesure que les jours et les semaines passaient, la Bundesbank se raidissait pour finalement refuser tout net de céder aux injonctions américaines de se lancer dans une désescalade du loyer de l'argent. La déception succéda à l'espoir. Les marchés reculèrent à nouveau et occupèrent l'automne à consolider leurs positions au voisinage des niveaux atteints au mois de mai précédent. La baisse du taux d'escompte japonais leur fit tendre l'oreille, mais le charme était rompu.

Ensuite, comme toutes les places européennes, les Bourses allemandes ressentirent l'effet du « big bang », puis du scandale des initiés à New-York. Sans parvenir vraiment à décoller, elles gagnèrent cahin-caha la fin de l'année avec, en point de mire, les élections au Bundestag du 25 janvier 1987. Car si le Parti chrétien-démocrate et le chancelier Kohl avaient de nouveau le vent en poupe, la communauté financière allemande ne jugeait pas encore la partie gagnée. Trop de désillusions sur le démarrage d'une croissance par ailleurs très anticipée lui avaient enseigné au fil des mois à se montrer prudente. Et l'imprévu pétrolier (renchérissement du brut) est encore venu lui rappeler que le temps des difficultés n'était pas révolu.



MILAN

Double pause

La Bourse de Milan a clos l'exercice annuel en progrès de 52,3 % par rapport au 1er janvier 1986.

Pour la deuxième année consécutive, l'institution a battu un record mondial de hausse (l'indice général des cotations avait doublé l'an dernier). Mais l'ambiance et les perspectives sont cette fois beaucoup moins optimistes que celles de décembre 1985.

L'année s'est en effet divisée en deux parties très distinctes : un « boom » qui est allé s'accélérant, dans le prolongement de l'euphorie 85, jusqu'au « jeudi noir » du 29 mai. Puis une phase de baisse en deux temps, brève mais brutale, jusqu'à la fin de juillet. Après une sensible reprise en août et au début de septembre, baisse plus lente mais prolongée jusqu'à la clôture du 15 décembre.

Au 20 mai, jour de l'apogée, l'indice était en augmentation de 103,35 % par rapport au début de l'année. Il n'était peut-être pas excessif alors de parler d'« emballement », et certains opérateurs, notamment étrangers, ont pu être tentés de prendre leur bénéfice pour prévenir une chute... qu'ils ont provoquée, mais seulement après des déclarations maladroites du ministre des finances, M. Bruno Visentini, et du président du conseil, M. Bettino Craxi, relatives à une éventuelle taxation des plus-values en capital, qui ont véritablement déclenché le phénomène.

Le recul a été de 20 % en deux semaines, alors que Milan venait juste de dépasser Paris, à la troisième place européenne, après Londres et Francfort, pour le volume des transactions.

La chute de l'indice dans la seconde moitié de l'année a été contrecarrée par une activité inhabituelle en août et au début de septembre. Cette période a correspondu à une intense animation autour de la compagnie d'assurances italienne la Fondiaria, convoitée par Montedison.

Une autre pause dans la baisse (à vrai dire même une légère reprise) a, en octobre et jusqu'à la mi-novembre, été marquée par une forte activité autour de quelques grands titres privés : Fiat, les Assurances Generali et la Montedison. Mais le dernier mois a vu un nouveau et profond recul, scellant ainsi négativement ce qui restera, pourtant, une très bonne année... pour tous ceux qui étaient arrivés en Bourse avant le 19 mai.

Simple « moment de réflexion », après une phase d'« explosion », pour reprendre le mot du président du patronat italien, M. Luigi Lucchini ? Ou bien le boom de Milan n'aura-t-il été qu'un feu de paille ?

Il est permis de penser que la bonne tenue générale de la Bourse lombarde, ces deux dernières années, était solidement enracinée.

L'euphorie des acheteurs reflétait l'excellente santé globale de l'économie péninsulaire, et en particulier le redressement spectaculaire de la plupart des grandes entreprises industrielles, privées et publiques.

LONDRES

A l'heure du Big Bang

Lancé le 27 octobre 1986 à grand renfort médiatique, le Big Bang a introduit 4 réformes-clés, au London Stock Exchange :

● Le principe séculaire des commissions fixes est supprimé. Place à la libre concurrence qui permet aux professionnels de déterminer leurs tarifs à leur convenance.

● La distinction entre jobber (grossiste en actions) et broker (équivalent de l'agent de change : conseiller des investisseurs dont il exécute les ordres moyennant une commission) disparaît. Cette suppression de frontière a permis des concentrations entre ces deux catégories d'intervenant, qui souffraient jusque-là de l'insuffisance de leur surface financière. Mais la plupart des jobbers et des brokers ont été absorbés par des institutions bancaires.

● L'admission au Stock Exchange de firmes étrangères. Dès avant le coup d'envoi officiel du Big Bang, les firmes de courtage américaines (Merill Lynch, Shearson Lehman) et japonaises (Nomura) se sont installées dans la City, imitées par un grand nombre de banques de dépôt et d'investissement.

● La cotation à la criée cède la place à une noria d'ordinateurs qui transmettent les cours en continu jusque dans les salles de transaction des firmes de courtage. Rome n'est plus dans Rome...

Soucieux de renforcer la protection des investissements, le gouvernement a mis en place dans le cadre du Financial Service Act une autorité supérieure de contrôle, le SIB (Security Investment Board). Cette nouvelle institution n'a pu empêcher le premier accroc du « Big Bang » : fin novembre, M. Geoffrey Collier, un responsable de la banque d'affaires Morgan Greenfell, s'est rendu coupable d'un délit d'initié, mettant à profit des informations confidentielles pour spéculer dans son propre intérêt... En décembre, des fonctionnaires étaient soupçonnés d'avoir commis des abus du même genre.

Un souffle court

Après un début prometteur qui a permis à l'indice Financial Times d'atteindre le 3 avril son plus haut niveau historique (1 425,90), le London Stock Exchange n'a pas confirmé ses bonnes dispositions initiales. Dans les derniers jours de décembre il conservait un modeste gain de 14 % pour l'ensemble de l'année ; mais l'indice FT restait sous la barre des 1 300 points. Il est vrai que l'économie britannique a été loin de réaliser les performances espérées, détériorant par là même le climat boursier. La chute des revenus pétroliers (6 milliards de livres environ de manque à gagner), conjuguée avec les attaques sur la livre, n'a fait qu'accroître le malaise. Avant même la fin du premier semestre, la City ressemblait à un îlot de prospérité menacé, dans une économie en perte de vitesse.

La dégradation des résultats d'ICI, le véritable baromètre des sociétés britanniques, a dès avril installé le doute dans la communauté financière. Le recul de 24 % du bénéfice trimestriel de ce géant de la chimie était le signe avant-coureur d'une phase de déclin, irrégulier mais réel, des cours, qui s'est à peine ralentie en août.

Après une « semaine noire » début septembre, consécutive à l'effondrement de Wall Street qui a entraîné dans son sillage tous les marchés mondiaux, le Stock Exchange s'est quelque peu ressaisi au moment du Big Bang. Le jeu en valait la chandelle : la City a frappé le 27 octobre les trois coups de la grande déréglementation des marchés financiers (voir encadré), destinée à accroître la dimension internationale de Londres face à New-York et à Tokyo. Seule une panne générale du système informatique a quelque peu retardé les opérations.

Les 4,3 millions d'investisseurs qui ont ensuite, début décembre, acheté massivement des titres British-Gas – la plus grande entreprise jamais privatisée par le gouvernement Thatcher, – ont donné une certaine réalité à la « démocratie d'actionnaires » souhaitée par le premier ministre anglais. L'opération, qui doit rapporter 5 milliards de livres à l'Etat, a aussi montré que les liquidités ne manquaient pas, sur un marché pourtant très sollicité auparavant. Une émission d'un montant de 400 millions de livres avait déjà été lancée en début d'année par l'agence de relations publiques Saatchi and Saatchi. La fièvre d'OPA, qui s'est poursuivie en 1986 (prise de contrôle d'Imperial Group par Hanson Trust, tentative – ratée – d'Argyll Group sur Distillers, velléités d'ICI sur Beecham), a encore mobilisé d'importants capitaux. Grâce à l'extension des heures de cotation, Londres s'est enfin placé en temps réel dans le concert des grandes places : tôt le matin, les opérateurs peuvent désormais intervenir à Tokyo avant la fermeture du marché. Dans la soirée, ils peuvent participer aux premières transactions de New-York. Abolir le temps pour attirer plus d'argent, c'est le défi de la City, qui reste le principal poumon financier du pays.

	Cours fin 1985	Cours fin 1986
Beecham	340	440
Bowater	303	346
Brit. Petroleum	548	715
Charter	200	271
Courtaulds	189	313
De Beers*	4,40	7,50
Free State Geduld*	17,62	11 7/16
Glaxo	1545	1844
Gt. Univ. Stores	958	1 450
Imp. Chemical	732	1 084
Shell	661	979
Unilever	1355	2 179
Vickers	380	390
War Loan	35 1/4	34 7/8

(*) En dollars.

D'UNE PLACE A L'AUTRE

Places	Fin 1985	Fin 1986	%	Plus haut 1986	Plus bas 1986
Milan	451,97	702,67	+ 55	908,20	454,70
Zurich	618	671	+ 8,5	681,90	579,70
Francfort	1 908	2 038,70	+ 6,8	2 278,80	1 749,70
Bruxelles	2 924,25	4 034,98	+ 37,9	4 131,69	2 766,11
Amsterdam	252,40	280,90	+ 11,2	301	240,40
Hongkong	1 543	2 503,77	+ 64	2 503,72	1 559,94
New-York	1 526,49	1 928,85	+ 26,4	1 955,57	1 502,29
Londres	1 116,20	1 272,10	+ 13,9	1 425,90	1 094,30
Tokyo	1 034	1 566,68	+ 51,5	1 583,35	1 025,85

TOKYO

Dans le sillage des shinjinrui

Et de quatre. Après trois bonnes années, 1986 s'est à son tour achevée à Tokyo sur une nouvelle salve de hausses. Et quelles hausses ! Cette dernière cuvée a été la meilleure de toutes. Distancé depuis 1983 par ses grands rivaux, le Kabuto-Cho a cette fois remonté le peloton pour se classer quatrième au palmarès mondial avec une progression de 51,5 %.

Comme sur tous les autres marchés, le gonflement des transactions a été spectaculaire avec une activité pratiquement doublée. Le 23 août, un record journalier tombait avec 2,3 milliards de titres échangés.

Une belle année donc, mais pas exempte d'émotions et ponctuée par de nombreux points d'interrogation. Elle s'était ouverte en fanfare et la fête s'était poursuivie jusqu'au creux de l'été. Apparemment insensible à la fatigue, la Bourse de Tokyo ne consentait pas, pendant huit mois, à vraiment ralentir l'allure, à telle enseigne que le 20 août sa hausse dépassait déjà 50 % avec l'indice Nikkei au voisinage des 19 000 points et l'indice général très près des 1 600 points.

Le phénomène était d'autant plus étonnant que rien ne le justifiait. Avec l'incessante ascension du yen face à un dollar fondant (– 24 % à la mi-août), l'avenir économique du Japon s'assombrissait et la promesse d'un sursaut industriel, avec le recentrage effectué sur le marché intérieur, paraissait bien lointaine. Sans doute la stabilité politique, nécessaire à la réussite de ce nouveau pari, était obtenue avec le succès électoral remporté le 6 juillet par le Parti libéral-démocrate conduit par le premier ministre, M. Nakasone.

Mais le succès ne répondait pas vraiment à la question que l'étranger se posait : pourquoi Tokyo continue-t-il à monter ? En fait, cette longue progression avait une explication d'une tout autre nature. Elle tirait d'abord son origine d'une abondance inaccoutumée des liquidités : d'après les experts, 400 milliards de dollars au total pour 1986, principalement détenus par les sociétés d'investissement (180 milliards de dollars), les fonds de retraite (120 milliards) et les fameux Tokkins, fonds de placement toujours en vogue chargés de faire fructifier très rapidement l'argent des entreprises. Autant le dire : à couteaux tirés entre eux, ces Tokkins s'en sont donnés à cœur joie, contribuant à faire bouillonner les cours. Mais surtout, le Kabuto-cho a très largement profité des talents déployés par une nouvelle race de courtiers à la solde des banques et des compagnies d'assurances : le shinjinrui.

Ce sont des jeunes gens d'une vingtaine d'années, formés sur le marché des changes et qui ont gardé du négoce des monnaies de solides habitudes d'agressivité. Connaissant très mal ou pas du tout les valeurs mobilières, ils se sont lancés dans une spéculation effrénée, jouant à fond les actions des entreprises en déconfiture (chantiers navals, métallurgie, ingénierie, services publics) en raison des énormes actifs immobiliers que celles-ci détiennent à Tokyo et dans sa région où le mètre carré de terrain vaut son pesant d'or. Ces « golden boys », façon nippone, ont pour eux de n'avoir jamais connu la baisse... et d'ignorer la prudence. Ils ont, eux aussi, donné une forte impulsion au marché, entraînant dans leur sillage nombre d'investisseurs moins audacieux.

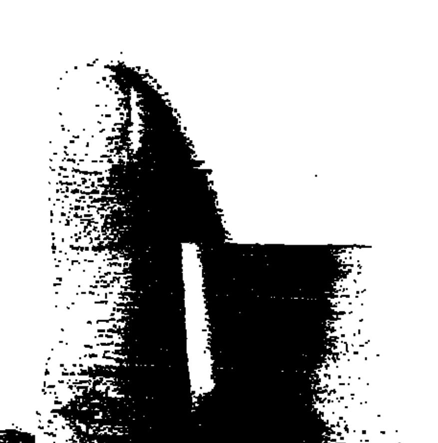
	Cours fin 1985	Cours fin 1986
Akaï	395	370
Bridgestone	522	733
Canon	1 170	1 060
Fuji Bank	1 540	1 810
Honda Motors	1 210	1 400
Matsushita Electric	1 330	2 160
Mitsubishi Heavy	387	426
Sony Corp.	4 090	3 500
Toyota	1 210	2 290

Mais à force de monter, le Kabuto-cho devenait chaque jour plus vulnérable. Au seuil de l'automne, la Bourse de Tokyo était la seule à n'avoir pas encore fait sa crise. Le réveil fut brutal. Le marché eut droit, le 12 septembre, à son vendredi noir avec un premier record de baisse en une séance (– 461 points au Nikkeï) puis, dans la foulée, le 16 septembre, à un mardi terrible (– 637,3 points). La place mit plus d'un mois à s'en remettre, les incertitudes liées à l'évolution du loyer de l'argent dans le monde ajoutant encore à la confusion générale.

Le plan de relance mis en œuvre par le gouvernement, la décision prise par la Banque de Tokyo d'abaisser son taux d'escompte à son plus bas niveau depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, enfin l'accord américano-nippon sur le maintien de la parité monétaire yen-dollar ont remis du baume sur le cœur meurtri des boursiers nippons. Le marché se mit en devoir de remonter la pente. La vive reprise de Wall Street exerça un effet stimulant.

En fin d'année, le Kabuto-cho avait rejoint ses plus hauts niveaux de l'année. Mais beaucoup se posaient déjà la question de savoir quelle coloration l'année boursière 1987 allait prendre. Le Japon a des atouts. La baisse des matières premières en a constitué un jusqu'à la reprise des prix du pétrole en décembre. Malgré l'enchérissement du yen, ses entreprises ont réussi à conserver à peu près intactes leurs parts de marché à l'extérieur grâce à une judicieuse politique d'implantation. Mais la croissance se ralentit. Le yen n'est pas à l'abri de nouveaux méfaits du dollar. Et nul ne sait où conduira la réduction de production décidée par l'OPEP. Tout dépendra donc de la faculté du pays à s'adapter à la situation nouvelle.

L'événement en 1986 a été l'entrée au Kabuto-cho de firmes étrangères, à savoir trois américaines (Merrill Lynch, Goldman Sachs, Morgan Stanley) et trois britanniques (Jardine Fleming, Vickers da Costa et SG Warburg).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 29 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Cinéma : le Serment de Robin des Bois ■
Film français de Terence Fischer (1960), avec Richard Greene, Sarah Branch, Peter Cushing.
Un hors-la-loi de la forêt de Sherwood se dresse contre le shérif de Nottingham. Une curiosité.

21.55 Documentaire : Paroles d'enfants.
De Bernard Martino. 2e partie : Paroles pour suivre.
Riches ou pauvres, handicapés ou bien portants, les enfants n'échappent pas à la pesanteur. Ils nous ressemblent...

22.55 Journal.

23.10 Destinations futures.
Emission de Roger Gicquel.
Avec Pierre Fluchaire, spécialiste du sommeil et du rêve.

23.25 Variétés : Vive le rire !

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Téléfilm : La belle Otéro.
Réal. José Maria Sanchez. D'après le roman de Massimo Grillandi. Avec Angela Molina, Harvey Keitel.
Dernier épisode. La belle Otéro part pour les Etats-Unis jouer dans le spectacle d'Ernest Jurgens. C'est le triomphe... et le grand amour entre eux, mais...

22.15 Portrait :
Michel Galabru.
▶ Par André Halimi.

23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.30 Cinéma : Paroles et musique ■
Film français d'Elie Chouraqui (1984), avec Catherine Deneuve, Christophe Lambert, Richard Anconina.
Deux garçons inséparables, parolier et chanteur, sont lancés par une organisatrice de concerts. L'un s'éprend d'elle. Amour et show-biz.

22.15 Journal.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Scout toujours □ film français de Gérard Jugnot (1985), avec Gérard Jugnot, Jean-Claude Leguay, Jean Rougerie, Jean-Paul Comart, Agnès Blanchot. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Documentaire : Dans le secret des bleus. 23.25 Football américain. 0.35 Cinéma : Rue des Prairies** ■ film français de Denys de La Patellière (1959), avec Jean Gabin, Claude Brasseur, Roger Dumas, Marie-José Frankeur. **1.55 Magazine : Vidéo plaisir. 2.25 Série : Les monstres.**

LA « 5 »

20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 22.20 Série : L'inspecteur Derrick. 23.30 Série : Lou Grant. 0.20 Feuilleton : Dynastie 2. 2.10 Série : L'inspecteur Derrick.

TV 6

20.30 Série : *Les envahisseurs.* **21.20 Série :** *Les superminds.* **22.05 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Scènes littéraires. Zabulon, de René de Obaldia.
21.30 Musique : Latitudes. Liturgies des chrétiens orthodoxes éthiopiens.
22.30 La nuit sur un plateau. Invités : Octavio Paz et Claude Esteban.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Renseignements sur Apollon* : concert (donné le 28 novembre salle Pleyel) : Le songe d'une nuit d'été, ouverture op. 21, de Mendelssohn ; Symphonie n° 29, en la majeur, K 201, de Mozart ; Concerto pour piano *et orchestre n° 1, en ré mineur*, op. 15, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Jun'ichi Hirokami ; sol. Wladimir Ashkenazy, piano ; à 22.30, Berlioz ignoré, méprisé par les Français...
24.00 *Les soirées de France-Musique.* Stokowski à Hollywood : œuvres de Bach, Berlioz, Liszt, Tchaïkovski, Dukas, Stravinski, Beethoven, Moussorgski, Schubert.

Mardi 30 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : La petite maison dans la prairie.

14.40 Croque-vacances.
Variétés : La bande à Basile, Gérard Lenorman ; dessins animés : Sesson et Sally, Dare-dare motus, Puff le dragon...

17.05 Feuilleton : L'appel de l'or.
D'après Jack London.
Premier épisode : La fièvre du Klondike.
La ruée vers l'or dans le San-Francisco de 1898.

18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes.
19.10 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.25 Loto sportif.
20.35 Série : Arsène Lupin.

21.30 Théâtre : Boulevard du mélodrame.
Pièce de Jean Pineiro et Alfredo Arias. Réal. Pierre Cavassilas. Avec Jean Rochefort, Jean Benguigui...
Retrouvailles, trahisons, coups de théâtre à l'Auberge des Adrets.

23.25 Journal.

23.40 Destinations futures.
Avec François Bedarida, historien.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.50 Magazine : Aujourd'hui la vie.
15.00 Série : Simon et Simon.
15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
Emission présentée par Christophe Dechavanne. Avec Desireless.
17.35 Récré A 2.
Mimi Cracra ; Lire lire lire ; Quick et Flupke.
18.05 Série : Ma sorcière bien-aimée.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.00 Feuilleton : Des toques et des étoiles.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Alamo ■■
Film américain de John Wayne (1960). Avec John Wayne, Richard Widmark.
▶ *Une épopée à la gloire des défenseurs du fort Alamo (Texas, 1836) contre les Mexicains. Passionnant.*

23.20 Magazine : Cinéma, cinémas.
D'Anne Andreu, Michel Boujut et Claude Ventura.
Au sommaire : Nathanael West ; Les nouveaux acteurs ; Premiers mètres : les premières pellicules tournées par Jean Rouch, Nagisa Oshima et Fred Wiseman.

0.10 Série : Johnny Staccato.
0.40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.00 Série : Les contes savoureux d'Auvergne.
14.15 Laurel et Hardy.
14.30 Série : *Au gui l'an neuf.*
Pyjama de soirée, avec Rufus.
15.00 Série : Les évasions célèbres.
16.00 Feuilleton : Quentin Durward.
17.00 Mickey, Donald et compagnie.
17.55 Croqu'soleil.
19.00 Le 19-20 de l'information (et à 19.35).
19.15 Actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.00 Variétés : Tous en piste.
Avec Françoise Fabian, Bill Baxter, Dorothée, Den Harrow, Michèle Torr.
20.30 D'accord pas d'accord.
20.35 La dernière séance.
Soirée Spencer Tracy.

Cinéma, 1er film : Capitaine sans loi ■■
Film américain de Clarence Brown.
1620. Un marin dur et sans scrupules est chargé d'emmener sur un voilier une centaine d'émigrants anglais allant au Nouveau monde. Belle œuvre romanesque.

22.40 Journal.

23.05 *Cinéma, 2e film : Le père de la mariée* ■■
Film américain de Vincente Minnelli.
Un avocat prépare les noces de sa fille et doit faire face à une avalanche de complications. Liz Taylor en ingénue et Tracy remarquable.

0.35 Cinéma, 3e film : Allons donc, papa ■
Film américain de Vincente Minnelli.
Les jeunes mariés du film précédent vont avoir un bébé.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : le Voyage à Paimpol ■ film français de John Berry (1985), avec Myriam Boyer, Michel Boujenah, Jean-François Garreaud, Dora Doll, Michèle Brousse, André Rouyer. **15.30 Cinéma : Tu fais pas le poids, shérif** ■ film américain de Hal Needham (1980), avec Burt Reynolds, Jackie Gleason, Jerry Reed, Don Deluise, Sally Field. **17.05 Cabou cadin. 17.30 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Variétés : Sandwich. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. 20.35 Cinéma : Salut l'ami, adieu le trésor !** □ film américain de Sergio Corbucci (1981), avec B. Spencer, T. Hill, John Fujoka, Luise Bennett, Sal Borgese. **22.15** ***Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Frankenstein Junior*** ■■ film américain de Mel Brooks (1974) avec Gene Wilder, Peter Boyle, Marty Feldman, Madeline Kane, Cloris Leachman, Teri Garr (v.o.). **0.10 Cinéma : la Malédiction finale** □ *film américain de Graham Baker (1981)*, avec Sam Neil, Rossano Brazzi, Don Gordon, Lisa Harrow, Barnaby Holm. **1.55 Les superstars du catch.**

LA « 5 »

14.10 Série : Tonnerre mécanique. 15.10 Série : Jaimie. 16.10 Série : Chips. 17.10 Série : Shérif fais-moi peur. 18.10 Série : K 2000. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Cinéma : les Charlots contre Dracula ■ film français de Jean-Pierre Desagnat. **22.15 Série : Mike Hammer. 23.15 Série : Lou Grant. 0.15 Série : Beretta. 1.15 Série : Mike Hammer. 2.15 Série : Supercopter (rediff.).**

TV 6

14.00 *6 Tonic.* 17.00 Système 6. 18.50 NRJ 6. 19.40 Série : Max la Menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Cinéma : l'Homme aux mille visages ■ film américain de Joseph Pevney (1957), avec J. Cagney, D. Malone. **22.35 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Emission spéciale : La mode. Reportages : *Les handicapés une mode à créer* ; Mode enfantine et idée de l'enfance ; Les gros formats ; La star à découvert ; Les femmes enceintes.
21.30 Musique : Diagonales. Le long du fleuve Diagonales (100e émission).
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Le vin.
0.10 Du jour au lendemain.

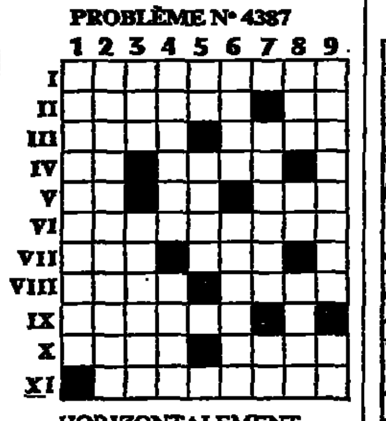
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 septembre à Berlin) Symphonie n° 4, en ré mineur, op. 120, de Schumann ; Les tableaux d'une exposition (orchestration de Maurice Ravel), *de Moussorgski, par l'Orchestre philarmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache.*
23.00 Les soirées de France-Musique.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4387



HORIZONTALEMENT

I. Matières à contrariété pour une femme empoisonnante. – II. N'étant pas dans le bain, ne risque pas de se mouiller. Divinité. – III. Instrument de taille. Valeur ferme pour Margaret Thatcher. – IV. En haut. Compositeur né à Lille. – V. Matière vénale. Occupent une place identique chez le libraire et dans la bibliothèque. La devise des hommes d'avenir. – VI. Des étoiles qui brillèrent longtemps dans le désert. – VII. Manifestation de fièvre espagnole. Petit porteur d'une charge importante. – VIII. Ses « Nourritures terrestres » ne repaissent que l'esprit. Mener jusqu'à l'épuisement. – IX. Un fin renard. – X. *Eminence coléreuse.* Vêtement de laine ou brosse de soie. – XI. Travailleur intellectuel.

VERTICALEMENT

1. Ouvrage nécessitant l'appui de plusieurs œuvres. – 2. Pour lui, l'essentiel n'est pas de gagner, mais de ne pas participer. – 3. Pour une toilette en déshabillé. L'autocritique n'est *pas son fort.* – 4. A sa porte à Paris et ses portes à nos frontières. Agent de maîtrise à l'atelier. – 5. Lettres de crédit. La baie ou le pépin. – 6. Pour être bien vu, il faut taper dedans. Ce que sentirent bien des gens qui n'étaient pas en odeur de *sainteté.* – 7. *Pour faire des* cannes ou des sièges cannés. Courant des Flandres. – 8. Moi, pour un psychanalyste. Vaste espace vert. – 9. Son train inspira La Fontaine. Annonce une addition.

Solution du problème n° 4386

Horizontalement

I. Taille-crayon. Té. – II. Orpailleurs. Lot. – III. Riel. Io. Gâté. – IV. Racontars. Savon. – V. E.N.A. Equipage. – VI. Fi ! Râ. Utérus. Io. – VII. Asperge. Rat. Uni. – VIII. Cm. Tee. Lèges. Ur. – IX. Ténicide. Muets. – X. Oc. Ni. Parloir. – XI. Ulve. Dépôt. Lita. – XII. Rein. Rustine. En. – XIII. Uccle. Site. – XIV. Années. Na ! Tatoué. – XV. Sas. Déesse. Ente.

Verticalement

1. Torréfacteur. As. – 2. Arianisme. *Lemna.* – 3. *Ipéca. Novices.* – 4. Lalo. Réticence. – 5. Li. Arec. L.S.D. – 6. Elite. Geindre. – 7. Cloaque. Dieu. Né. – 8. Ré. Rut. Le. Psoas. – 9. Aussière. Pot. – 10. Yr. Pragmatiste. – 11. Os. Sauteur. Nia. – 12. Gags. Sellette. – 13. *Lave. Toi. Eon.* – 14. *Toto.* Inusité. Ut. – 15. Etendoir. Rangée.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 27 décembre 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 16 décembre 1986 modifiant l'arrêté du 21 novembre 1986 fixant les modalités de la privatisation de la Compagnie de Saint-Gobain.

● Du 17 décembre 1986 fixant le *nombre maximum d'emplois de maî*tre de conférences de deuxième classe qui peuvent être mis au recrutement pour l'application de l'article 61 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984.

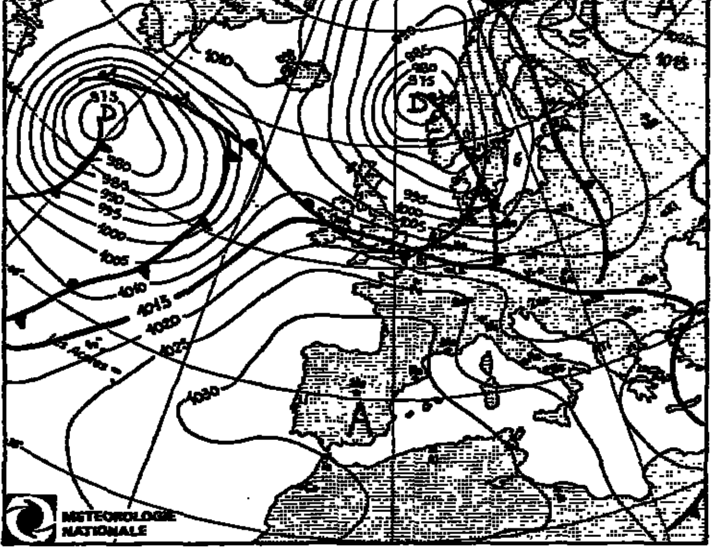
● Du 24 décembre 1986 fixant *les tarifs des cotisations d'accidents* du travail des activités professionnelles relevant du régime général de la Sécurité sociale.

● **Solidarité : enfants du tiers-monde.** – Créée en 1956, l'Association *des Villages d'enfants SOS de* France accueille des enfants orphelins ou abandonnés du tiers-monde. Ils sont élevés dans leur pays d'origine et leur environnement culturel par une « mère adoptive » et pris en charge jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle. L'association a en projet la création du premier village SOS du Mali à Bamako. Les dons les plus modestes sont les bienvenus (avec 100 F, on alimente en lait et en céréales un enfant pendant deux semaines, 500 F assurent un mois de salaire d'une mère SOS, 150 F assurent la vaccination et le contrôle médical de toute une famille).

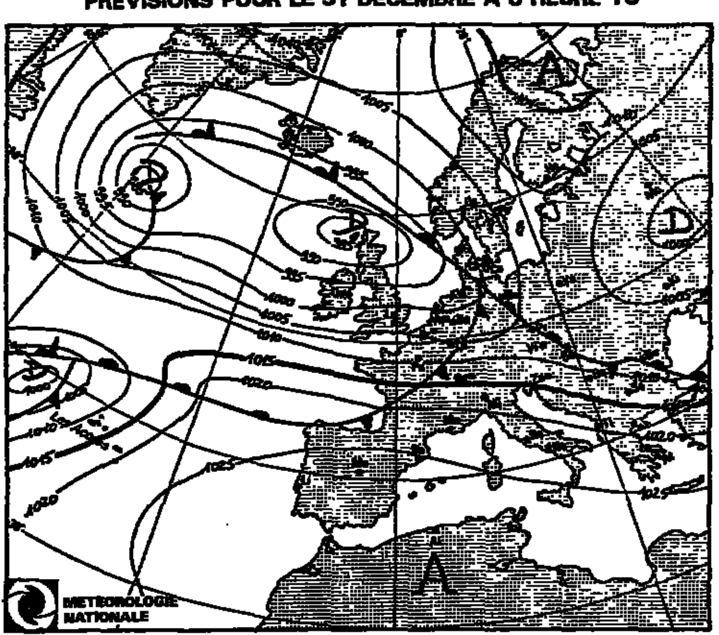
★ Association française pour le développement des Villages d'enfants SOS dans le monde, 6, cité Monthiers 75009 Paris. Tél. : 45-26-71-79. CCP 15 432 15 N Paris.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 29 décembre à 0 heure et le mardi 30 décembre à 24 heures.

De l'air doux et humide circule sur la France dans un flux d'ouest rapide. Une perturbation atlantique va recouvrir mardi les régions de la moitié nord ; l'activité pluvieuse *sera surtout sensible* mardi après-midi sur le nord-ouest, au voisinage du front froid.

Mardi matin, les nuages recouvriront les régions au nord de la Loire ; quelques faibles pluies accompagneront les nuages, en particulier du Nord au Jura (neige au-dessus de 800 mètres environ).

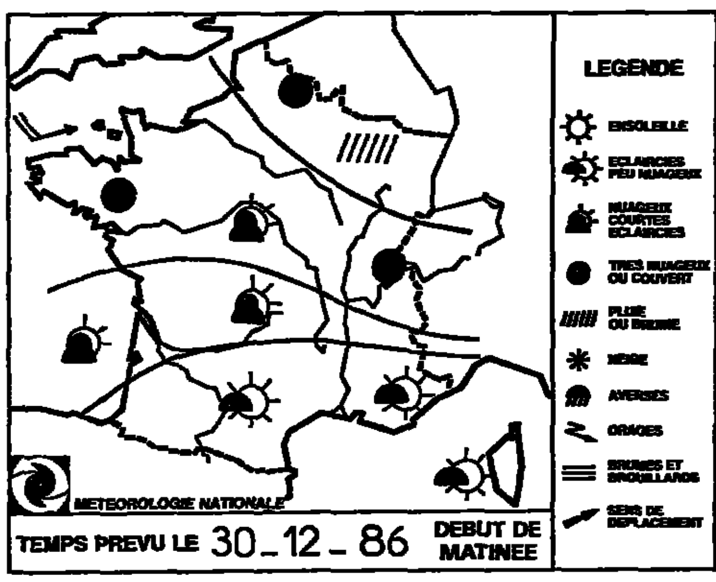
Plus au sud, le temps sera clair ou peu nuageux ; quelques gelées sont probables *au niveau du sol sur les régions du* Centre.

A la mi-journée, une zone de pluie atteindra la Bretagne, la Normandie et le Nord ; elle déplacera vers l'est pour se situer en soirée des Charentes à la Champagne et aux Ardennes ; les nuages s'étendront alors à toutes les régions, n'épargnant que le Sud-Est.

A l'arrière de ces pluies, un temps instable et venteux va prédominer, les averses seront plus fréquentes près de la Manche, où le vent d'ouest soufflera très fort.

Le vent soufflera encore fort sur la Corse.

Les températures, élevées pour la saison, atteindront l'après-midi 9 à 12 degrés sur la moitié nord, 11 à *15 degrés plus au sud ; la hausse sera* surtout sensible sur les régions de l'Est.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-12 à 6 h TU et le 29-12-1986 à 6 h TU — *le 29-12-1986*

Ville	max.	min.	temps
FRANCE			
AJACCIO	14	5	N
BIARRITZ	12	5	A
BORDEAUX	11	6	N
BOURGES	7	7	O
BREST	11	10	O
CAEN	11	10	C
CHERBOURG	10	10	P
CLERMONT-FERR.	9	7	P
DIJON	4	3	P
GRENOBLE St-M-H	5	1	P
LILLE	10	9	N
LIMOGES	6	6	P
LYON	3	2	P
MARSEILLE-MAR.	10	6	D
NANCY	5	5	P
NANTES	11	9	P
NICE	13	4	C
PARIS-MONTS.	10	9	N
PAU	11	1	D
PERPIGNAN	13	8	D
RENNES	13	9	C
ST-ÉTIENNE	6	4	P
STRASBOURG	6	5	C
TOURS	9	9	C
TOULOUSE	11	4	N
POINTE-A-P.	30	20	D
ÉTRANGER			
ALGER	15	2	D
AMSTERDAM	9	8	P
ATHÈNES	6	3	D
BANGKOK	34	24	D
BARCELONE	14	3	D
BELGRADE	5	0	C
BERLIN	3	2	P
BRUXELLES	9	9	C
LE CAIRE	16	11	D
COPENHAGUE	1	0	P
DAKAR	29	19	D
DELHI	21	6	D
DJERBA	15	9	N
GENÈVE	4	1	P
HONGKONG	20	15	N
ISTANBUL	2	0	C
JÉRUSALEM	11	4	N
LISBONNE	12	5	D
LONDRES	11	7	C
LOS ANGELES	20	8	D
LUXEMBOURG	4	3	P
MADRID	10	–4	D
MARRAKECH	21	2	D
MEXICO	22	7	D
MILAN	11	3	N
MONTRÉAL	–1	–11	C
MOSCOU	–15	–19	*
NAIROBI	26	14	P
NEW-YORK	9	1	D
OSLO	–2	–5	*
PALMA-DE-MAL.	16	0	D
PÉKIN	–8	–12	C
RIO-DE-JANEIRO	26	22	P
ROME	13	3	D
SINGAPOUR	30	25	O
STOCKHOLM	–4	–5	*
SYDNEY	25	21	O
TOKYO	3	3	D
TUNIS	14	7	P
VARSOVIE	0	–6	N
VENISE	4	–4	D
VIENNE	4	3	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

صفحة من الاصل



OFFRES D'EMPLOIS

CONSTRUCTEUR EN ÉQUIPEMENT DE TÉLÉGESTION DE RÉSEAUX recherche

1 TECHNICIEN CONFIRMÉ

DUT micro-électronique.

SEVME INFORMATIQUE
792, av. de la Fleuride,
Z.I. LES PALUDS,
13685 AUBAGNE CEDEX.

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE
PROJETS TRÈS VALORISANTS

INGÉNIEURS BULL

SYSTÈMES BULL
DPS 6 - DPS 7 - DPS 8
Importants projets de développement et de qualification.

CHEFS DE PROJET

BULL DPS 7 - DSA
Ayant de la « bouteille ». Capables d'intuitions et d'imagination aboutissant à des solutions fiables. Pour encadrer une équipe d'ingénieurs.

INGÉNIEURS SYSTÈME

Pour développement de MONITEURS TEMPS RÉEL
Expérience UNIX-C-68000.

INGÉNIEURS RÉSEAUX

TRANSPAC - X25 - DSA - SNA
PROJETS TÉLÉMATIQUES

INGÉNIEURS PROCESS

Projets de simulations MILITAIRES
SEL 32, CONCEPT (GOULD)

CHEF DE SERVICE

Ingénieur Grandes Ecoles. Pour Direction d'équipes Projets de réseaux, de Systèmes Moniteur et de qualifications.
Salaire 390.000 F/an.
26, rue Daubenton, 5e.
43-37-88-22.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ dans Région Provence-Cote d'Azur

RECHERCHE

CHEF DE SERVICE COMPTABLE

FORMATION SUPÉRIEURE D.E.C.S. OU EXPERTISE.

AGE MINIMUM 35 ANS ENVIRON.

Expérience d'au moins 5 ans d'encadrement d'une équipe comptable. Il animera un service de douze personnes et aura la responsabilité des comptabilités générale, analytique et budgétaire.

Adresser curr. vitae manuscrit et photo avec références professionnelles et morales.

Ecrire sous le n° 8243 - LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

POUR GROUPE FINANCIER RENOMMÉ

RECHERCHONS 1 COLLABORATEUR

Expér. formation souhaitable. adres. CV + photo (renvoyée) + prétent. à : GROUPE OPÉRA
8, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.

Association Privée de Coopération Internationale recherche un (une)

RESPONSABLE INFORMATION COMMUNICATION

Direction des publications de l'association. Expérience journalistique, formation supérieure et anglais exigés. Espagnol souhaité. Connaissance et expérience en matière de développement indispensables. Env. lettre manuscrite, CV à Frères des Hommes
P. Benjamin, 20, rue du Refuge
78000 VERSAILLES.

Billard cave!

SOURCES A DÉMÉNAGÉ!
depuis le 22 décembre 1986
108, rue Saint Honoré - 75001 Paris
TEL. 45.08.02.08

nous ne sommes qu'à 100 m

avec 2 camions de matériel.

sur 600 m² le rez-de-ch lumière

SOURCES 2 AUSSI



L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS 3e
27 m² + 6 m². 277.000 F.
BEL IMMEUBLE ANCIEN.
IMMO MARCADET :
42-52-01-82.

13e arrdt

GOBELINS
2 P., bains, REFAIT NEUF.
440.000 F. 42-80-26-23.

GOBELINS 2 P. Tt cft, bon ét., vue dégagée.
545.000 F. 43-25-97-16.

18e arrdt

SPÉCIAL 18e
STUDIOS tt confort, 18 m²
115.000 F. 27 m² 140.000 F.
3 p. tt conft 370.000 F. 5 p. tt conft 120 m² 1.100.000 F.
IMMO MARCADET :
42-52-01-82.

18 m² - 79.000 F
Rue du Docteur-Arnold-Netter.
TRÈS BEL IMMEUBLE
P. de taille 1900, 1 p., cuis., étage élevé, sans ascenseur.
IMMO MARCADET :
42-23-73-73.

20e arrdt

Mo GAMBETTA
Part. vd pavillon, 65 m², 3 pièces, dt une gde. cuisine, s. de bns, w.-c. + jardinet. Aucuns travaux. Calme.
Px : 770.000 F.
Tél. (soir) : 43-68-54-35.

Province

Vends Trouville, plein centre près mer, luxueux studio neuf, 4 couchages. Aucune charge coll. Tél. : (16) 31-98-19-23 ou (16) 43-23-14-32.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire.
48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine.
75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de stés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. 45-26-18-95.

propriétés

A vd, 25 km de Clermont-Ferrand Sud-Est (63), dans ville de 5.000 habitants, belle demeure XVIIIe, tout confort dans parc arboré de 2.200 m², clos de murs, avec rez-de-chaussée : cuisine, salle de séjour, salons, salle d'eau, w.-c. ; 2 étages avec bibliothèque, 3 chambres, 2 pièces, 2 salles de bains, 2 w.-c., lingerie, chambre de service avec cabinet de toilette, greniers et grandes dépendances.
Libre immédiatement.
Prix justifié.
Pour tous renseignements, s'adresser à Me Pourcher, notaire,
63160 BILLOM.
Tél. : 73-68-41-10.

immobilier information

Pour vendre ou acheter maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce sur toute la France.
LAGRANGE
9, rue Le Châtelier,
75017 PARIS.
Tél. : 16 (1) 40-54-08-06.

AGENCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE
L'ENTREPRISE DU 3e TYPE !!
– Des honoraires moins chers (20 % en moyenne).
– Une garantie de paiement de loyers INTÉGRALE et UNIQUE.
Toutes transactions immobilières : achats, ventes, locations, gestions locatives, etc.
L'A.M.I.
OUVRE UNE NOUVELLE AGENCE A PARIS
22, rue d'Aumale, 75009.
Téléphone : 40-16-09-09
42-80-69-22.

Pour consulter une affaire immobilière dans le sud.
Tél. : (16) 61-59-11-11.
CRÉDIT RAPIDE.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 90 F/ms. Rue Saint-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris-15e. 21 bis, rue de Tous, Paris-12e. Constitution SARL 2.000 F H.T. INTER-DOM TÉL. 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STES
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m². STANDING.
OUVERT 24 H/24
Location courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaur., parkings, secrétar., tél. personnalisé.
ACTE - 43-80-90-10.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles, bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat. T. : 40-26-15-12.



CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE. – Anglais, allemand.
CHERCHE fonction technico-commerciale. France export. (BCO/JV 947.).

JURISTE. – 31 ans. Anglais courant. DEA Droit des affaires Nanterre Paris X + Master of Laws Philadelphia. 2 ans exp. dans un cabinet avec pratique du droit des sociétés. Montage d'opérations de restructuration et traitement de dossiers liés au contrôle des changes.
S'INTÉGRERAIT au service juridique d'une société d'une banque, d'une compagnie d'assurances ou dans un cabinet de conseils. Paris/R.P. (BCO/MH 948.)

EXPORT MANAGER. – HEC trilingue anglais, allemand. Connaissances italien. 50 ans.
RECHERCHE poste à responsabilités dans le secteur produits grande consommation (cuir, textile, bijoux, art de la table, articles sport). Solide pratique de négociation internationale à haut niveau. Très bonnes connaissances des marchés : Europe, USA, Japon. Entière disponibilité pour déplacements. (BCO/JV 949).

FONCTION COMMERCIALE ET RELATIONS PUBLIQUES. – 30 ans. Bilingue anglais. 8 ans exp. dont 4 ans aux USA. Habituée relations humaines tous niveaux.
RECHERCHE poste pour lancer promouvoir ou commercialiser un produit, une marque, une personnalité. France et pays anglo-saxons. (BCO/JV 950.)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

J.H. de 29 ans. Diplômé Cambridge General Certificate of Education. Bilingue français-anglais. 6 ans exp. au Club Méditerranée. Ecrire M. G. Thomas, 28, rue Lautiez, 75017 Paris.
Tél. : 42-28-31-48.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS CAPITAUX
23 % sur 23 mois.
61-22-45-22. M. Carlo.

Communication

Deux décisions du Conseil d'Etat

TV 6 est reconnue « légale »

Comme il l'avait fait en avril dernier pour la « 5 », le Conseil d'Etat vient de déclarer légal le contrat de concession de TV 6, mais il a annulé une disposition de son cahier des charges concernant le cinéma. La société Hit-TV (concurrente malheureuse au sixième réseau de télévision) avait discrètement déposé, le 26 février dernier, un recours demandant l'annulation du contrat de concession et du cahier des charges accordés un mois plus tôt à TV 6 par M. Georges Fillioud, alors secrétaire d'Etat aux techniques de la communication.

Le Conseil d'Etat, dans sa « lecture » du 17 décembre, s'est contenté d'annuler le paragraphe 3 de l'article 4-1 du cahier des charges. Ce paragraphe autorisait la chaîne à demander auprès du Centre national du cinéma des dérogations aux délais imposés (trente-six ou vingt-quatre mois) entre la sortie d'un film en salles et sa retransmission sur petit écran. Une disposition que TV 6 n'avait jamais utilisée et dont l'annulation ne prive pas la chaîne de films.

Paradoxalement, les responsables de TV 6 ne peuvent que se réjouir d'un tel jugement. D'abord, parce que la disposition annulée n'est pas scandaleuse en soi : elle figure depuis longtemps dans le cahier des charges des chaînes publiques. (Devront-elles y renoncer ?) Ensuite, parce que le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a validé l'ensemble des autres règles touchant au cinéma.

Les dirigeants de la chaîne musicale voient ainsi leur stratégie couronnée d'un certain succès. N'avaient-ils pas, dès le 31 janvier, signé un accord avec les professionnels du septième art ? Enfin, et peut-être surtout, parce que, au-delà des considérations techniques, les conseillers d'Etat ont réfuté toutes les objections soulevées lors de l'attribution de la chaîne. Non, il n'y a pas eu excès de pouvoir ; oui, la Haute Autorité a été consultée dans les règles ; non, le gouvernement, qui s'était engagé auprès des trois principaux candidats à procéder *« par voie de concours »*, n'a pas méconnu les *« principes du droit des concessions »*.

Voilà un argumentaire bienvenu pour une chaîne que le gouvernement entend faire disparaître le 28 février prochain. Ayant elle-même fait appel de cette décision devant le Conseil d'Etat, TV 6 peut espérer que celui-ci prendra en compte, le moment venu, ses analyses précédentes.

Enfin, tout ce qui renforce la position juridique de la chaîne conforte également sa position dans sa tentative de rapprochement avec Métropole TV, le projet concurrent de télévision parisienne, qui guigne sa fréquence avec l'appui de M. Jacques Chirac. Dans cette partie de poker, tout atout est bon à prendre.

PIERRE-ANGEL GAY.

La publicité pour la bière reste réservée aux chaînes privées

Pour faciliter le démarrage des chaînes privées, le gouvernement avait autorisé, le 1er mars dernier, la publicité des alcools de moins de 9 degrés (comme le cidre et la bière) sur Canal Plus, la « 5 » et TV 6 uniquement. Une décision contestée par les publicitaires qui y voyaient une double discrimination : envers l'audiovisuel public, d'abord ; envers les boissons plus fortes, ensuite, qui pouvaient redouter une concurrence déloyale.

Aussi dix organisations professionnelles ont emboîté le pas au Syndicat de l'armagnac et des vins du Gers, et déposé un recours devant le Conseil d'Etat le 1er avril dernier pour obtenir l'annulation de cette décision. Ce dernier vient de leur donner doublement tort. Le Conseil considère en effet que la distinction faite entre les boissons de plus ou moins de 9 degrés tient *« compte de l'importance du danger que constitue, pour la santé publique, la consommation de boissons alcoolisées, selon leur concentration d'alcool »*.

De même, il estime que le service public bénéficiant de la redevance peut être soumis à des contraintes plus grandes que ses concurrents privés. Dans les deux cas, il n'y a donc pas *« atteinte illégale au principe d'égalité »*.

Le Carnet du Monde

Décès

– Courcelles.

Mme Georges Babeau,
née Françoise Blondel,
son épouse,
M. et Mme Bertrand Mussat,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Sylvain Allegre,
M. et Mme André Babeau
et leurs enfants,
Le colonel (ER) et Mme Etienne Jacques,
leurs enfants et petites-filles,
M. et Mme Jean Ravet,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Patrick Babeau
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Georges BABEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
président honoraire
de la chambre de commerce
et d'industrie de l'Aube,
conseiller honoraire
de la Banque de France,
ancien conseiller
du commerce extérieur de la France,
président d'honneur
des établissements André Gillier,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, le 26 décembre 1986.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 29 décembre, à 10 heures, en l'église de Saint-André-les-Vergers (Aube).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Le soir venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. »
(Saint Jean.)

Courcelles,
10120 Saint-André-les-Vergers.

– M. et Mme Didier Bory,
Mme Joséphine Bory,
ses enfants,
Alexandre, Axel et Florence,
ses petits-enfants,
Le docteur René Bory,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Georges BORY,
née Paule Salmon.

Le service religieux sera célébré le 2 janvier 1987, à 10 h 30, à Saint-Philippe du Roule, à Paris-8e.

3 *bis*, avenue Hoche,
75008 Paris.

– M. et Mme James Blessing,
M. et Mme Gilles Monsarrat,
M. Jean Breffort,
Mme Germain Le Hellaye
et ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien BREFFORT,
consul de France en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
médaille des Forces françaises libres,

leur père, beau-père, frère et oncle,

survenu le 12 décembre 1986, en son domicile, à Dijon.

Il a été inhumé dans le caveau de famille à La Celle-sur-Nièvre, dans la plus stricte intimité.

13, rue Raoul-de-Juigné,
21100 Dijon.

– Mme André Marcel Dreyfus,
M. et Mme Bruno Muel
et leur fils, Julien,
M. et Mme Pierre Haas,
M. et Mme Robert Haas,
M. et Mme Gérard Haas,
leurs enfants
et leurs petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André Marcel DREYFUS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 24 décembre 1986.

L'inhumation aura lieu le mardi 30 décembre, à 9 heures, au cimetière de Passy, 2, rue du Commandant-Schloesing, à Paris-16e, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue des Belles-Feuilles,
75116 Paris.
85, rue des Bruyères,
92310 Sèvres.

– Georges Richard Frank
et ses enfants,
Odile Frank
et son fils,
Geneviève et Maurice Howard
et leurs filles,
Roger et Vassilia Frank
et leurs enfants,
Colette Berry,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Odile FRANK,

enlevée à leur tendre affection, le 18 décembre 1986.
Selon le désir de la défunte, un don peut être adressé aux Associations de recherche contre le cancer, 3, rue Gustave-Moynier, 1202 Genève.

154, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– Nous apprenons la mort de

M. Yves STOURDZÉ,

survenue à l'âge de trente-neuf ans, le 28 décembre 1986.

Les obsèques auront lieu le mercredi 31 décembre, à 15 h 45, au cimetière du Montparnasse.

[Yves Stourdzé était directeur général du Centre d'études des systèmes et technologies avancés (CESTA). Sociologue, il sut marier l'imagination et le pragmatisme au service des hautes technologies. Auteur d'*Organisation et auto-organisation*, *les Racines du futur*, il avait été secrétaire général du groupe de travail « technologie-croissance-emploi », créé par M. François Mitterrand en 1982 (sommet de Versailles).

Figurant parmi les principaux concepteur du projet Eurêka, il préparait un recueil de textes sur l'impact des nouvelles technologies dans notre société. Yves Stourdzé venait d'être promu au grade d'officier de l'ordre national du Mérite et décoré par le président de la République.]

– Mme et M. Adrien Sebag
et leurs enfants, Nicole et Emmanuel,
Mme et M. Pierre Sebag
et leurs enfants, Marc et Nathalie,
Les familles Sebag, Boccara,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hilda SEBAG,
née Boccara,

survenu le 24 décembre 1986, dans sa quatre-vingt-septième année.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux, le mardi 30 décembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Manuel,

tu es parmi nous, plus que jamais.

LOTO – Tirage du samedi 27 décembre 1986

19 – 21 – 34 – 35 – 41 – 47 – numéro complémentaire : 17

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 bons n°	4	4 149 310,00 F
5 bons n° + complémentaire	36	110 270,00 F
5 bons n°	1 165	10 705,00 F
4 bons n°	78 780	160,00 F
3 bons n°	1 580 309	16,00 F

Bonus du samedi 143 098 … 16,00 F × 2 = 32,00 F

LA CAGNOTTE DU NOUVEL AN

JEU GAGNANT N° 71 – LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2			
1	MAJORQUE	SANTANDER	X	N	2
2	CADIX	F.C. BARCELONE	1	N	X
3	SABADELL	OSASUNA	X	N	2
4	SEVILLE	REAL SOCIEDAD	1	X	2
5	ATHLETIC BILBAO	BETIS	1	X	2
6	VALLADOLID	SARAGOSSE	1	X	2
7	REAL MADRID	GIJON	1	X	2
8	ESPANOL	LAS PALMAS	X	N	2
9	ARSENAL	SOUTHAMPTON	X	N	2
10	CHELSEA	ASTON VILLA	X	N	2
11	COVENTRY	TOTTENHAM	X	N	2
12	MANCHESTER UNITED	NORWICH	1	N	X
13	SHEFFIELD WEDNESDAY	LIVERPOOL	1	N	X
14	WATFORD	NEWCASTLE	X	N	2
15	EVERTON	LEICESTER	X	N	2
16	NOTTINGHAM FOREST	LUTON	1	X	2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 28 Déc. 1986 : 3 4 8 11 12 13 14





VOILE : les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton

L'informatique à la barre

Les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton, disputées au meilleur des sept régates, ont débuté le dimanche 28 décembre à Fremantle par les victoires des favoris : *New-Zealand* (Chris Dixon), qui a devancé *French-Kiss* (Marc Pajot) de 2 mn 46 s, dans la première régate, puis de 2 mn 40 s dans la deuxième lundi 29 décembre et *Stars-and-Stripes* (Dennis Conner), qui a coiffé sur la ligne *USA* (Tom Blackhaller) de 10 secondes le premier jour, et de 3 mn 02 s lundi. *French-Kiss*, qui avait hissé au départ son pavillon de réclamation pour protester contre les mesures de jauge de *New-Zealand*, jugées «*inadaptées*», a vu sa réclamation rejetée.

Dans le quatrième Round Robin des *defenders*, *Australia-IV* a profité de ses victoires successives sur *Steack-and-Kidney* et sur *Kookaburra-III* pour passer en tête avec 59 points a été rejoint lundi après sa défaite face à *Kookaburra II* par *Kookaburra-III* vainqueur de *Steack-and-Kidney*.

FREMANTLE
de notre envoyé spécial

Le départ de la première demi-finale de la Coupe Louis-Vuitton approchait. Depuis plus d'une heure, *French-Kiss* et *New-Zealand* tiraient des bords au milieu des bateaux des spectateurs. Les deux 12 mètres JI avaient déjà «rentré» dans leurs ordinateurs la position exacte des bouées. Grâce au système français de positionnement Syledis utilisé actuellement pour les forages en mer ou pour le guidage des gros pétroliers dans les estuaires, les deux tacticiens *pourront connaître en permanence*, avec une marge d'erreur inférieure à 5 mètres, leur situation sur le parcours. Une aide précieuse qui libère le navigateur de *French-Kiss*, Bertrand Pace, qui ne risque plus de se perdre entre les bouées comme Eric Tabarly à la barre du *France* du baron Bich *dans* le brouillard de Newport.

Depuis la vedette météo, Didier Wisdorf et Philippe Gouard avaient communiqué leurs dernières informations *sur l'évolution probable du* vent d'est qui devait varier de 18 nœuds à 15 nœuds sur une mer assez plate. Les voiles à hisser et à embarquer avaient été choisies en conséquence. Comme lors de tous les départs par petit temps ou temps médium, Marc Bouet avait provisoirement délaissé son poste de tacticien pour prendre la barre. Avec Marc Pajot et Bertrand Pace, il observait alternativement les évolutions de *New-Zealand* et le terminal central *des deux ordinateurs de* bord.

Sur cet écran, les trois hommes pouvaient voir apparaître la ligne de départ reconstituée et la partie la plus favorable de cette ligne avec une flèche montrant le flux actuel du vent et son évolution au cours des minutes précédentes. Compte tenu du vent, de la position du bateau et de ses performances mémorisées au préalable, l'ordinateur calculait en permanence le temps exact pour aller couper la ligne. Depuis le premier Round Robin de la Coupe Louis-Vuitton, le départ est l'un des points forts de *French-Kiss*, qui a d'ailleurs franchi la ligne avec 1 *seconde d'avance sur New-Zealand*.

Dialogues sur ordinateurs

« *Notre système informatique a été conçu selon nos propres critères*, explique Marc Bouet, qui dirige ce programme assisté de Bertrand Pace et des ingénieurs Philippe Creach et Paul Iachkine. *Notre singularité a été de ne faire appel à aucun technicien américain ou autre. Or je pense que notre système est le plus performant ou au moins égal à ce qui se fait de mieux.* » Contrairement à d'autre challengers qui ont opté *pour des systèmes américains commercialisés*, Marc Pajot a, comme pour les voiles, choisi le développement d'une filière nationale avec le concours du Comité français pour la Coupe de l'America (CFCA) et la Fédération française de voile, principalement à partir des travaux déjà effectués par Philippe Gouard avec les dériveurs.

French-Kiss dispose à son bord de deux ordinateurs alimentés par 250 kilos de batteries reliées aux afficheurs par 500 mètres de câbles et deux cents connections. Ces ordinateurs sont désormais protégés dans des caissons étanches et refroidis pour éviter le renouvellement *des pannes* connues *en février* dernier à l'occasion du championnat du monde. Le premier enregistre toutes les 1 seconde 25 centièmes les relevés des capteurs (speedomètres, girouettes anémomètres, compas électroniques, témoins de gîte et de tangage, angles de barre, position du bateau, etc.), en rectifie certains et les envoie à la demande sur les afficheurs installés devant les équipiers ainsi que dans l'ordinateur tactique.

L'enregistrement de ces paramètres constitue aussi la «mémoire» de la course, disséquée tous les soirs en rentrant à quai. «*Ce système est le nœud central pour la progression de toute l'équipe*, explique Marc Bouet. *Nous sommes fournisseurs de services pour le barreur qui peut vérifier s'il a bien utilisé en permanence tout le potentiel de vitesse, pour les responsables de la voilerie qui peuvent juger de façon objective le rendement des différentes voiles, pour l'architecte qui étudie les réactions du bateau en vue de le faire évoluer. Cela permet d'établir les cotes de référence qui sont mémorisées pour pouvoir être consultées dans des conditions météorologiquement comparables.* »

Marc Bouet et Bertrand Pace peuvent dialoguer en course avec le deuxième ordinateur dit «*tactique*» à l'aide d'un clavier. Le plus souvent, ils gardent sur leur écran la position du bateau par rapport aux *laylignes* (1) avec la reconstitution *du vent réel*. Cette reconstitution est d'ailleurs l'une des opérations les plus délicates du programme informatique, puisqu'il faut tenir compte, à partir des enregistrements de tous les capteurs, du déplacement du bateau, des turbulences créées par les voiles sur les girouettes au sommet du mât, du tangage et du roulis amplifiés à plus de 20 mètres de haut, etc. Or, pour un 12 mètres JI qui peut remonter au près à 30 degrés du vent, une différence de 1 degré *se traduit* par *30 mètres* à 40 mètres entre deux bouées.

Grâce aux ordinateurs, le tacticien peut aussi connaître les prévisions sur le bord suivant pour choisir le spinnaker ou donner au barreur le cap qu'il va devoir suivre en sortie pour un bord de largue. A l'approche d'un nouveau bord de près, il peut rappeler en mémoire ce qui *s'est passé sur les précédents, etc.*

« *Le système informatique de bord est un élément qui permet d'améliorer ces analyses à tous les niveaux, mais c'est quand même le tacticien qui doit prendre la décision en fonction de l'adversaire*, explique Marc Bouet. *C'est vrai qu'il prend une importance toute particulière lorsque les deux bateaux sont très proches et que toute erreur sur un bord peut se révéler catastrophique.* »

Ce n'était pas le cas dimanche pour la première régate contre *New-Zealand*. Remis à l'eau trois jours plus tôt avec une carène modifiée pour tenter d'améliorer la stabilité et la puissance du bateau dans le temps médium, *French-Kiss* a perdu toutes ses chances dès le premier bord de près. Distancé dans un duel de virements, suivis d'un faux virement *qui lui a fait perdre le contact*, le bateau français accusait déjà plus de 1 minute de retard à la première bouée.

« *Les modifications apportées à* French-Kiss *ont permis de progresser dans les virements de bord et la vitesse au près*, estimait Marc Bouet. *Nous avons commis quelques petite erreurs en nous montrant un peu trop agressifs au départ. Ensuite, le vent s'est montré trop stable en force et en direction pour nous permettre de tenter quoi que ce soit contre un bateau comme* New-Zealand. »

GÉRARD ALBOUY.

(1) «Cadre» en forme de losange dans lequel le bateau doit se maintenir pour progresser normalement d'une bouée à l'autre sur un bord de près.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avions écrit dans notre article consacré à la présentation de l'équipage de *French-Kiss* (*le Monde* du 20 décembre), ce n'est pas Stanislas Dripaux mais Bertrand Collignon qui est considéré comme titulaire du poste numéro 2 au pied du mât depuis le début du deuxième Round Robin.

TENNIS : L'Australie remporte la Coupe Davis

Pat et Mat

L'Australie a remporté pour la vingt-sixième fois la Coupe Davis, *en battant, comme en 1983, la* Suède, détentrice du trophée depuis deux ans, par trois victoires à deux, du 26 au 28 décembre à Melbourne. Dans le quatrième match décisif, Pat Cash, déjà vainqueur de Stefan Edberg puis du *double*, associé à John Fitzgerald, a battu Michaël Pernfors 2-6, 4-6, 6-3, 6-4, 6-3.

Cent quarante jeux dont cent-quatre en simple, et neuf heures cinquante minutes de matches en trois jours : c'est le programme marathon qui a permis à Pat Cash d'offrir, presque à lui tout seul, la Coupe Davis à son équipe. Face à une sélection suédoise qui comptait quatre joueurs classés dans les dix-neuf meilleurs mondiaux, malgré l'absence du jeune marié Mats Wilander, l'Australie ne pouvait aligner que Pat Cash (24e), Paul McNamee (45e), John Fitzgerald (101e) et Peter McNamara (307e).

Comme en 1983, où son équipe avait déjà battu la Suède en finale *sans qu'aucun joueur figure dans* les trente premiers mondiaux, le capitaine australien Neal Fraser a su recréer un climat propice au succès (*le Monde* daté 28-29 décembre). Ainsi Pat Cash avait-il réussi un premier exploit en battant en ouverture Stefan Edberg, cinquième joueur mondial et champion d'Australie en titre, sur cette même herbe du stade Kooyong de Melbourne, avant de récidiver le lendemain associé à John Fitzgerald, face à la paire Anders Jarryd-Stefan Edberg, consacrée meilleure équipe de double au Masters de Londres.

Sa tâche n'était pas plus aisée *dimanche*, face à Michaël Pernfors, aussi accrocheur et déterminé qu'Edberg pouvait paraître désabusé et fataliste. Précis en fond de court dans ses passing-shots et ses lobs, difficile à déborder dans ses déplacements, le Suédois, qui arborait une coiffure en brosse d'incorporé militaire, avait d'ailleurs gagné les deux premiers sets 6-2, 6-4.

Il en fallait plus décourager Cash, *qui n'avait cessé de faire pression* sur son adversaire par ses montées au filet. Peu à peu, la précision des passings de Pernfors s'émoussait sous l'effet des services canon (onze aces contre zéro), des volées tranchantes de l'Australien, et d'un soleil peu suédois par ses ardeurs. Le champion du monde junior 1981, fils d'un avocat de Melbourne, devenait progressivement le maître sur cette herbe qu'il avait découverte à quatorze ans, après avoir fait toutes ses gammes sur terre battue.

Après deux heures de jeu, le *numéro un australien était revenu à* deux sets à un en gagnant le troisième, 6-3. Après trois heures, il égalisait *en remportant le quatrième* set, 6-4. Le public avait de plus en plus l'occasion de brandir des cartons commentant *le génie* ou la réussite de son idole, qui faisait toujours preuve de la même lucidité sur ses montées. *C'est à 2-2 que* Cash faisait le break sur un extraordinaire passing-shot décroché en fond de court, sur une volée amortie qui laissait le Suédois sans jambes. La cause était dès lors entendue et le verdict tombait après trois heures quarante minutes de jeu sur un impitoyable smash, suivi d'un bond de kangourou qui précipitait Cash dans les bras de Neal Fraser.

Agé de *vingt et un ans*, *il aura une* belle occasion de confirmer cet exploit dans les championnats du monde d'*Australie* du renouveau) qui devraient réunir, pour la première fois depuis une ou deux décennies, sept des dix meilleurs joueurs mondiaux (Lendl, Becker, Noah, Edberg, Leconte, Nyström, Mecir) et John McEnroe, du 12 au 25 janvier à Melbourne.

G.A.

Fin de revers

SYDNEY
de notre correspondante

«Un miracle moderne.» «A côté, le retour de Lazare du pays des morts fait figure de farce pour enfants.» «La victoire la plus douce depuis le premier triomphe australien en Coupe Davis en 1907...»

Au lendemain de la victoire australienne en Coupe Davis, le pays-continent n'a pas assez de mots pour fêter «*son*» Pat Cash. *Car c'est bien de la victoire de* cet enfant du pays qu'il s'agit plutôt que de celle de l'équipe australienne, comme l'a publiquement reconnu, dimanche à l'issue du match, le capitaine australien Neale Fraser, rompant avec une tradition qui veut que la Coupe Davis récompense une équipe plutôt qu'un joueur.

Si cette victoire 1986 s'accompagne aux antipodes d'une telle emphase, c'est, bien sûr, parce que Cash a accompli l'impensable : gagner malgré les premiers sets concédés à Pernfors. Mais c'est aussi parce que 1986 n'est pas 1983, année, elle, de tous les succès, dont la mémorable victoire sur les Etats-Unis dans la Coupe de l'America.

Quand Pat Cash a surgi sur les courts de Kooyong à Melbourne, les Australiens enterraient douze mois sombres, tant sur le plan sportif que sur le plan de leur économie et de leur moral en général.

Le doute, vieux péché national, est revenu cette année hanter l'ancienne colonie, après l'euphorie un peu irréelle des *années 1984 et 1985.*

Comme pour mieux rappeler aux Australiens leur malheur, le match de cricket le plus important de l'année — un sport infiniment plus populaire ici que le tennis — se déroulait dans la même ville et au même moment *où Pat Cash défendait, en finale*, les couleurs or et vert du pays. Et l'équipe australienne, bien sûr, qui n'a fait, cette année, qu'accumuler les défaites, perdait contre l'équipe anglaise — une des plus mauvaises équipes de cricket au monde aujourd'hui.

Par ailleurs, ce même dimanche, à l'autre bout du continent, les demi-finales des éliminatoires de la Coupe de l'America débutaient. Le bateau *New-Zealand*, grand favori de ces demi-finales, n'a fait que donner des sueurs froides aux Américains et aux Français. Le pire affront que peuvent concevoir les Australiens, détenteurs du titre, serait d'avoir *à céder en finale le trophée tant* chéri au minuscule voisin néo-zélandais, pour lequel ils nourrissent un mépris bien connu.

Voilà pourquoi, en cette veille d'année nouvelle, chacun ici est d'autant plus avide de croire à cette victoire en Coupe Davis et de la caresser comme un talisman qu'on n'espérait plus.

SYLVIE CROSSMAN.

BASKET-BALL : le Tournoi de Noël

Paniers cadeaux



Georges Vestris, le numéro 15 de l'équipe de France, tente d'empêcher le yougoslave *Stoyan Vrankovic* de marquer.

En battant la Yougoslavie, numéro trois mondial, pour la première fois *depuis dix-sept ans*, *l'équipe de France de basket-ball s'est offert* un fameux cadeau de fin d'année, dimanche 28 décembre, devant les 4 500 spectateurs enthousiastes du stade Pierre de Coubertin, à Paris. Victorieuse la veille d'un autre adversaire huppé, le *Brésil*, elle succède au palmarès du Tournoi de Noël à l'URSS, qui l'avait battue l'an dernier en finale.

Plus que le résultat, c'est la manière qui est prometteuse à six mois des championnats d'Europe. Agressifs en défense à l'image de Richard *Dacoury et d'Eric Beugnot*, et inspirés en attaque, les Français ont mis sous l'éteignoir le meneur de jeu yougoslave Drasen Petrovic, *désigné* récemment comme le meilleur joueur européen. Dans l'incapacité de servir ses *partenaires*, *il dut marquer lui-même 38 points* pour permettre à son équipe de rester au contact de l'équipe de France, riche désormais de quatre meneurs de jeu très complémentaires : Demory, Hufnagel, Bressant et *Monclar*.

Entraîneur national depuis moins de dix-huit mois, après des Jeux olympiques et un championnat d'Europe 1985 calamiteux, Jean Galle a peu à peu imprimé son style et sa personnalité. Aujourd'hui, il compte les points. *«L'an dernier*, dit-il, *nous cherchions à faire de bons matches, puis à obtenir de bons résultats, aujourd'hui, nous jouons pour gagner.»*

ATHLÉTISME : courses de demi-fond

Corridas en banlieue

Déjà vainqueur des cross du *Dauphiné*, du *Pèlerin* et du *Figaro* depuis le début de la saison hivernale, Paul Arpin a accroché une nouvelle médaille à son palmarès en remportant, dimanche 28 décembre, la quinzième corrida de Houilles (Yvelines).

Le Savoyard a devancé le détenteur du record du monde du 10 000 mètres, le Portugais Fernando Mamede, et l'Américain Mark Nenow, meilleur performeur mondial de la saison sur cette distance. *Au terme d'une course de 26 min. et 19 sec., Paul Arpin a déclaré qu'il* avait *« bien digéré le foie gras de Noël »* et qu'il s'était *« senti capable de repartir »* si jamais Mamede avait tenté de revenir sur lui. L'athlète portugais reconnaissait que le deuxième démarrage du coureur savoyard avant le troisième tour *« avait été très difficile pour lui »*.

Dans une autre ville de *la banlieue parisienne Issy-les-Moulineaux*, c'est un jeune Irlandais de vingt-trois ans, qui a remporté samedi 27 décembre une course contre la montre de 6,900 kilomètres, en 19 min. et 28 sec.

Paul Donovan a triomphé d'autres spécialistes du demi-fond européen, le Hollandais Rob de Brouwer et le Britannique David Clarke.

Invité de dernière heure, Jacky Boxberger, encore mal remis d'une récente blessure, s'est *classé* dixième à *plus* de 1 min. *du vainqueur*, malgré une course très régulière.

A *Saint-Maur, dimanche, c'est logiquement et facilement* que Jean-Louis Prianon, champion de France du 10 000 mètres, s'est imposé devant l'Anglais Mike Bishop.

AUTOMOBILISME : Rallye Paris-Dakar

Plaintes d'Ickx

Alors que les cinq cents concurrents du neuvième rallye Paris-Dakar participent à Rouen aux ultimes vérifications techniques et administratives, la polémique a déjà commencé entre les pilotes. C'est Jacky Ickx qui a ouvert les hostilités en déclarant : *« suis choqué par l'étalement des moyens mis en œuvre par Peugeot.*

Ils auront de l'essence française partout, des hôtels, le réseau Peugeot en Afrique à leur disposition.» L'ancien pilote de chez Mercedes et Porsche, qui conduira cette année une Lada, estime que les organisateurs du Rallye n'ont pas su mettre *«un frein aux investissements»*.

Thierry Sabine n'est plus là pour répondre, à sa manière à ces accusations. Patrick Verdoy, le nouveau directeur de l'épreuve, remarque que *«Jusqu'à l'an dernier les stars du rallye étaient Porsche et Jacky Ickx, et qu'aujourd'hui c'est Peugeot... Mais en tout cas le règlement n'a pas changé»*.

Responsable de Peugeot-Talbot Sport, Jean Todt ne se laisse pas impressionner par les plaintes d'Ickx. Il fait remarquer, faussement modeste : *«Nous nous sommes contentés de calquer notre organisation sur celle que Jacky Ickx avait mise en place pour Porsche les autres années.»*

Dès le 1er janvier, cette petite guerre des nerfs entre «stars des rallyes» risque de s'estomper. Au volant de leur véhicule les pilotes, en route vers Barcelone, première étape, auront d'autre soucis.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CORRIDA DE HOUILLES

1. Arpin (ASA), 26 mn 19 s; 2. Mamede (Port.), 26 mn 21 s; 3. Harris (G-B), 26 mn 49 s.

CORRIDA D'ISSY-LES-MOULINEAUX

1. Donovan (Irl.), les 6,900 km en 19 mn 28 s 8; 2. De Brower (P-B) 19 mn 30 s; 3. Clarke (G-B), 19 mn 43 s.

CORRIDA DE SAINT-MAUR

1. Prianon (ASPP), le 9,5 km en 26 mn 40 s (record de l'épreuve); 2. Ml. Bischop (Angl.), 27 mn 4 s; 3. Pereira (Port.), 27 mn 14 s.

Basket-ball

TOURNOI DE NOËL

France-Brésil 89- 86
Yougoslavie-Etats-Unis 98-90
Match pour la troisième place :
Brésil bat Sélect. améric. .. 100- 89
Finale
France-Yougoslavie 111-105

Classement final. — 1. France; 2. Yougoslavie; 3. Brésil; 4. Sélection américaine.

Jeu à XIII

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Avignon b. *Saint-Gaudens .. 12- 8
Carcassonne b. *Albi 40- 8
*Carpentras b. Le Pontet 14-10
*Saint-Estève b. XIII Catalan . 16-10
*Toulouse b. Roanne 11-10
Villeneuve b. *Lézignan 26-24

Classement. — 1. Saint-Estève, 32; 2. Toulouse, Villeneuve, 32.

Rubgy

COUPE DES PROVINCES
(Quarts de finale)

A Tarbes : côte basque b. Armagnac Bigorre-Béarn 10- 9
A Bergerac : Auvergne-Limousin-Ile-de-France b. Charentes-Poitou-Périgord Agenais 31-24
A Castres : Pyrénées b. Languedoc-Roussillon 19-16
A Avignon : Alpes-Lyonnais-Drôme-Ardèche b. Littoral Provence 18-12

Ski alpin

COUPE DU MONDE
Slalom parallèle de Berlin-Ouest

1. Stock (Autr.); 2. Krizaj (Youg.); 3. Eder (RFA); 4. Benedik (Youg.); 5. Woerndl (RFA); 6. Berthold (Aut.); 7. Pieren (Suisse); 8. Heinzer (Suisse).

Tennis

FINALE DE LA COUPE DAVIS
AUSTRALIE-SUÈDE : 3-2

Vendredi : Cash (Austr.) b. Edberg (Suède), 13-11, 13-11, 6-4; Pernfors (Suède) b. McNamee (Austr.) 6-3, 6-1, 6-3

Samedi : Cash-Fitzgerald (Austr.) b. Edberg-Jarryd (Suède), 6-3, 6-4, 4-6, 6-1.

Dimanche : Cash (Australie) b. Pernfors (Suède), 2-6, 4-6, 6-3, 6-4, 6-3; Edberg (Suède) b. McNamee (Austr.), 10-8, 6-4.

Economie

Les grèves dans les chemins de fer

Les syndicats demandent à la direction de trouver des « possibilités d'ouverture »

Le constat fait par la direction de la SNCF d'une « légère reprise » du trafic en début de matinée ce lundi 29 décembre – le mouvement de « reprise » étant extrêmement limité, semble-t-il – devrait permettre de réunir le 30 décembre la commission mixte du statut sur les conditions de travail. M. Jean Dupuy, directeur général de la SNCF, qui avait posé comme préalable à ces discussions, en rectifiant ses premières déclarations plus abruptes, *« un début de reprise du travail »*, pourrait s'estimer satisfait.

Alors que la grève entre dans son douzième jour, rien n'annonce pour autant un règlement rapide du conflit. Le gouvernement semble s'en remettre pour l'heure à la direction générale de la SNCF, M. Méhaignerie ayant estimé dans nos colonnes – au moment où M. Chirac renonçait à prendre quelques jours de vacances – qu'il n'a pas *« pour l'instant vocation à être en première ligne »*. Il paraissait donc exclu que la réunion de la commission mixte du statut puisse être avancée à lundi, comme l'a demandé M. Paul Marchelli, président de la CGC, et qu'elle soit présidée par M. Méhaignerie. Par ailleurs, il n'est pas acquis que les discussions de mardi puissent aller plus loin que la fixation d'un calendrier de négociations et qu'elle aborde, malgré l'urgence, le point crucial, à savoir le projet de nouvelle grille salariale.

Cette situation, apparemment toujours bloquée, explique que les syndicats aient intensifié leur pression durant le week-end. M. Marchelli s'en est pris vivement, sur RMC, à M. Philippe Séguin – en vacances en Martinique jusqu'au 5 janvier, – en affirmant qu'il *« faudra qu'il fasse peut-être autre chose que de s'occuper des affaires sociales du pays »*. M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, a souhaité, dans *le Journal du dimanche*, *« que l'on trouve le plus rapidement un compromis acceptable pour les cheminots et pour l'entreprise »*. Parallèlement, la fédération des cheminots CFDT estimait que le retrait de la grille *« ne coûterait pas un sou »* et que la satisfaction des revendications sur les conditions de travail ne représenterait qu'environ 100 millions de francs, soit l'actuel manque à gagner quotidien occasionné par la grève.

« Je souhaite qu'on arrive à désamorcer cette situation, car cela commence à devenir terriblement inquiétant », nous a déclaré, lundi, M. André Bergeron. Le secrétaire général de FO ne juge pas utile que la commission mixte du statut soit présidée par un membre du gouvernement, mais espère, comme la CFDT, la CGT et les autonomes de la FGAAC, de véritables négociations. Pour M. Bergeron, les bases d'un compromis sont à rechercher autour d'un « gel » du projet de grille au mérite, et en utilisant quelques *« possibilités d'ouverture »* sur l'amélioration des conditions de travail (en évitant au maximum les séjours des cheminots loin de leurs résidences et en fractionnant la période de conduite la nuit).

Les syndicats doivent également compter, de plus en plus, avec une base qui s'exprime hors des circuits syndicaux traditionnels. *« C'est un élément de complication »*, reconnaît M. Bergeron, qui, comme M. Kaspar, relativise pourtant le phénomène. Quant à M. Krasucki, il tente, dans un article publié par *l'Humanité* du 29 décembre, de mettre les réactions de la base... à l'actif de la CGT : *« Si d'autres organisations craignaient les assemblées générales, la CGT, elle, en a instauré la pratique à la base. C'est un bon apprentissage pour tous, y compris les militants de la CGT. C'est le lieu de la démocratie, du débat libre, de la décision qui appartient aux cheminots eux-mêmes. »*

Alors que la CGT organise des manifestations régionales interprofessionnelles de soutien le 30 décembre, les « coordinations » s'évertuent à clarifier leurs positions. Tandis que la *« coordination nationale provisoire des cheminots en grève »*, animée par M. Daniel Vitry, désavoué par sa fédération CFDT mais soutenu par sa section CFDT de Paris-Sud-Ouest, demande que *« des représentants de la base participent aux négociations éventuelles avec la direction »*, la coordination nationale des comités de grève des agents de conduite, qui a réuni dimanche des délégations de trente-deux dépôts, a considéré que c'était aux syndicats de négocier. Mais elle entend exercer un contrôle très actif sur la poursuite du mouvement et sur les négociations. En dernier ressort, ce seront bien ces coordinations qui, en marge des syndicats, décideront de l'issue du conflit.

MICHEL NOBLECOURT.

L'art de négocier un conflit social
selon un expert auprès... de la SNCF

Le conflit à la SNCF et les négociations qui ont eu lieu avec les syndicats au début de la semaine dernière mettent en évidence des erreurs commises traditionnellement, particulièrement en France. Tel est l'avis de M. Michel Ghazal, animateur d'un cabinet de consultants, qui a organisé deux séminaires de formation à la négociation, précisément pour la SNCF, l'un en novembre 1985 pour les chefs d'établissement de la région de Rouen, l'autre en avril dernier pour les directeurs régionaux du personnel. Il en prévoit un troisième à la mi-janvier avec les directeurs commerciaux.

Ces séminaires sont bâtis selon les méthodes du Harvard Negociations Project, un centre américain qui travaille avec des hommes d'affaires internationaux, des juristes et des diplomates et qui intervient dans les négociations internationales comme dans les conflits sociaux. Son directeur, M. Roger Fischer, a conseillé les parents des otages américains du Boeing de la TWA, détourné en 1985, ainsi que le gouvernement américain pour les discussions de Genève avec les Soviétiques ou pour celles de Camp David (1).

De quelles erreurs parle M. Ghazal ? D'abord, l'épreuve de force sert seulement à amener la négociation. D'autre part, dans les négociations, on affiche à l'avance des positions rigides. Ainsi, selon M. Ghazal, *« on brûle ses vaisseaux et toute avancée devient un signe de faiblesse »*. Le marchandage qui suit ne peut déboucher sur des résultats satisfaisants parce que *« ce que l'un gagne, l'autre le perd : toute concession devient alors source de frustration et de désir de revanche »*.

La solution de facilité

Au contraire, la méthode préconisée par la Harvard Negociations Project consiste à faire émerger les *« intérêts réels »* des parties en présence, qui sont toujours différents mais pas nécessairement inconciliables. Ainsi, à Camp David, les intérêts n'étaient pas la possession du Sinaï, mais, pour l'Egypte, son besoin de souveraineté et d'intégrité territoriale, pour Israël, celui de sécurité. On a donc logiquement rendu le Sinaï à l'Egypte et créé une zone démilitarisée, où des instruments de détection peuvent signaler tout mouvement de troupe égyptienne de fort loin.

A la SNCF, les soucis réels des salariés étaient les conditions de travail et la nouvelle grille des rémunérations ; en dénonçant le risque de favoritisme ou d'injustice que comporte l'avancement au mérite, les grévistes ont mis en cause, selon M. Ghazal, l'ensemble de la *« relation hiérarchique »* et le mode de commandement. La direction aurait dû, auparavant, d'une part, mettre en évidence le *« caractère mortifère des acquis sociaux »*, en l'occurrence la grille actuelle ; d'autre part, *« assurer une transparence des décisions »* et définir avec les salariés eux-mêmes des *« règles objectives de promotion »* ; enfin, s'attacher à éviter l'insécurité financière ou psychologique lorsqu'on changeait les règles de fonctionnement.

Or, autre erreur, aussi fréquente que la première, la négociation avec les syndicats n'a porté que sur les salaires. *« C'est la solution de facilité, car on peut toujours discuter sur quelques francs de plus ou de moins, alors que les conditions de travail mettent en jeu la structure de l'entreprise*, estime M. Ghazal. *Mais aucune revendication n'est purement salariale. »*

Les syndicats ne sont pas sans responsabilité non plus puisqu'une partie des salariés leur reprochent aujourd'hui de n'avoir pas assez tenu compte de leurs aspirations. Aujourd'hui encore, *« ils cherchent plutôt à arracher des morceaux de concessions »* à la direction et se raidissent devant les nouvelles formes d'organisation de la base, au lieu de s'en rapprocher.

En affichant une position de principe quasi intangible, vendredi 26 décembre, et en insistant sur l'accord salarial signé quelques jours plus tôt, le directeur général de la SNCF a, en somme, renouvelé les deux erreurs. Selon M. Ghazal, il a pris deux décisions positives, en proposant un médiateur extérieur pour discuter de la grille, en recherchant *« le consensus le plus large »* et en saisissant la commission du statut pour discuter des conditions de travail ; bref, en recherchant des *« critères objectifs »*. Mais, en rappelant les difficultés de la SNCF et en exigeant au préalable une reprise du travail, il s'est placé dans la position traditionnelle *« de chantage et de rapport de forces »*, tendant à culpabiliser les salariés – dont l'action est implicitement jugée *« illégitime »* – et les syndicats, mettant ces derniers en porte à faux par rapport aux grévistes, ce qui ne peut qu'étendre le conflit.

Pour en sortir, il faudrait au contraire, selon M. Ghazal, engager des discussions tout de suite, au lieu d'attendre que tout le monde s'épuise, les salariés et l'entreprise. Accepter les inquiétudes du personnel comme un donné, inciter les responsables locaux à faire émerger les *« intérêts réels »* et à traiter les syndicats en partenaires dans cette recherche : c'est cette dynamique qui entraînera la reprise du travail. Pour les syndicats, d'autre part, cela signifierait encourager l'expression des comités de grève, au lieu de se sentir menacés par eux.

Utopie ? Pour M. Ghazal, *« la méthode de Harvard est particulièrement bien adaptée aux conflits du travail »*. Et c'est une occasion exceptionnelle de la tester. *« Dommage*, soupire-t-il, *que je ne sois pas le médiateur. »* Avis aux intéressés...

GUY HERZLICH.

(1) Roger Fischer et William Ury, *Comment réussir une négociation, Editions du Seuil.*

Le CNPF : un handicap supplémentaire pour les entreprises

Inquiet des conséquences que la poursuite de la grève provoque sur l'activité des entreprises, le CNPF estime qu'*« il est vital et urgent que le travail reprenne à la SNCF, et avec lui l'activité tout entière du pays »*.

« La fatigue, l'énervement et les déceptions de nombreux Français touchés dans leur vie personnelle par les grèves du secteur public au moment des fêtes de fin d'année masquent encore les conséquences économiques et sociales du conflit », souligne l'organisation patronale.

« La prolongation du mouvement crée de graves difficultés à l'ensemble des entreprises françaises auxquelles elle ajoute un handicap supplémentaire particulièrement inopportun. Cela risque, en effet, d'aggraver le problème de l'emploi dans des activités déjà très exposées à la concurrence internationale », conclut le CNPF.

● **Le CNPF compte désormais cinq grandes commissions.** – La commission progrès des entreprises et la commission internationale s'ajoutent, depuis le 16 décembre, aux trois grandes commissions traditionnelles du CNPF, la commission d'action territoriale, présidée par M. Michel Maury-Laribière, premier vice-président du CNPF, la commission sociale (M. Pierre Guillen) et la commission économique (M. Jacques Lallement). La commission progrès des entreprises est présidée par M. Pierre Bellon et la commission internationale par M. Claude-Noël Martin.

Un dimanche au dépôt de La Mouche

LYON
de notre bureau régional

Un dimanche après-midi presque comme les autres. Assez glauque. Et plus encore lorsqu'on s'aventure dans le dépôt SNCF de La Mouche, *no man's land* vaguement fantomatique. Le ciel n'est pas de suie mais laiteux, et les grosses locos verdâtres sont autant de monstres pétrifiés. Au bord de la fosse du pont tournant immobilisé, une vingtaine de cheminots battent la semelle autour d'un brasero. C'est le piquet de grève des roulants.

Sur les cinq cent vingt agents de conduite que regroupe le dépôt – le plus important de la région SNCF de Lyon, qui en compte cinq (avec Vaise, Vénissieux, Saint-Etienne et Portes-lès-Valence), – les non-grévistes sont moins d'une trentaine. C'est dire l'importance du rôle de la base dans le mouvement. Aux élections professionnelles de novembre 1985, la CGT et la FGAAC (autonomes) ont obtenu chacun 34 %, la CFDT autour de 22 %, mais les non-syndiqués sont localement majoritaires. On les retrouve aujourd'hui dans le comité de grève qui réunit également la CFDT, les autonomes et FO. La CGT ayant préféré rester à l'écart.

« Même à 3 heures du matin, nous ne sommes jamais moins de quinze ou vingt sur place, affirme un élu CGT au comité d'établissement régional, *et les plus virulents sont souvent les gars qu'on n'avait jamais vus auparavant. Les jeunes essentiellement. Il faut parfois les tempérer, remettre les billes au milieu... En vingt-trois ans de maison, c'est la première fois que je vois se former des comités de grève et j'ai des fois un peu peur que les inorganisés nous imposent leur diktat »*. Un non-syndiqué évoque l'expérience toute proche du mouvement étudiant, un cégétiste se rembrunit légèrement : *« Depuis quelques jours, les médias ne parlent plus que du comité de coordination comme si l'on voulait évincer les représentants du personnel démocratiquement élus »*.

Chaque matin, à 8 h 30, le comité de grève se réunit ici avant l'assemblée générale quotidienne, très nettement unanimiste. *« La mobilisation est de plus en plus forte. Tout le monde est prêt à aller jusqu'au bout, même si ça doit être aussi long qu'en 1968*, souligne un ancien, *dix-neuf jours ou plus, pourquoi pas ?... »*

« Le gouvernement se crispe parce qu'il refuse de remettre en cause sa politique salariale. Essig, nommé par Fabius, était prêt à négocier, il est passé à la trappe, et Dupuy, qui est chiraquien, met des préalables inacceptables (1). Mais il n'est pas question pour nous de reprendre le boulot avant de discuter, on ne nous la fera pas. »... Chacun acquiesce et rappelle les revendications prioritaires : le retrait de la grille des salaires et les conditions de travail.

La « vie duraille »

« La vie du rail s'écrit trop souvent la vie duraille, remarque un agent TSC (le sommet de l'échelle) ; *à cause du stress, l'espérance de vie d'un roulant est de cinquante-sept ans et, avec nos horaires tordus, nous détenons le record des divorces. Si on fait ce métier, c'est qu'on l'aime, mais les contraintes méritent des compensations. »*

Dans le piquet ferroviaire, la langue de bois a été laissée au vestiaire et personne n'hésite à sortir sa feuille de paie. René, trente et un ans, a débuté comme apprenti voilà quatorze ans. Il est élève conducteur avec six ans de grade, donc de pratique. Son traitement de base brut : 5818 F, auquel s'ajoute une indemnité de résidence de 661 F et une moyenne de 1 600 F de primes diverses. Bernard, quarante-huit ans, a atteint le plafond avec un traitement brut de 7956 F et 904 F. *« Ce qu'on refuse, c'est le paiement à la tête du client. Déjà, à l'heure actuelle, si un chef ne vous aime pas, il ne vous fait pas tourner et les primes s'en ressentent... »*

A en croire les grévistes, le climat s'est détérioré entre la maîtrise et l'exécution dont les chefs ne sont plus ce qu'ils étaient : *« On en retrouve très peu dans le mouvement et, contrairement au passé, ils conduisent les trains en bafouant souvent les règles de sécurité. Tout le monde ferme les yeux, et les ingénieurs se mettent parfois à trois pour conduire un TGV. »*

Même s'ils regrettent la gêne qu'ils causent aux usagers, les grévistes de La Mouche ne sont pas obsédés par *« l'impopularité »* de leur mouvement. Ils s'estiment mal compris. *« En inversant le problème, on pourrait dire que c'est la direction qui nous prend en otage. Si elle acceptait de discuter, nous serions à la tête de nos trains... et puis, nous aussi nous aurions bien aimé passer des fêtes tranquilles en famille au lieu de nous geler. »*

ROBERT BELLERET.

(1) M. Essig est président de la SNCF : M. Dupuy en est le directeur général.

Parler

(Suite de la première page.)

Mais, de même que la gauche a mis un bout de temps à prendre en compte les réalités de la gestion, de même le gouvernementa trop souvent montré une étrange incapacité à prendre en compte celles de la communication, autrement dit des rapports avec les hommes. Il l'a payé, il continue de le payer, cher.

On s'en consolerait, et l'opposition aurait même tout lieu de s'en réjouir si seule l'autorité du cabinet Chirac se trouvait affectée par les grèves qui paralysent depuis maintenant douze jours les transports publics. Mais ce ne sont pas seulement un homme, une équipe, une majorité, qui se trouvent menacés : dès à présent, le manque à gagner est lourd pour une SNCF *qui paraissait engagée – enfin* – sur la voie du redressement et pour l'ensemble de l'économie française. *Et ce sera miracle, quelle que* soit la manière dont le conflit prendra fin, si l'indice des prix n'en est pas de quelque manière affecté

On en est pour le *moment* à la guerre de tranchées. Une obstination s'oppose à l'autre, comme ce fut le cas récemment à l'Agence France-presse, où, par parenthèse, rien, ce qui s'appelle rien, n'est réglé. *« Nous ne négocierons*, a dit le gouvernement par direction de la SNCF interposée, *que si vous reprenez le travail. »* A quoi les grévistes répondent qu'il ne saurait y avoir reprise du travail avant ouverture des négociations.

Le bon sens suggérerait qu'il pourrait peut-être y avoir concomitance des deux. Le pouvoir, ayant déjà *esquissé* un *pas* dans cette direction, en faisant savoir qu'il se contenterait d'une reprise partielle d'activité, serait bien inspiré d'en faire *un autre. Après tout*, sa reculade dans l'affaire de la loi Devaquet, dont la grève des transports est la fille naturelle, constituait un aveu d'échec d'une tout autre ampleur.

Reste l'objet de la négociation. Compte tenu de ce fait évident que *tout dépassement du niveau prévu* des augmentations de salaires se répercuterait nécessairement sur *l'ensemble du secteur public et sur* le front des prix, on ne peut qu'approuver la résolution du gouvernement de tenir bon sur ce point. Il serait courageux, de la part de l'opposition, qui pour le reste a mille et une occasion de pourfendre l'attitude du pouvoir, de soutenir celui-ci sur ce terrain. Le président de la République, qui a en charge la défense des intérêts suprêmes de la nation, pourrait même se payer le luxe, disons plutôt l'élégance, de soutenir sur ce point le *premier ministre qu'il a choisi. Il s'est* dit « en phase » avec les étudiants, et on le comprend. Pourquoi ne se dirait-il pas « en phase » avec ceux qui poursuivent contre l'inflation la lutte engagée par le pouvoir socialiste ?

On ne peut cependant tenir sur les salaires que si l'on accepte de revoir complètement le reste, et surtout d'en parler, à cœur ouvert, avec les intéressés. Le reste, cela veut dire les conditions de travail et d'avancement. Cela veut dire aussi le contexte social général.

Les cheminots, les agents de conduite de la RATP, les marins de commerce, se plaignent : ils ont certainement beaucoup de raisons de le faire, et rien n'est plus difficile que d'établir, pour chaque catégorie sociale, ce qui est, ou ce qui serait, juste et ce qui ne l'est pas. Tout est affaire de relativité. Nous avons tendance, pour la plupart d'entre nous, à comparer notre sort à celui de qui vit mieux que nous sans trop songer à ceux qui vivent plus mal et qui sont légion.

Faire renaître la confiance

Quiconque, dans ces conditions, gagne sa vie, est de quelque manière un privilégié. A plus forte raison s'il est assuré, comme c'est le cas pour le personnel de la SNCF et de la RATP, de la garantie de l'emploi. Celle-ci justifie qu'on demande à ses bénéficiaires quelques sacrifices à la rigueur nécessaire. Elle ne justifie pas les vexations inutiles, dans un temps où chacun demande d'abord, tout à fait légitimement, à être traité en adulte. *« Pour tout dire, voilà, je ne veux pas qu'on me dédaigne. »* Cette phrase de Malraux, dans *l'Espoir*, on ne se lassera pas de la citer. Elle est au cœur de la plupart des conflits, que leur dimension soit à l'échelle de la planète ou à celle d'une entreprise.

La notion de « mérite » n'est Dieu sait pas condamnable en soi, bien au contraire, mais le mot a une allure de pensionnat d'antan difficilement tolérable, alors que tant de critères de qualité et d'efficacité pourraient être pris en compte pour déterminer le mécanisme des promotions d'avancement.

En réalité, le problème soulevé est le même que celui des étudiants et des lycéens : il faut savoir consulter au maximum, pour dresser un catalogue non seulement des revendications, mais des suggestions. Après tout, ceux qui sont sur le tas ne sont pas forcément les plus mal placés pour avancer des solutions aux mille et un problèmes qui se posent dans la vie de tous les jours. Faire ensuite le départ entre ce qui est possible, maintenant ou à terme, et ce qui ne l'est pas. C'est seulement à ce prix qu'on rétablira le climat de paix sociale hors duquel il n'existe pas de chance d'arracher ce pays au cycle des revanches éphémères sur fond d'affaiblissement continu. Plus d'un chef d'entreprise peut témoigner avec nous que, lorsque l'on s'y prend de cette manière, la confiance finit toujours par renaître et avec elle l'ambition et l'espoir.

Reste l'environnement social, qui ne peut malheureusement, on l'a dit cent fois, qu'encourager la revendication. Les mesures prises en faveur de ceux qui, vus de la base, paraissent et de beaucoup les mieux lotis avaient sans doute des justifications économiques : elles ne peuvent pas ne pas paraître à ceux qui constatent la dégradation de leur pouvoir d'achat comme une sorte de provocation. Il en va de même, bien sûr, des concessions faites, coup sur coup, bien qu'elles fussent sans doute aussi justifiées, aux paysans et aux médecins.

Au point où en sont les choses, il faut à tout prix rouvrir le dialogue et parvenir le plus vite possible à un arrangement qui ne laisse ni vainqueur ni vaincu. La capitulation du pouvoir, sur le front des salaires et donc des prix, enfoncerait certes un peu plus la France dans le déclin. Mais il ne le fera comprendre à tous ceux qui sont engagés dans la lutte, et notamment aux jeunes qui débordent la tutelle des syndicats éprouvent l'exaltation du premier combat, qu'en se mettant au maximum à leur écoute. Miser sur le pourrissement ne ferait qu'aggraver cette déchirure de la nation qu'avaient fait apparaître les manifestations étudiantes. Il serait dramatique pour la France que la campagne présidentielle s'ouvre sur une telle toile de fond.

ANDRÉ FONTAINE.



Economie

Le plan pour l'emploi

Les jeunes sans formation ni qualification n'intéressent guère les entreprises d'Ile-de-France

Le plan d'urgence pour l'emploi des jeunes produit parfois des résultats en contradiction avec l'objectif recherché. Il tend notamment à éliminer les jeunes sans qualification et sans formation du marché du travail.

Délégué régional à la formation professionnelle pour l'Ile-de-France, M. Jean-Michel Bérard est préoccupé par cette évolution qu'il suit depuis son poste d'observation privilégié. Il avoue *par exemple* rencontrer des oppositions quand il veut convaincre les employeurs de prendre des jeunes sans formation dans des SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle), la moins élaborée des formules en alternance (1). Fréquemment il s'entend répondre que, même *« pour ce prix-là »*, et avec l'exonération à 100 % des charges sociales, on peut trouver plus qualifié et mieux formé...

« Du coup, estime M. Bérard, *ces jeunes-là me restent sur les bras. »* Ils vont devenir chômeurs sans beaucoup d'espoir de s'en sortir. Un simple *calcul* montre l'ampleur du drame. Sur les 100 000 demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans que compte la région parisienne, 47 % ont un niveau VI (sortis du premier cycle du second degré et des formations professionnelles en un an, de type CEP, CPPN et CPA) (2) ou un niveau V *bis* (sortis de la classe de ou avant la dernière année de préparation au CAP.

Que faire de ces 47 000 jeunes qui intéressent si peu les entreprises ? Parmi eux, 3 700 sont orientés vers les places de stage prévues pour le programme seize/vingt-cinq ans, opportunément relancé. Mais M. Bérard s'inquiète d'une tendance à la sélection des plus âgés, y compris dans ces programmes d'attente, qui a pour effet de limiter les chances des moins de dix-huit ans. Seize mille pourront profiter des conventions signées pour les TUC (travaux d'utilité collective), mais, là encore, le recrutement devient difficile. On ne trouve plus les jeunes qui correspondraient aux *besoins formulés, « les meilleurs étant attirés vers les SIVP ».* La RATP, par exemple, renouvelle difficilement ses escouades de *« RATP-juniors ».*

Au bas mot, ce sont donc 30 000 jeunes qui n'ont aucune chance d'être accueillis et risquent d'être marginalisés. Aussi M. Bérard se demande s'il ne faudrait pas intervenir *« en amont de la formation en alternance »* devenue à son tour, par le biais des aides, un système sélectif.

Cette préoccupation, commune à beaucoup de responsables, ne rencontre pas beaucoup d'écho dans les ministères concernés où l'on fait parfois preuve d'un confondant optimisme. On reconnaît évidemment l'existence d'une population de jeunes particulièrement défavorisés pour qui le passage de l'école à l'entreprise se révèle impossible, malgré ou à cause du sas de l'alternance. On en connaît l'importance : 172 000 de ces jeunes de niveau VI et V *bis* sont sortis définitivement du système scolaire en 1983. Neuf mois après, 30,5 % d'entre eux (38 % pour les filles) se trouveront toujours au chômage s'ils n'ont aucun diplôme, et 47 % (58 % pour les filles) s'ils ont le CAP ou le BEP. Ceux qui avaient obtenu un emploi ne représentaient que 9,5 % des recrutements de jeunes débutants. Seulement voilà, on ne propose pas de remède particulier, comme si les choses allaient s'arranger naturellement.

Ainsi Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, prétendait encore récemment, que ces jeunes auraient *« une place dans la société ».* Elle liait cette perspective *« au redémarrage de l'activité économique ».* Son assurance lui venait de l'exemple américain où la majeure partie *« des emplois nouveaux sont des emplois peu qualifiés ».*

Depuis des mois, les responsables des divers programmes adaptés à cette population jeune vivent mal, psychologiquement, le climat d'incertitude dans lequel on les a maintenus. Dans bien des situations, cela a pu compromettre leur action, aux résultats déjà maigres. Les missions locales, les PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation), sans parler des entreprises intermédiaires, ou encore des expériences menées sur les nouvelles qualifications ont souffert de l'imprécision entretenue, et pas totalement dissipée depuis la nomination de M. Daniel Riché à la tête de la *délégation interministérielle* qui avait créée en son temps pour M. Bertrand Schwartz, auteur d'un rapport alarmant sur le sujet. Même la réduction du dispositif pour les seize à dix-huit ans et les dix-huit à vingt-cinq ans, désormais unifié et ramené à un objectif global de 70 000 (contre 120 000 auparavant), ne ramène pas la confiance dans les équipes d'animateurs.

Mme Catala place tous ses espoirs dans le plan d'insertion annoncé en juin dernier et mené depuis la rendddd scolaire avec le support de l'éducation nationale. Sera-t-il suffisant ? Le résultat de ce plan est déjà jugé médiocre par la plupart des observateurs. Les plus sévères font remarquer qu'on ne pouvait confier à l'éducation nationale la tâche de remettre des jeunes sur les rails puisqu'elle n'y était pas parvenue des années durant.

S'adressant aux jeunes sortis du système scolaire en situation d'échec, le plan d'insertion n'a pas encore fait l'objet d'un bilan statistique. Tout au plus peut-on savoir que, à *la mi-octobre,* de 70 000 à 80 000 de ces jeunes s'étaient présentés pour un entretien préalable dans les établissements scolaires et *que 10 000 stages ou contrats de formation* en alternance avaient été conclus. Au total, le nombre de jeunes touchés par cette campagne serait *évalué à* 100 000, *y compris* ceux qui ont été dirigés vers l'apprentissage, *« un jeune CAP sur dix pouvant bénéficier de l'alternance ».* Cela aurait *cependant en* un *« effet mobilisateur »* sur l'éducation nationale, qui aurait compris sa responsabilité, assure Mme Catala, *le système ayant permis d'autoriser* des redoublements là où on les refusait faute de place.

Il en faudrait bien davantage pour *que l'on puisse croire en une* politique approfondie en faveur de ces jeunes. Si les étudiants et les lycéens, inquiets pour leur avenir, sont capables de manifester, que feront ceux-là, un jour ?

ALAIN LEBAUBE.

(1) Le SIVP est un stage d'une durée de trois à six mois qui comprend soixante-quinze heures de formation. L'entreprise reçoit 375 F par mois pour assurer cette formation et, depuis le plan emploi, est totalement exonérée des charges sociales. Le salaire versé au jeune par l'entreprise varie selon l'âge de 17 % à 27 % du SMIC, l'Etat ajoutant une allocation pouvant aller de 580 F à 1 690,50 F.

(2) CPPN : classe préprofessionnelle *de niveau ; CPA : classe préparatoire* à l'apprentissage.

ÉTRANGER

Shenyang, laboratoire de la « réforme économique totale »

Les Chinois ont adopté, le 2 décembre, une première loi sur les faillites des entreprises d'Etat déficitaires. Cette législation qui aura des répercussions sur l'emploi a provoqué une vive polémique au sein du Parlement. En l'absence d'un système national d'assurance-chômage, la recherche de formes intermédiaires de protection des salariés a constitué un souci majeur pour nombre de parlementaires. Mais si la loi ne vise plus aujourd'hui que les seules entreprises d'Etat *« ayant une responsabilité majeure »* et si elle ne doit entrer en vigueur qu'à titre expérimental, les premiers tests ont été réalisés, depuis l'été 1986, dans la ville de Shenyang, au nord-ouest du pays.

SHENYANG
de notre envoyé spécial

Dans cette capitale industrielle de la Mandchourie, baignée par un soleil noyé de pollution, on a déjà tourné la page. L'usine d'équipement anti-explosion en faillite a été revendue, le 25 septembre, à la compagnie locale du gaz pour 200000 yuans (1 yuan = 1,74 F), alors qu'elle était estimée à 302000 yuans. Les enchères ont en fait été contrôlées par les autorités locales lesquelles ont favorisé une compagnie voisine qui avait besoin d'espace pour s'étendre. L'autre enchérisseur a été prié de retirer son offre. Enchères « bidon » sans doute, mais qui a permis au nouveau propriétaire d'acheter des bâtiments – sommaires – et un équipement antédiluvien. Ce dernier sera revendu. Quant aux bâtiments, ils serviront en partie d'entrepôts et seront en partie utilisés à la fabrication de petit matériel par le personnel féminin.

L'ancien personnel, soixante-quinze salariés, a été remercié. Un bureau de la municipalité est chargé de les replacer. En attendant, ils touchent 75 % de leur salaire. M. Li Jingwen, le nouveau patron, ne veut pas les garder. Il a tiré un trait sur un passé qui ne l'intéresse pas, l'usine est à sa société, et il a placé des gardiens à la porte. Le produit de la vente servira à dédommager en partie les créanciers, qui ne seront remboursés qu'à 40 %.

L'entreprise mise en faillite est une usine microscopique, proche d'un atelier à la Dickens. Mais ce qui importe, c'est le symbole. *« Ainsi, les entreprises seront responsables de leurs profits comme de leurs pertes, ce qui brisera la grande marmite en fer »* (de l'égalitarisme ultra-gauchiste), nous dit un homme d'affaires local rencontré dans le train. Sans doute, mais il ne s'agit encore que d'une expérience très localisée, couvée par les autorités, et qu'il n'est pas question d'étendre telle quelle dans tout le pays.

Autre expérience localisée à Shenyang, la vente aux enchères au début septembre à des particuliers de trois boutiques collectivisées. Mlle Jing Guizhi, une dynamique célibataire de trente-cinq ans, a acheté une petite épicerie, qu'elle gère avec ses deux sœurs. Après de véritables enchères, elle l'a emporté avec une offre de 15000 yuans, dont elle a fourni une partie et emprunté le reste à la famille. *« Il me faudra deux ans pour tout rembourser,* estime-t-elle. *La boutique est bien située, et je suis encore très jeune. J'ouvre de 6 heures du matin à 9 heures du soir, alors que les magasins d'Etat ouvrent plus tard et ferment au mieux à 7 heures. »* Les clients approuvent. Mlle Jing ajoute : *« Je veux devenir riche avant les autres, comme le permet la politique du parti... ».*

Titres de propriété

Dans un autre quartier d'immeubles construits par les Soviétiques dans les années 50, M. Dai Zhen a acheté pour 100000 yuans un magasin qui vend de tout. Grâce à la réforme économique, il a loué cette boutique pendant deux ans; lourdement déficitaire, elle est devenue bénéficiaire. Le personnel a vu son revenu augmenter, ses horaires de travail aussi. Ceux du moins qui sont restés, car huit des quatorze vendeurs ont été rendus à leur unité de travail d'origine, un groupe de magasins, les six *restants* sont « loués » à M. Dai, qui a le droit de les licencier. Sa fille travaille aussi comme vendeuse. Elle assurera la relève quand il prendra sa retraite.

Car M. Dai, comme Mlle Jing, bénéficie d'un véritable titre de propriété délivré devant notaire et transmissible. Certes ils affirment que c'est pour le socialisme et la réforme qu'ils se sont lancés dans cette aventure, mais l'attrait du profit n'y est pas non plus étranger. Mlle Jing le reconnaît crûment. M. Dai, ancien vendeur dans l'entreprise qui lui a cédé le magasin, compte déjà sur un bénéfice de 10000 yuans par an. Une partie de l'argent provient de ses économies et de celles de sa famille. La moitié – la valeur du stock – lui a été prêtée sur trois ans par la municipalité, qui tente ainsi une expérience de privatisation de la gestion en vue d'une meilleure efficacité. Mais les responsables locaux ne veulent pas aller trop vite : il n'est pas question, nous disent-ils, de privatiser *tous* les magasins de moins de vingt employés comme l'a affirmé un journal communiste de Hongkong. Prudence oblige...

Dans une autre banlieue de Shenyang, M. Lin Congxun nous reçoit à la porte de son usine de compresseurs. Il a été chargé en *1983* de remettre de l'ordre dans cette entreprise alors qu'elle venait d'absorber l'usine de radios numéro neuf. La première, bénéficiaire, avait besoin de s'étendre : la seconde, lourdement endettée, et qui, selon M. Lin, *« ne fabriquait absolument rien »,* avait besoin d'être renflouée. Le nouveau directeur a, chose rare en Chine, employé la manière forte : la main d'œuvre totale est passée de mille à huit cents personnes, le nombre de cadres (plus du quart du total), et *« la plupart incompétents »,* a été réduit de 21 % tandis que celui des techniciens quintuplait. *« Cela fait encore deux cents personnes de trop »,* se plaint-il. C'est pourquoi, un an plus tard, le personnel, *furieux, a voté la destitution* de son manager. Mais celui-ci a été remis en place par les autorités municipales de tutelle. Il y est resté.

Les cheveux en brosse grisonnants, M. Lin est un homme à poigne qui n'a pas peur du risque. Il a ainsi permis à son entreprise de passer en moins de trois ans de 300 000 yuans de déficit à 633 000 yuans de bénéfices. Il a beaucoup investi. Mais comme le pays manque de capital, il a appliqué les directives autorisant l'émission d'actions. Une sorte d'actionnariat ouvrier qui lui a permis de dégager des centaines de milliers de yuans. Aujourd'hui, l'usine est dirigée par un conseil d'administration *représentant les trois types* d'actions : publiques, collectives et privées. Ces dernières, d'une valeur nominale de 200 yuans, ont été souscrites par les ouvriers. *Le secrétaire* du parti en a cinq. *« Au début, ils ne voulaient pas, mais aujourd'hui tous sauf deux en ont acheté ».* Ces deux derniers sont en congé maladie. Cela voudrait-il dire que les ouvriers sont plus ou moins obligés de devenir actionnaires ? Difficile à savoir.

Toujours est-il qu'ils sont, comme dans les pays capitalistes, représentés au conseil d'administration. Même si celui-ci n'a pas les mêmes pouvoirs que son homologue occidental. Chaque actionnaire n'a qu'une voix, quel que soit le nombre de ses actions. Et s'il touche des intérêts, il ne peut négocier ses *actions – dont la valeur reste fixe –* qu'à l'intérieur de l'entreprise. M. Lin pense que, plus tard, on pourra peut-être les revendre à *l'extérieur, voire à des étrangers.* Si les actions ne sont pas encore négociables, tel n'est pas le cas des obligations, qui, elles aussi, ont fait leur apparition à Shenyang, avant de connaître un grand succès à Shanghai.

Si ces réformes sont importantes sur le plan théorique, si Shenyang est devenu un laboratoire de la *« réforme économique totale »,* il ne faudrait pas en déduire que la ville en est bouleversée. Au contraire, les autorités locales s'étonnent que la presse braque ses projecteurs sur elles, et tente de minimiser ce qui se passe ici. D'autant que, en dépit de termes empruntés au vocabulaire économique et financier occidental – sans doute pour faire apparaître la Chine plus ouverte qu'elle n'est en réalité, – ces changements sont encore très lents et ne touchent qu'une partie infinitésimale des entreprises. *« Pas à pas »* demeure la devise de la Chine de M. Deng Xiaoping.

PATRICE DE BEER.

REPÈRES

Taiwan

Excédent record du commerce extérieur

Le commerce extérieur de Taiwan a dégagé, en 1986, un excédent record de 16 milliards de dollars, contre 10,6 milliards en 1985. Les exportations de Taiwan ont augmenté de 30 % en 1986, stimulées par la baisse du dollar américain, sur lequel est indexé le dollar taiwanais.

Venezuela

+ 3,3 % de croissance en 1986, malgré le pétrole

La croissance économique au Venezuela a été de 3,3 % en 1986, malgré une baisse de 30 % (4 milliards de dollars) des *revenus pétroliers,* qui représentent 90 % des exportations du pays. Le président Jaime Lusinchi a précisé que le résultat de 1986 *mettait fin à huit années* consécutives d'appauvrissement du Venezuela et que le taux de chômage était tombé à 10,5 % au deuxième semestre 1986, contre 12,1 % au cours de la même période de 1985.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Performances des SICAV actions 1986

Situation au 10/12/86	Valeur liquidative de l'action	Actif net (en MF)	Performances (%) en coupons nets réinvestis depuis le début 1985
SICAV ACTIONS			
St-Honoré Bio-alimentaire (secteurs agro-alimentaire et santé)	724,30	194,0	41,3
Conservateur St-Honoré (diversifiée)	1.451,59	265,7	32,0
Croissance Prestige (produits de luxe et notoriété)	355,91	144,1	32,6
St-Honoré Pacifique (pays du Pacifique)	503,38	290,8	38,0
St-Honoré PME (sociétés de taille moyenne)	429,17	187,5	44,3
St-Honoré Technologies (secteur technologique)	699,78	318,0	15,8

camif

Dans sa séance du 18 décembre 1986, le Conseil d'administration a décidé d'accorder une réduction de 3 % en faveur des sociétaires de la CAMIF sur le montant de leurs achats réalisés au cours de l'année 1986.

Comme les années précédentes, cette somme sera inscrite à leur compte individuel le 31 décembre 1986.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'avril 1987 les modalités de distribution de cette réduction.

Economie

La chronique de Paul Fabra

Des préjugés qui ont la vie dure

FORCE est d'admettre que s'il est un domaine où les *prévisions* – *et* les décisions auxquelles elles conduisent éventuellement – sont déterminées par les préjugés ambiants, c'est bien l'économie, dont les *servants – universitaires et théoriciens*, d'un côté, chefs d'entreprise, de l'autre – sont réputés avoir le goût de la rationalité. Deux thèmes qui, par le passé, se *sont particulièrement prêtés aux* interprétations les plus fantaisistes sont revenus au premier plan de l'actualité, en cette *période de l'année où l'on fait des* comptes et où l'on essaie de supputer quel sera l'avenir.

L'un d'eux est le commerce extérieur. Un hebdomadaire n'hésite pas à qualifier de « catastrophiques » *les résultats* de la *balance commerciale* de la France. Les chiffres, pourtant, ne semblent pas justifier un jugement aussi péremptoirement pessi*miste. En 1985, le déficit était* encore de 24 milliards de francs, soit, rappelons-le en passant, le tiers environ de ce qu'il était deux ans auparavant. *Or qu'a-t-on constaté en 1986 ? Pour les onze* premiers mois, le déficit n'a plus été que de 2,6 milliards de francs (tandis que la balance des services était en excédent).

Une façon de présenter les choses serait de dire qu'il a été *ramené au dixième du montant* qu'il atteignait l'année précédente. Visiblement, la plupart des commentateurs, et les experts officiels, nationaux et internatio*naux, qui nourrissent le débat de* leurs travaux, ont pris un autre parti. A supposer même qu'ils n'aient pas tout à fait tort – ce qui reste à prouver, – leur démar*che est instructive.*

Pour appuyer les lamentations *devenues traditionnelles sur la* « détérioration » du commerce extérieur, ils comparent les résultats obtenus non pas à ceux de la période correspondante de l'*année précédente, mais au montant* qui avait été prévu (par eux). C'est ainsi que l'INSEE avait tablé, jusqu'au mois de juin dernier, sur un excédent d'au moins 15 milliards de francs en 1986. Rien *n'interdit, en effet*, de procéder de la sorte, à condition toutefois de ne pas perdre de vue la règle de bonne méthode selon *laquelle, en présence d'un* démenti cinglant des faits, on commence par remettre en question les hypothèses retenues et le raisonnement sur lequel était *fondé tout l'exercice.*

Ce raisonnement, si l'on peut qualifier ainsi une analyse *aussi simpliste des phénomènes com*plexes mis en jeu par l'évolution des échanges d'un pays avec l'extérieur, était tout bonnement qu'à une réduction de, mettons, 80 milliards de francs de la fac*ture pétrolière devait « nécessairement »* correspondre une forte diminution du montant des importations et un renversement du *solde (qui, de négatif, devait par* là même devenir positif).

Une telle interprétation faisait bon marché des réactions secondaires, mais importantes, que la baisse du prix du pétrole devait *normalement* produire et *qu'elle* n'a pas manqué de produire effectivement. La diminution brutale des revenus des producteurs a fermé certains débouchés à l'exportation, *tandis qu'un certain* réajustement a commencé à se produire du côté des importations, comparable, *toutes proportions gardées, à celui auquel pro*cède un ménage qui, lorsque le prix d'une denrée essentielle chère vient à baisser, affecte une *partie des économies ainsi réalisées* à l'achat d'autres articles. Bref, il fallait s'attendre que le marché accomplisse spontanément son œuvre.

MALGRÉ la vogue actuelle du libéralisme, les phénomènes de marché, *fussent-ils élémentaires, ne sont* pas pris en compte par les « modèles » (ensemble d'équations) dont se servent les économistes spécialisés dans la macro*économie (laquelle raisonne sur la* base des grandeurs statistiques telles que le revenu national, la consommation ou l'épargne des *ménages, etc.).*

Cette défaillance est une des causes *les plus décisives de leur faiblesse. Elle s'explique* par le fait que ces modèles sont bâtis sur une certaine conception du mode de fonctionnement d'une écono*mie nationale. Keynes, qui* demeure leur grand inspirateur, a beaucoup fait pour accréditer l'idée, non vérifiée par l'expérience, qu'une balance commerciale (*ainsi qu'une balance des* paiements) est déterminée par des facteurs structurels et qu'en conséquence sa composition ne peut varier rapidement en réponse *à des impulsions du marché,* autrement dit à des variations de prix.

A cette conception s'oppose une autre analyse, plus traditionnelle, propre, au contraire, à mettre en relief *l'extraordinaire fluidité des phénomènes d'échange.* L'évolution de la balance commerciale et, plus généralement, de la balance des paiements est étudiée à travers le fonctionnement du marché des changes, où les importateurs achètent les créances sur l'étranger offertes par les exportateurs.

On s'aperçoit au premier coup d'œil que le déficit n'a pas grand-chose à voir avec le gonflement *inopiné de tel ou tel poste* du commerce extérieur puisque, en tout état de cause, les importateurs ne peuvent acheter un volume de *créances supérieur* à celui que les exportateurs sont en mesure de vendre. Certes, les importateurs peuvent aussi emprunter des *devises (créances sur l'étranger), mais, là encore,* les mécanismes de marché, s'ils sont respectés, limitent un tel recours, car des emprunts trop *importants se traduisent immé*diatement par une hausse des taux d'intérêts.

Dans un admirable livre, *Précis des mécanismes économiques élémentaires*, publié au lendemain de la guerre, le grand économiste Charles Rist a démonté le processus. Ces pages devraient être encore lues par tous les étudiants, mais tout se passe comme si, au *fur et à mesure que les méthodes* statistiques se sont perfectionnées, le raisonnement économique s'était appauvri. L'appel aux *méthodes mathématiques les plus élaborées ne change rien à cela.*

L'autre thème auquel je faisais *allusion semble bien l'attester.* Il s'agit de l'effet expansionniste que, dans l'esprit de la plupart des économistes, la trop fameuse « manne pétrolière » devait auto*matiquement provoquer.*

Précisons, pour lever tout *malentendu, que l'INSEE est loin* d'être seul à avoir défendu une pareille thèse. Les experts et économistes anglo-saxons, malgré un préjugé tenace en *leur* faveur, *sont les plus exposés aux erreurs* de jugement de ce genre, tant il sont devenus dogmatiques. Prisonniers de schémas de pensée préétablis, ils sont pratiquement *imperméables à l'enseignement* des faits.

En témoigne par exemple cette remarque de l'hebdomadaire britannique *Economist*, qui, dans son numéro de fin d'année, croit pouvoir écrire que « *les bénéfices différés du pétrole meilleur marché vont enfin se faire sentir* ». Je ne relève ici cette phrase que parce qu'elle illustre l'échappatoire le plus fréquemment *utilisée* par les économistes modernes pour s'enferrer dans leurs prédictions, Quand la relation de cause à effet qu'ils ont privilégiée ne paraît pas se vérifier, ils s'écrient : « *Attendez un peu ! Vous verrez que la conséquence que j'ai attendue se produire passé un certain délai !* »

C'est ainsi que Milton Friedman assure aujourd'hui qu'il faut davantage de temps pour que *l'augmentation* de la *masse* monétaire produise le retour de l'inflation qu'il ne cesse d'annoncer depuis deux ou trois ans.

C'EST ici qu'on peut à nouveau se demander si les économistes ne sont pas, *à quelques exceptions près*, victimes des instruments statistiques dont ils se servent, faute d'une réflexion théorique suffisante *pour déterminer* les conditions légitimes de leur emploi. Il est, par exemple, devenu courant parmi eux de soutenir que la *désinflation est en réalité moins* prononcée qu'on ne pourrait le croire car il faut tenir compte de l'« effet pétrole ». En d'autres termes, le taux *d'inflation réel serait* en France par exemple de 4 % à 5 % si on fait abstraction de la baisse du pétrole et de la dévalorisation du dollar (qui a *pour effet* d'abaisser le prix des matières premières importées). Sous couvert d'une telle opération, on renverse en réalité l'ordre des facteurs.

Ce qui est le plus probable est que la baisse du pétrole n'est *qu'une manifestation parmi* d'autres – et qu'il n'y a donc aucune raison d'isoler – des *pressions déflationnistes* qui *s'exercent sur de nombreux marchés*, à cause notamment de l'accumulation des dettes. Les débiteurs sont pressés de vendre, fût-ce à des prix de braderie, pour *se procurer les liquidités dont* ils ont un besoin urgent.

Si cette interprétation répond à une certaine vérité, il sera bien difficile à l'OPEP de faire respecter son dernier accord. Quant à expliquer la désinflation en Europe *par la dévalorisation du dollar*, c'est oublier que le mouvement a commencé à se manifester alors que la devise américaine était encore en pleine ascension.

Qu'on ne croie pas que de tels raisonnements soient seulement à l'*origine d'erreurs de prévisions* que l'on peut toujours corriger. Les chefs des entreprises les plus prestigieuses se laissent guider *plus souvent qu'on ne le pense par les préjugés du temps*. Si, par exemple, la société Schlumberger, que l'on citait naguère en exemple, connaît aujourd'hui de *graves difficultés, n'est-ce pas* parce qu'elle aussi a tablé jusqu'à une époque tardive sur l'impossibilité pour les prix du pétrole de s'effondrer ?

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 18 déc.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	411 806
dont : Or	200 046
Disponibilités à vue à l'étranger	116 456
ECU	76 069
Avances au Fonds de stabilisation des changes	20 232
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 425
dont : Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	178 904
dont : Effets escomptés	72 535
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	70 901
5) DIVERS	10 784
Total	705 821

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	213 211
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 548
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	39 203
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	112 210
dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	62 748
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 680
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	230 215
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	24 622
Total	705 821

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1985	19 déc.	26 déc.
Valeurs franç. à rev. variable	153,5	151,9
Valeurs industrielles	150,4	149,4
Valeurs étrangères	114,7	114
Pétrole-Energie	141,2	141,2
Chimie	137,1	139,1
Métallurgie, mécanique	148,4	148,1
Electricité, électronique	145,2	142,5
Bâtiment et matériaux	173,8	170,2
Ind. de consommat. non alim.	159,5	158,5
Agro-alimentaire	149,7	148,1
Distribution	177,1	174,4
Transports, loisirs, services	161,9	158,6
Assurances	165,2	161,2
Crédit banque	157,9	153,4
Sicomi	120,5	119,6
Immobilier et foncier	136,4	136,5
Investissement et portefeuille	166,5	164,5
Base 100 : 28 décembre 1985		
Valeurs franç. à revenu fixe	105,2	104,2
Emprunts d'Etat	102,8	101,4
Emprunts garantis et assimilés	106	106
Sociétés	106,5	106
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 476,7	3 446,5
Valeurs étrangères	3 886,4	3 863,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	501,6	496,4
Valeurs étrangères	498,7	495,6
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	120,9	119,9
Emprunt d'Etat	117,5	116,9
Emprunts garantis et assimilés	122	120,8
Sociétés	122,5	122,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	410,9	407,1
Produits de base	258,3	258,4
Construction	405,1	396,8
Biens d'équipement	348	344,6
Biens de consom. durables	514	518,7
Biens de consom. non durables	488	482,9
Biens de consom. alimentaires	435	430,3
Services	391,9	387,3
Sociétés financières	810,9	803,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	371,5	370,8
Valeurs industrielles	373,9	371,3
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	312,4	313,4

CHANGES

Dollar : 6,458 F ⬇

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar a continué de baisser. Il valait 6,458 F à Paris le 29 décembre, tandis que le franc restait faible face au deutschemark. Les opérateurs *s'étonnaient de voir le billet vert* refluer aussi sensiblement à un moment où peu d'opérateurs sont sur le marché.

FRANCFORT	26 déc.	29 déc.
Dollar (en DM)	1,965	1,956

TOKYO	26 déc.	29 déc.
Dollar (en yens)	160,50	159,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 déc.)	7 3/4-7 13/16 %
New-York (–)	–

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	24 déc.	26 déc.
Valeurs françaises	155,2	152,5
Valeurs étrangères	114,2	114,1
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	406,6	407,1

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	24 déc.	26 déc.
Industrielles	1 926,60	1 930,40

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 déc.	24 déc.
Industrielles	1 294,7	1 301,2
Mines d'or	308,9	299,60
Fonds d'Etat	82,96	83,14

TOKYO

	27 déc.	–
Nikkeï	18 701,30	Clos
Indice général	1 556,37	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 décembre
Nombre de contrats : 9 963

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	105,45	105,30	105,35
Précédent	–	–	105,35	105,20	105,90

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LE PALMARÈS DE 1986. – Les valeurs les plus performantes sur le marché à règlement mensuel en 1986 ont été Immeubles Monceau (+ 1 077,3 %), Aussedat Rey (+ 528 %), Jean Lefebvre (+ 245,7 %), Radiotechnique (+ 191,7 %) et Colas (+ 181,6 %). Les moins performantes ont été Poclain (– 61,4 %), Vallourec (– 60,9 %), Fives-Lille (– 50,5 %), Géophysique (– 44 %) et SCOA (– 30,5 %).

DUMEZ VA ÉMETTRE DES OBLIGATIONS. – Dumez a décidé d'émettre des obligations avec bons de souscription d'actions. Cet emprunt, lancé sur huit ans, s'élève à 750 millions de francs (150 000 obligations de 5 000 F). Il rapportera un intérêt annuel de 5,75 %. Deux bons de souscription attachés à chaque obligation donneraient chacun un droit de souscription à une action Dumez. Le prix de souscription a été fixé à 1 900 F. Cette opération pourrait annoncer une acquisition prochaine de Dumez dans son secteur ou dans une activité de diversification.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 26 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1536	4,5 % 1973	1530	1512	1523	– 0 45
4225	C.N.E. 3%	4225	4240	4240	+ 0 35
1227	B.N.P. T.P.	1214	1200	1200	– 1 15
1210	C.C.F. T.P.	1177	1155	1157	– 1 69
1120	Créd. Lyon. T.P.	1120	1115	1115	– 0 44
2570	[illegible] T.P.	2460	2475	2475	+ 0 60
2080	Renault T.P.	2025	2025	2025	....
2102	Rhône-Poul. T.P.	2090	2050	2050	– 1 91
1310	St-Gobain T.P.	1292	1300	1300	+ 0 61
1290	Thomson T.P.	1230	1260	1260	+ 2 43
500	Accor	496	495	495	– 0 20
2100	Agence Havas	2060	2080	2080	+ 0 97
1980	Ag. Havas C. I.	2040	2050	2050	+ 0 49
720	Air Liquide	705	715	711	+ 0 85
2590	Alcatel	2430	2450	2450	+ 0 82
1820	Als. Superm.	1851	1855	1855	+ 0 21
436	A.L.S.P.I.	438	443	440	+ 0 46
335	Alsthom ★	335	338 10	338 10	+ 0 92
2180	Arjom. Prioux	2130	2130	2130	....
530	Aussedat-Rey	480	482	483	+ 0 61
1480	Arc. Entrepr.	1480	1475	1480	....
1340	Avions Dassault	1300	1325	1325	+ 1 92
515	Bail-Equipem.	516	529	529	+ 2 51
1080	Bail-Investiss.	1035	1040	1040	+ 0 48
1180	Cie Bancaire	1156	1152	1152	– 0 34
540	Bazar H.-V.	510	502	500	– 1 96
590	Béghin-Say	596	595	595	– 0 17
555	Berger (M.)	560	561	561	+ 0 17
745	Bic	714	733	730	+ 2 24
1780	B.I.S.	1700	1730	1740	+ 2 35
2400	Biscuit (Géné.)	2500	2600	2600	+ 4
2500	Bongrain S.A.	2455	2485	2500	+ 1 83
1270	Bouygues	1275	1270	1270	– 0 39
4540	B.S.N.	4510	4500	4500	– 0 22
1280	Carnaud	1205	1210	1213	+ 0 66
3890	Carrefour	3720	3710	3710	– 0 26
2580	Casino	2520	2520	2540	+ 0 79
1840	Casino A.D.P.	1898	1860	1868	– 1 58
785	C.C.M.C.	790	799	799	+ 1 13
1330	Cetelem	1365	1365	1373	+ 0 58
2180	C.F.A.O.	2050	2080	2080	+ 1 46
450	C.F.D.E.	465	450	450	– 3 22
1300	C.G.I.P.	1300	1319	1315	+ 1 15
1670	Chargeurs S.A.	1559	1600	1615	+ 3 59
84	Chiers-Châtill.	65 40	65	65 05	– 0 53
780	Ciments franç.	781	781	781	....
730	Club Méditer.	727	722	722	– 0 68
230	Codetel	226 50	227	227	+ 0 22
400	Cofimeg	411	412	415 90	+ 1 19
1380	Colas	1312	1350	1349	+ 2 82
210	Compt. Entrepr.	214 10	216	216	+ 0 88
760	Compt. Mod.	700	691	691	– 1 28
1220	Créd. Foncier	1205	1220	1220	+ 1 24
570	Crédit F. Imm.	545	545	545	....
1490	Crédit Nat.	1464	1470	1481	+ 1 16
345	Crouzet ★	340	340	340	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2800	Damart S.A.	2370	2490	2490	+ 5 06
476	Darty ★	468	461 50	458	– 2 13
270	Dév. R.N.-C. (Li)	289 50	289	289	– 0 18
610	D.M.C.	597	600	599	+ 0 33
2570	Docks France ★	2501	2528	2540	+ 1 56
1940	Dumez ★	1916	1918	1922	+ 0 31
1360	Eaux (Gén.)	1366	1341	1347	– 1 39
2990	Ecco ★	2960	2969	2921	– 1 31
1070	Electro-Financ.	1095	1085	1085	– 0 91
315	Elf-Aquitaine	315	315	317	+ 0 63
295	— (certific.)	296	291	292	– 1 35
2900	Epeda-B-Faure	2980	2994	2985	+ 0 16
3700	Essilor	3670	3700	3700	+ 0 81
480	Esso S.A.F. ★	450	461	440 50	– 2 11
3340	Eurafrance	3130	3115	3100	– 0 95
1590	Eurocom ★	1566	1579	1570	+ 0 25
2900	Euromarché	2840	2870	2870	+ 1 05
890	Europe n° 1 ★	840	835	840	....
1680	Facom	1601	1650	1635	+ 2 12
1180	Fichet-Bauche	1195	1180	1190	– 0 42
280	Finextel	286	289	289	+ 1 12
180	Fives-Lille	187	186	186	– 0 53
330	Francarep	328	330	329	+ 0 30
1560	Fromageries Bel	1545	1535	1535	– 0 64
1020	Gal. Lafayette	976	970	966	– 1 02
440	Gascogne	407	405 50	405 50	– 0 36
290	Géophysique	299	291	291	– 2 67
1800	Gerland	1800	1790	1790	– 0 55
520	GTM-Entrepose	505	508	510	+ 0 99
740	Guyenne-Gasc. ★	744	743	744	....
3000	Hachette ★	2960	2911	2990	+ 1 01
720	Hénin (La)	739	740	740	+ 0 13
89	Imétal	89 70	91	91	+ 1 44
1000	Imm. Plaine-M.	500	500	500	....
4290	Inst. Mérieux	4070	4200	4200	+ 3 19
690	Intebail	682	682	682	....
1510	Intertechnique	1545	1525	1525	– 1 29
1270	J. Lefebvre	1233	1231	1245	+ 0 97
2000	Lab. Bellon	2005	1990	1990	– 0 99
1400	Lafarge-Coppée	1391	1370	1365	– 1 86
1590	Lebon	1600	1608	1608	+ 0 66
5410	Legrand	5300	5300	5300	....
1480	Lesieur	1415	1400	1400	– 1 06
965	Locabail Immob.	958	959	958	....
780	Locafrance	760	760	760	....
1080	Locindus	1080	1085	1085	+ 0 46
1080	L. Vuitton S.A ★	1074	1070	1070	– 0 37
800	Lucheire	779	779	779	....
1460	Lyonn. Eaux ★	1455	1450	1455	....
210	Mais. Phénix	217	199 90	197	– 9 21
625	Majorette (Ly)	670	675	675	+ 0 74
78	Manurhin	84 50	83	83	– 1 77
425	Mar. Wendel	422 50	420	422	– 0 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1770	Martell	1778	1760	1760	+ 0 11
2470	Matra	2432	2440	2446	+ 0 53
2910	Merlin-Gerin ★	2860	2880	2852	– 0 27
2590	Michelin	2805	2850	2830	+ 0 95
1680	Midi (Cie)	1670	1670	1670	....
460	Midland Bk S.A.	465	460	464	– 0 21
555	Min. Salsig. (Mal)	565	570	570	+ 0 88
51	M.M. Penarroya	49 90	49	50 50	+ 1 20
2650	Moët-Hennessy	2559	2553	2553	– 0 23
970	Mot. Leroy-S ★	969	970	965	– 0 41
92	Moulinex	86 10	87	84 15	– 2 26
1100	Navig. Mixtes	1082	1081	1082	....
199	Nord-Est	202	204 80	203	+ 0 49
525	Nordon (Ny)	580	560	560	....
615	Nouvelles Gal.	591	595	595	+ 0 67
1100	Occident. (Gén.)	1094	1080	1068	– 2 37
1490	Omn.F.Paris	1550	1490	1490	– 3 87
182	Olida-Caby	186	182 50	182 50	– 2 10
565	Opfi-Paribas	550	554	550	....
4000	Oréal (L')	3910	3900	3920	+ 0 25
890	Paris-Réescomp.	885	870	875	– 1 12
1390	Pechelbronn	1300	1295	1297	– 0 23
1490	Pernod	1490	1520	1500	+ 0 67
1050	Pernod-Ricard	1081	1085	1083	+ 0 18
148	Pétroles B.P.	144 70	142	142	– 1 86
1250	Peugeot S.A.	1203	1230	1221	+ 1 49
38	Poclain	38 05	38 20	38 20	+ 0 39
1820	Poliet	1813	1803	1803	– 0 55
850	P.M. Labinal	835	847	847	+ 1 43
2880	Presses Cité	2710	2735	2735	+ 0 92
1630	Prétabail Sic.	1615	1615	1585	– 1 85
580	Primagaz	595	580	580	– 2 52
575	Printemps★	551	552	541	– 1 81
2350	Promodès	2297	2295	2295	– 0 08
275	Provost S.A ★	273	273 20	274 50	+ 0 54
1100	Radiotechn.	1048	1068	1056	+ 0 76
140	Raff. Dist. Total	138 60	139 50	140 20	+ 1 15
2450	Redoute (La) ★	2476	2482	2477	+ 0 04
245	Rober financière	255	253	253	– 0 78
1550	Roussel-Uclaf	1570	1578	1578	+ 0 50
1010	Roussel-C.R.I.	1070	1055	1055	– 1 40
5390	R. Impériale (Ly)	5280	5210	5220	– 1 13
275	Sade	269	265	265	– 1 48
3660	Sagem	3501	3500	3500	– 0 02
....	Saint-Gobain	369	366	366	– 0 81
780	St-Louis B.	816	801	802	– 1 71
1960	Salomon	1970	1970	1970	....
1300	Salvepar	1325	1345	1345	+ 1 50
780	Sanofi	778	780	780	+ 0 25
510	S.A.T.	507	502	509	+ 0 39
780	Saupiquet (Ns)	770	780	780	+ 1 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
630	Schneider ★	850	845	851	+ 0 15
93	S.C.O.A.	87 80	92	92 50	+ 5 35
620	S.C.R.E.G.	610	585	588	– 3 60
785	Seb ★	780	758	768	– 0 52
485	Sefimeg	487	475	477	– 2 05
1800	S.F.I.M.	1802	1802	1806	+ 0 22
94	S.G.E.	89 20	90	88 80	– 0 67
635	Signaux Ent. E.	612	625	629	+ 2 77
985	Silic	965	958	958	– 0 72
645	Simco-U.P.H. ★	630	630	635	+ 0 79
345	Simnor (Li)	340	339	339	– 0 29
1240	Skis Rossignol	1294	1292	1290	– 0 30
885	Siminco	875	889	889	+ 1 60
225	Sodero (Ns)	235	238	238	+ 1 27
2330	Sodexho	2300	2290	2290	– 0 43
405	Sogerap	403	406	406	+ 0 74
1500	Sommer-Allib.	1505	1495	1495	– 0 66
800	Source Perrier	817	820	819	+ 0 24
1310	Sovac	1270	1270	1270	....
800	Spie-Batignol.	760	780	780	+ 2 63
585	Strafor	595	595	594	– 0 16
420	Synthélabo ★	420	415	426	+ 1 42
540	Talcs Luzenac	549	550	550	+ 0 18
3240	Tél. Elect.	3200	3200	3200	....
1610	Thomson-C.S.F.	1575	1579	1579	+ 0 25
415	Total (CFP)	418	419	418 50	+ 0 11
96	— (certific.)	97 10	96 80	96 80	– 0 30
2400	T.R.T.	2408	2410	2408	....
780	U.F.B.	734	715	715	– 2 58
1410	U.I.C.	1354	1348	1348	– 0 44
640	U.I.F.	625	630	631	+ 0 96
1030	U.I.S.	1035	1035	1037	+ 0 19
550	U.C.B. ★	542	545	545	+ 0 55
880	Unibail	886	880	880	– 0 67
520	Valéo	521	528	525	+ 0 76
84	Vallourec	84 70	88 50	87 80	+ 3 65
....	V. Clicquot-P.	4560	4740	4740	+ 3 94
740	Via Banque	741	740	740	– 0 13
870	Elf-Gabon	887	895	890	+ 0 33
80	Amax Inc.	81	79 80	80 10	– 1 11
390	Amer. Express	381	383	383	+ 0 52
165	Amer. Teleph.	164 50	166 70	166 70	+ 1 33
95	Anglo Amer. C.	92 20	92 05	92 20	....
465	Amgold	465	455 40	455 40	– 2 08
910	BASF (Akt)	920	924	924	+ 0 43
1050	Bayer	1065	1080	1080	+ 1 40
120	Buffelsfont.	122	120	119 80	– 1 80
240	Chase Manh.	241 50	240 50	240 50	– 0 41
235	Cie Pétr. Imp.	240	241	242	+ 0 83
49	De Beers	48	47 95	47 95	– 0 10
2700	Deutsche Bank	2746	2755	2755	+ 0 32
50	Dome Mines	50 50	49	49	– 2 97
1350	Dresdner Bank	1365	1362	1380	+ 1 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Driefontein Cial	99	99	99	....
570	Du Pont-Nem.	573	574	576	+ 0 52
445	Eastman Kodak	457	457	457	....
38	East Rand	37 80	37	37 90	+ 0 26
305	Electrolux	301	292	292	– 2 99
200	Ericsson	204 70	205 10	205 10	+ 0 19
475	Exxon Corp.	474 50	476	476	+ 0 31
380	Ford Motors	367 60	370	370	+ 0 65
74	Freegold	73 70	73 80	74 50	+ 1 08
78	Gencor	80 10	80	79 50	– 0 74
580	Gén. Electr.	575	576	576	+ 0 17
525	Gén. Belgique	549	549	550	+ 0 18
430	Gen. Motors	434	440	440	+ 1 38
62	Goldfields	61 45	60 90	61	– 0 73
42	Gd Metropolitain	43	42	42	– 2 32
86	Harmony	87 20	86 90	86 80	– 0 59
46	Hitachi	45 80	45 55	45 55	– 0 54
880	Hoechst Akt.	903	905	905	+ 0 22
99	Imp. Chemical	104 20	104	104	– 0 19
79	Inco. Limited	77 60	76	76	– 2 06
810	IBM	790	796	796	+ 0 76
340	ITT	347 30	345	345 20	– 0 60
183	Ito-Yokado	183 90	182 90	182 90	– 0 61
87	Matsushita	86	84	84	– 2 32
780	Merck	773	800	797	+ 3 10
780	Minnesota M.	756	762	762	+ 0 79
260	Mobil Corp.	255 50	261	261	+ 2 15
580	Morgan J.P.	585	584	584	– 0 17
....	Nestlé	....	....	....	....
124	Norsk Hydro	126 20	124	124	– 1 74
192	[illegible]	189 10	187	187	– 1 11
1650	Petrofina	1580	1585	1585	+ 0 31
485	Philip Morris	485	480	480	– 1 03
127	Philips	127	127	127	....
530	Quilmès	525	528	530	+ 0 95
590	Randfontein	578	575	576	– 0 51
610	Royal Dutch	611	610	615	+ 0 65
62	Rio Tinto Zinc	64 80	64 30	64 80	....
80	St Helena Co	79 90	80	79	– 1 12
220	Schlumberger	212 50	209 20	210	– 1 17
91	Shell transp.	91 10	90 50	90 50	– 0 65
2420	Siemens A.G.	2455	2463	2463	+ 0 32
142	Sony	141 80	140 50	140 50	– 0 98
162	T.D.K.	159	154	154 10	– 3 08
28	Toshiba Corp.	26 90	26 85	26 85	– 0 18
1640	Unilever	1543	1558	1560	+ 1 10
305	Unit. Techn.	307	303	303	– 1 30
530	Vaal Reefs	521	522	522	+ 0 19
330	Volvo	325 50	327	327	+ 0 46
255	West Deep	251	248	248	– 1 19
405	Xerox Corp.	412	412	412	....
1 08	Zambia Corp.	1 14	1 15	1 15	+ 0 87

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8700	..
Emp. 8,80 % 77	122 50	6 268
9,80 % 78/93	100 50	4 511
10,80 % 79/94	103 30	3 373
13,25 % 80/90	108 30	7 514
13,80 % 80/87	103 41	2 722
13,80 % 81/89	107 60	13 082
16,75 % 81/87	104 98	4 958
16,20 % 82/90	117 96	15 445
16 % juin 82	118 30	8 811
14,60 % fév. 83	117 75	12 380
13,40 % déc. 83	121 20	0 220
12,20 % oct. 84	112 30	2 674
11 % fév. 85	112 62	9 312
10,26 % mars 86	105 90	8 182
OAT 12,75 % 83	1895	..
OAT 10 % 2000	109 85	5 863
OAT 9,80 % 1997	106 30	0 380
OAT 9,80 % 1996	104 60	8 887
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	101 10	4 161
CNB Paribas	101 60	4 161
CNB Suez	102	4 151
CNI janv. 82	100 90	4 151
PTT 11,20% 85	107 30	0 884
CFF 10,30% 86	....	....
CNE 11,50% 85	....	5 870
CNT 9% 86	96 60	5 859
CRH 10,90% déc. 85	108 05	9 728

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	639	645
Agache (Sté Fin.)	1450	1450
A.G.F. (St Cent.)	840	851
André Roudière	230	230
Applic. Hydraul.	705	692 c
Arbel	195 10	193
Aurore	271	276
Avenir Publicité	2080	2080
Bain C. Monaco	402	400
Banque Hypoth. Eur.	487	480
Béghin-Say (C.I.)	430	429
B.G.I.	445	445
Blanzy-Ouest	475	485
B.N.P. CI	472	472
B.N.P. Intercontin.	389	389
Bénédictine	4000	4050
Bon-Marché	327	293
Caff	800	800
Cambodge	523	544
C.A.M.E.	319	310
Campenon Bern.	645	599 o
Carbone-Lorraine	765	765
C.E.G.Frig.	515	500
Centen. Blanzy	3249	3230
Centrest (Ny)	215	215
Cerabati	63	67 50 d
CERUS	756	780
Chambourcy (M.)	985	985
Champex (Ny)	147	146 10
C.I.C. (Franc. de)	275	287
C.I. Maritime	469	469
[illegible]	1047	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cimen (B)	493 40	545 d
Citram	1001	1020
Cofradel (Ly)	1860	1845
Cogifi	540	540
Comiphos	506	506
Cie Industrielle	3630	3650
Comp. Lyon-Alem.	545	548
Concorde (La)	1150	1150
C.M.P.	20	21 40 d
Crédit (C.F.B.)	880	888
Créd. Gén. Ind.	975	970
Crédit Lyonnais CI	665	665
Cr. Universel (Cie)	750	750
Créditel	192	192
Darblay S.A.	487	475
Darty Act. d. p.	387 90	389 90
De Dietrich	1780	1780
Delalande S.A.	1160	1150
Delmas-Vieij. (Fin.)	1200	1190
Didot-Bottin	597	574
Eaux Bass. Vichy	1700	1700
Eaux Vittel	1995	2000
Economats Centre	670	640
Electro-Banque	428	445
El-Antargaz	488 50	474
E.L.M. Leblanc	780	800
Enrili-Bretagne	275	280
Entrepôts Paris	522	520
Epargne (B)	2800	2800
Europ. Accumul.	89	90
Eternit	2763	2700
Exor	3865	3900
Finalens	240	....
FPP	422	405 d
[illegible]	1065	1090
Foncière (Cie)	810	834
Fonc. Lyonnaise	3950	4437 d
Foncina	805	810
Forinter	1090	1090
Fougerolle	332	339 80
France I.A.R.D.	384 80	394
France (La)	8600	....
From. Paul Renard	479	484 o
GAN	1111	1151
Gaumont	421	....
Gaz et Eaux	2420	2400
Gévelot	399	....
Gr. Fin. Constr.	527	527
Gds Moul. Paris	364	366
Groupe Victoire	3780	3780
G. Transp. Ind.	614	618
Hutchinson	1176	1176
Immindo S.A.	570	593
Immoinvest	361	368
Immobail	526	540
Immobanque	915	917
Immob. Marseille	9050	9100
Immofice	576	590
Invest. (Sté Cent.)	3465	3595
Jaeger	229 40	238 60 d
Lafitte-Bail	571	580
Lambert Frères	129	140
Lille-Bonnières	1100	1080
Loca-Expansion	372	....
Locafinancière	472	476
Locatel	451	468 d
Louvre (Sté)	1980	1980
Machines Bull	42	41 20
Magasins Uniprix	179	176
Magnant S.A.	181	180
Maritimes Part.	345	351

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	500	....
Mors	211	210
Navel Worms	100	98
Navig. (Nat. de)	205 70	....
OPB Paribas	487	495
Optorg	194 50	198
Oréal (L') C.I.	3100	3090
Origny-Desvroise	733	730
Palais Nouveauté	920	900
Parfinance-CIP	910	910
Paris France	298	298
Paris-Orléans	298 60	298 60
Part. Fin. Gest. Im.	1760	1760
Pathé-Cinéma	668	668
Pechiney (cert. inv.)	198	198 50
Piles Wonder	826	825
Piper-Heidsieck	1045	1045
P.L.M.	219	219
Porcher	415	398 40 o
Providence S.A.	1600	1600
Publicis	2352	2300
Raff. Souf. R.	164 90	163 90
Rhône-Poul. (c. inv.)	385	390
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	175	....
Rochette-Cenpa	104 10	100
Rosario (Fin.)	346 30	360 20
Rougier et Fils	61	62 90
Sacer	425	420
SAFAA	821	878
Safic-Alcan	890	890
SAFT	1365	1345
Saga	345	349
St-Gobain C.I.	350	346
Salins du Midi	500	500
Santa-Fé	168	168 50
Satam	144	144
Saulnes	67 55	67 45
Saunier-Duval	82	....
Savoisienne (M)	172	....
SCAC	684	675
Senelle Maubeuge	574	574
S.E.P. (M)	240	240
Serv. Equip. Véh.	89 40	89 40
Sicli	265 20	265
Sicotel	420	426
Sinvim	310	309 20
Siph (Plant. Hévéas)	327	....
Soc. Générale-CIP	1238	1238
Sofal financière	1900	1880
Sofio	345	350
Soficomi	894	864
S.O.F.I.P. (M)	210	....
Sofragi	1126	1171 d
Soudure Autog.	411 90	412
Sovabail	880	....
Speichim	61 20	65 55 d
S.P.I.	600	610
Suez (Fin. de)-CIP	1155	1145
Stemi	700	....
Taittinger	2400	2350
Testut-Aequitas	238	255 d
Tour Eiffel	530	546
Uliner S.M.D.	552	550
U.A.P.	2449	2470
U.T.A.	2206	2220
Vicat	713	710
Vinipix	1650	1650
Virax	191	198
Waterman S.A.	700	....
Brass. du Maroc	124	123

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	950	....
Akzo	437	440
Alcan Alum	179	179
Algemeine Bank	1490	1501
American Brands	278	290
Am. Petrofina	275	....
Arbed	285	....
Asturienne Mines	151	....
Bco Pop Espanol	370	....
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1310	....
B. Régl. Internat.	34500	34000
Br. Lambert	594	594
Canadian-Pacific	79 80	79 80
CIR	37	37
Commerzbank	1040	1050
Dart. and Kraft	308 80	320
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	391	....
Gén. Belgique	549	550
Gevaert	945	....
Glaxo	109 90	101 80
Goodyear	267 90	....
Grace and Co	315	330
Gulf Canada Corp.	70	68
Honeywell Inc.	430	410
I. C. Industries	155	152
Johannesburg	660	....
Kubota	14 20	15
Latonia	274	274
Mannesmann	555	575
Midland Bank Plc	52	54
Mineral-Ressourc.	51 10	51 10
Nicdorf	2494	....
Noranda	91 50	91 20
Olivetti	33	32 10
Pakhoed Holding	212	202
Pfizer Inc.	397 70	401 10
Procter Gamble	501	501
Ricoh Cy Ltd	39	38 60
Rolinco	240	240
Robeco	275	270 70
Rodamco	407	407
Saipem	22	22 10
Shell fr. (port.)	88	....
S.K.F. Aktiebolag	313	301
Steel Cy of Can.	82	....
Tenneco	240	240
Thorn EMI	48	46
Thyssen c. 1 000	405	....
Toray indust. inc	22 10	23 90
Vieille Montagne	770	800
Wagons-Lits	875	865
West Rand	19	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asrap	10 70	9 10 o
Calciphos	1179	1150
C.E.M.	....	....
Cochery	200	....
Coparex	371	373
Dubois Inv. (Certo.)	805	810
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Hori. (échan.)	....	....
Nicolas	1260	1085
Révillon	180	....
Rorento N.V.	144	144 50
Sopalem	86 70	0 10 o
S.P.R.	230	215
Ulinet	350	....
Union Brasseries	107	115 60 d

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1390	1380	Dauphin O.T.A.	2720	2725	Molex	290 50	290
Alain Manoukian	940	940	Devanlay	2126	2205	Navale-Delmas	739	720
Asystel	489	495	Deville	979	925	Olivetti-Logabax	438	437
BAFIP	815	802	Drouot-Assurances	548	548	Om. Gest. Fin.	480	....
B.I.C.M.	515	515	Drouot-Obl. convert.	3830	3845	[illegible]-R.D.	3490	3490
B.I.P.	1205	1205	Editions Belfond	284 90	284 90	Petit Bateau	250	....
Bolloré Technologies	1060	1056	Elect. S. Dassault	820	825	Petrofigaz	492	490
Boiron	574	570	Expand	529	529	Rexel	1310	1360
Câbles de Lyon	1265	1298	Filipacchi	890	880	St-Gobain Emballage	1340	1320
Calberson	708	732	Gantois	599	604	St-Honoré Matignon	251 80	251
Cardif	3120	3100	Guy Degrenne	960	965	S.C.G.P.M.	300	312
Cap Gemini Sogeti	2090	2050	I.C.C.	284	282	Segin-Mistra	1155	1201
C.D.M.E.	853	828 c	IM Informatique	349	348	S.E.P.	1380	1400
C. Equip. Elect.	275	279	Le gd livre du mois	330	328	S.E.P.R.	1748	1748
C.E.G.I.D.	1915	1920	Loca-Investissement	385	389	S.M.T. Goupil	291	....
C.E.P.-Communication	1270	1285	Manutan	520	509	Sodiaforg	400	635
C.G.I. Informatique	846	820	Merlin Immobilier	400	400	Sofibus	339	342
C. Occid. Forestière	116	116	Métallurg. Minière	135	132 10	Supra	1205	1210
Dafsa	229	229	M.M.B.	780	780	Valeurs de France	349 50	349 50

SICAV (sélection) — 26/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	784 69	765 66
Actions France	469 84	452 86 ◆
Actions sélectives	608 77	586 77 ◆
Aedificandi	661 71	637 79 ◆
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1154 69	1128 53
A.G.F. 5000	568 59	554 72
A.G.F. ECU	1128 73	1115 57
A.G.F. Interfonds	449 45	438 49
A.G.F. OBLIG.	1123 44	1117 85
Agfimo	668 81	652 50
Altefi	222 51	214 47 ◆
A.L.T.O.	202 63	195 31 ◆
Amsi-Gan	6340 03	6097 88 ◆
America-Valor	739 74	708 20
Amérique Gestion	354 04	337 99
Amplitude	545 54	529 85 ◆
Arbitrages court terme	5187 90	5177 53 ◆
Argonautes	386 60	378 62
Associc	1225 32	1225 32
Associc	1314 60	1276 31
Bourse-Investis.	481 43	469 60
Bred Associations	2620 10	2622 23
Bred International	94 38	92 53
Capital Plus	1643 34	1643 34 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	841 84	803 67
Convertimmo	383 71	378 57
Cortal court terme	12219 24	12218 24
Cortexa	917 68	876 07
Credistar	457 62	444 49
Croiss. France	276 57	264 66
Croiss. Mercure	2488 73	2416 24
Croiss. Immobil.	646 60	617 28
Croiss. Prestige	355 10	339
Démeter	13125 06	13125 06
Drouot-France	656 97	627 18 ◆
Drouot-Investiss.	1049 98	1002 38 ◆
Drouot-Sécurité	252 06	240 63 ◆
Drouot-Sélection	142 54	136 08 ◆
Ecocic	1175 50	1158 13
Elicoop Sicav	11102 37	11102 37
Elf-Valeurs	8448 59	8219 11
Energie	255 43	243 85 ◆
Eparcic	2845 66	2839 98
Eparcourt (div. par 2)	4027 18	4017 12
Epargne Associations	24893 30	24856 02
Epargne-Capital	7814 70	7737 33
Epargne-Croiss.	1444 64	1405 59
Epargne-Industr.	779 08	743 75 ◆
Epargne-Inter	619 04	602 47
Epargne J	50221 08	50221 08 ◆
Epargne-Long-Terme	1755 56	1708 57
Epargne-Oblig.	199 61	194 27 ◆
Epargne-Unie	1219 24	1163 85
Epargne-Valeur	430 14	408 90
Eparoblig	1224 91	1222 47
Eurocic	9739 23	9595 30
Euro-Croissance	555 26	539 07
Eurodyn	1073 24	1037 85
Francière Plus	28851 39	28565 53 ◆
Finord Placement	82419 99	82233 29
Finord Trimestriel	1123 31	1108 71
Finord Valorisation	13048 56	12792 71
Foncier Investiss.	1142 07	1114 21
Foncinal	274 12	261 69
France Eco Plus	10266 84	10165 19 ◆
France-Gan	5446 58	5198 60 ◆
France-Garantie	313 98	313 35 ◆
France-Investiss.	530 12	506 08 ◆
France-Net	123 54	122 32
France-Obligations	469 51	454 96
Francic	407 65	395 68

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1036 12	1004 97
Fructi-Associations	1300 88	1300 88
Fructicapi	299 79	286 36
Fructidor	253 56	249 60
Fructifrance	818 48	798 50
Fructinter	80046 93	79847 31
Fructi ECU	561 78	553 48
Fructi-Première	11980 99	11803 93
Futuroblig	1081 94	1080 86
Gestilion	59527 97	59378 52
Gestion Associations	147 20	143 96
Gestion Mobilière	722 61	689 84
Gest. Rendement	495 91	473 42
Gest. Sél. France	778 20	742 91
Haussmann Associat.	1264 32	1264 32
Haussmann court terme	1147 85	1147 85
Haussmann Epargne	1382 62	1382 62
Haussmann Europe	1949 74	1879 27
Haussmann France	1048 59	1010 69
Haussmann Obligat.	1298 06	1298 06
Haussmann Obligation	1530 99	1475 65
Horizon	1240 82	1204 68
I.M.S.I.	627 14	598 70
Indo-Suez Valeurs	757 22	722 88
Ind. française	12956 18	12702 14 ◆
Interoblig.	11728 37	11276 36
Intersélect France	478 99	457 27
Intervaleurs Indust.	862 90	832 74
Invest. net	14486 53	14457 61
Invest. Obligataire	17643 66	17608 44
Japacic	168 38	161 53
Jeune épargne	234 24	230 78 ◆
Laffitte-crt-terme	60205 94	60205 94
Laffitte-Expansion	822 72	785 41
Laffitte-France	348 35	332 55
Laffitte-Immobilier	261 49	249 63
Laffitte-Japon	313 44	299 23
Laffitte-Oblig.	146 62	139 97
Laffitte-Rend.	216 28	208 47
Laffitte-Tokyo	1197 02	1142 74
Lion-Associations	11869 89	11869 89
Lion-Institutionnels	24818 07	24764 16
Lionplus	72499 04	71780 24
Livret portefeuille	618 55	598 59
Méditerranée	165 43	157 93 ◆
Mondiale Investissem.	459 64	437 75
Monecic	5769 55	5769 55
Mone J.	52111 68	52111 68
Multi-Obligations	422 02	402 88
Mutuelle Unie Sél.	158 91	149 79 ◆
Natio-Assoc.	6344 84	6332 18
Natio-Epargne	13779 42	13642 89
Natio-Immobilier	1025 87	999 41
Natio-Inter.	1110 89	1081 16
Natio-Obligations	545 37	530 77
Natio-Patrimoine	1318 97	1281 72
Natio-Placements	65323 99	65323 99
Natio-Revenus	1074 87	1064 03
Natio-Sécurité	53419 91	53419 91
Natio-Valeurs	760 51	730 42
Nippon-Gan	5094 80	4863 77 ◆
Nord-Sud Développ.	1208 41	1206
Oblicic Régions	1012 19	997 22
Oblicoop Sicav	1432 28	1404 20
Oblilion	1139 17	1108 68
Optimavalor	634 06	605 31
Options et Rendement	50459 32	49713 82 ◆
Oriane-Gestion	170 60	162 86
Paraméique	526 47	501 64
Paneurope	837 96	799 87
Paribas Epargne	15260 85	15230 39

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Gestion	605 84	581 14
Pararevo-Valor	1122 72	1121 60
Patrimoine-Retraite	1626 67	1594 77
Phénix Placements	264 89	263 57
Pierre Investiss.	744 78	711 01 ◆
Placement A	1002 86	1002 86
Placement crt-terme	70465 51	70465 51
Placement J	54481 28	54481 28
Placement Premier	49565 97	49565 97
Priv'Association	22207 22	22207 22
Province Investiss.	573 94	547 91
Quartz	109 29	106 60
Rentacic	166 02	163 57
Revenus Trimestriels	5843 51	5785 65
Revenu Vert	1176 50	1174 32
Rivoli Plus	1025 96	979 44
St-Honoré Assoc.	13527 11	13459 81
St-Honoré Bio-aliment.	758 20	723 82
St-Honoré Pacifique	519 57	496 01
St-Honoré P.M.E.	451 64	431 16
St-Honoré Real	11279 68	11234 74
St-Honoré Rendement	12037 89	11978
St-Honoré Technol.	733 98	700 70
St-Honoré Valor	12207 86	12110 97
Sécuricic	10981 86	10970 89
Sécur. Mobilière	394 83	376 93
Sécuri Taux	10122 89	10122 89
Sél.court terme	12292 21	12200 70
Sicaden (Centre BP)	754 57	743 42
Sicav-Associations	1367 72	1365 67
S.F.I. fr. et étr.	597 73	580 32
Sicavimmo	798 47	782 26
Sicav 5000	362 71	353
Sivafrance	560 69	545 87
Slivam	419 13	407 91
Slivarente	219 69	214
Slivinter	389 91	389 21
S.L.-Est	1257 41	1200 39
S.I.G.	899 91	849 17 ◆
S.N.I.	1216 25	1180 83
Sohinvest	527 89	505 37
Sogepargne	378 02	364 36
Sogesoc	62112 34	60594 50
Sogevar	1034 03	997 14
Sogimer	1268 68	1230 15
Soleil Investiss.	468 53	447 28 ◆
Technocic	1149 37	1112 96
Techno-Gan	5320 29	5079 04 ◆
U.A.P. Investiss.	396 11	381 79 ◆
Uni-Associations	105 98	105 98
Unifrance	478 86	457 24
Unifoncier	1326 80	1265 68
Uni-Garantie	1408 32	1380 68
Unigestion	887 67	847 42
Uni-Japon	1422 30	1357 80
Uni-Régions	2947 31	2813 66
Uniraite	2249 98	2175 98
Univer	173 32	173 32
Univers-Obligations	1577 89	1526
Valorem	510 32	487 87
Valoblig	59205 91	58619 71
Valorg	1458 23	1456 77
Valrel	77729 06	77690 21

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	66 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	236	....
Pernod Ricard	259	....
Total	7 50	7 45

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 482	6 472	6 170	6 870
ECU	6 828	6 870	....	....
Allemagne (100 DM)	328 830	330	318	338
Belgique (100 F)	15 800	15 880	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	291 250	292	278	296
Danemark (100 krd)	86 950	87 300	82 500	90
Norvège (100 k)	86 630	86 750	83 500	89
Grande-Bretagne (£ 1)	9 390	9 449	9 150	9 850
Grèce (100 drachmes)	4 625	4 640	3 800	4 600
Italie (1 000 lires)	4 747	4 742	4 500	5
Suisse (100 fr.)	393	394 350	377	397
Suède (100 krs)	94 400	94 800	91 500	97
Autriche (100 sch)	46 760	46 907	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 868	4 870	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 385	4 383	3 900	4 800
Canada ($ can 1)	4 708	4 698	4 530	4 950
Japon (100 yens)	3 993	4 028	3 850	4 050

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/12
Or fin (kilo en barre)	82200	82200
Or fin (en lingot)	82300	82900
Pièce française (20 fr)	520	520
Pièce française (10 fr)	388	.....
Pièce suisse (20 fr)	531	532
Pièce latine (20 fr)	472	472
Souverain	603	600
Pièce de 20 dollars	2960	3000
Pièce de 10 dollars	1430	1430
Pièce de 5 dollars	955	.....
Pièce de 50 pesos	3140	3145
Pièce de 10 florins	510	510
Or Londres	391	.....
Or Zurich	391 50	.....
Or Hongkong	393 50	.....
Argent Londres	5 30	.....

Le Monde

CHINE

Ferme mise en garde des autorités aux étudiants contestataires

Pékin (*AFP, Reuter.*) – Le Parti communiste chinois a lancé, lundi 29 décembre, une sévère mise en garde aux éléments les plus radicaux de la contestation étudiante qui agite le pays depuis le début du mois, en soulignant que la loi punirait ceux qui se posent en « ennemis » du système socialiste.

« *La démocratie en Chine est une démocratie socialiste, partagée par la vaste majorité du peuple (...). Elle ne punit qu'une poignée de gens qui tentent de saboter le système socialiste ou qui lui sont hostiles et d'autres criminels* », a souligné le *Quotidien du peuple*, dans un commentaire publié en première page. « *Quiconque traite le parti et le gouvernement populaire comme un gouvernement réactionnaire se met en fait lui-même dans une position d'adversaire de peuple* », a ajouté l'organe de parti.

La nuit précédente, entre deux cents et trois cents étudiants de l'Ecole normale de Pékin ont défié l'interdiction des cortèges et défilés dans divers quartiers de la capitale, selon le quotidien officiel *les Nouvelles du soir*. Peu après 2 heures du matin, ces étudiants se sont rendus sur trois autres campus de la ville, ont réveillé leurs camarades et ont tenté de les persuader de se joindre à leur manifestation. Se heurtant à un refus, les manifestants, « *déçus* », se sont dispersés, a précisé le quotidien.

Les autorités tentent, par la menace, d'isoler les éléments les plus radicaux de la contestation étudiante et de décourager la majorité des étudiants modérés de continuer un mouvement qui ne cherchait globalement qu'à accélérer les réformes. Des slogans et des dazibaos (affiches murales) d'étudiants ont mise en cause à plusieurs reprises la légitimité du Parti communiste, en demandant par exemple que soit mis « *fin à la dictature* ». Une affiche à Tianjin (nord-est) avait même appelé les étudiants à prendre exemple sur le renversement de l'ex-président philippin Ferdinand Marcos en février.

« *Il existe quelques personnes qui ont des dessins secrets, qui essayent de calomnier la direction du parti et le système socialiste, pour jeter la confusion et empoisonner les esprits des gens en exagérant les difficultés temporaires du pays. Ce qu'elles veulent en fait, ce n'est pas la démocratie, mais s'opposer aux quatre principes fondamentaux inscrits dans la Constitution* », selon le commentaire du *Quotidien du Peuple*.

La presse a annoncé l'arrestation de trois ouvriers accusés de se faire passer pour des étudiants. Selon des informations qui n'ont pas pu être confirmées, la radio de Nankin a annoncé l'arrestation de trois autres ouvriers dans cette ville pour trouble de l'ordre public et violences.

Entre-temps, selon des sources chinoises informées, le département général du comité central du Parti communiste a adressé des instructions aux comités locaux du parti les accusant implicitement d'avoir sous-estimé l'escalade de la contestation étudiante et leur demandant une extrême vigilance.

Ces instructions soulignent que des groupes de « *mauvais éléments* » ont tenté de tirer parti des erreurs et des échecs des autorités pour les exagérer et les utiliser dans le but de conduire les étudiants à s'opposer au parti pendant les manifestations qui ont agité le pays depuis le début du mois.

« *Nous ne pouvons pas ignorer et négliger la situation. (...) Nous devons, à partir de maintenant, renforcer les efforts d'éducation et de persuasion pour que les étudiants se tiennent du côté du peuple* », lit-on dans ces instructions, qui critiquent l'attitude des autorités locales devant la montée du mouvement, selon ces sources qui ont demandé à conserver l'anonymat.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 décembre

Léger gain : + 0,10 %

La Bourse de Paris a enregistré un gain très léger, le 29 décembre, en séance du matin, l'indicateur progressant de 0,10 %. Parmi les valeurs en hausse, on notait Moulinex (+ 3 %), Lafarge (+ 1,6 %), Valeo (+ 1,5 %) et Eurafrance (+ 1,2 %). Au repli, figuraient Facom (– 2,8 %), Schneider (– 2,6 %), Louis Vuitton (– 1,6 %), Eurocom (– 1,5 %) et Prouvost (– 1,2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	485	482	485
Agence Havas	2080	2095	2095
Air Liquide (L')	711	713	710
Bancaire (Cie)	1152	1158	1150
Bongrain	2500	2510	2510
Bouygues	1270	1270	1269
B.S.N.	4500	4500	4500
Carrefour	3710	3710	3700
Chargeurs S.A.	1615	1599	1599
Club Méditerranée	722	722	722
Crédit National	1481	1481	1474
Eaux (Gén.)	1341	1325	1335
Elf-Aquitaine	317	317	316 90
Essilor	3700	3720	3720
Lafarge-Coppée	1355	1382	1387
Michelin	2630	2609	2630
Midi (Cie)	1670	1670	1660
Moët-Hennessy	2553	2553	2550
Navig. Mixtes	1062	1050	1050
Oréal (L')	3920	3920	3920
Pechelbronn	1297	1282	1284
Pernod-Ricard	1083	1088	1090
Peugeot S.A.	1221	1220	1228
Sanofi	780	780	781
Source Perrier	819	820	820
Télémécanique	3200	3200	3200
Thomson-C.S.F.	1579	1570	1585
Total-C.F.P.	418 60	419 50	419 50
T.R.T.	2408	2400	2400
Valéo	525	529	533

● **ESPAGNE : attentat à proximité de la résidence royale.** – Un attentat à l'explosif a été perpétré, lundi 29 décembre, contre un hôtel de la station de sports d'hiver de Baqueira-Beret, près de Barcelone, sans faire de victime. Cet hôtel est situé à 500 mètres environ de la résidence où la famille royale passe ses vacances.

Peu avant l'explosion, un correspondant anonyme se réclamant de l'organisation indépendantiste basque ETA-militaire avait téléphoné aux pompiers et à l'hôpital de Viella, une localité voisine, pour annoncer qu'une bombe allait exploser dans l'hôtel Montarto de Baqueira. – (AFP.)

● **SOMALIE : Le président Siad Barre réélu pour sept ans.** – Le président Mohammed Siad Barre, proclamé, dimanche 28 décembre, vainqueur de l'élection qui s'est déroulée le 23 décembre en Somalie, est reconduit dans ses fonctions pour un mandat de sept ans.

La commission électorale a annoncé que le candidat unique avait obtenu 99,93 % des 4,8 millions de suffrages exprimés. – (Reuter.)

● ***CORÉE DU NORD* : Réélection de M. Kim Il-Sung** – Chef du parti et de l'Etat, M. Kim Il-Sung, âgé de soixante-quatorze ans, a été réélu, lundi 29 décembre à la présidence de la République par l'Assemblée suprême du peuple, a rapporté l'agence Tass dans une dépêche de Pyongyang. – (Reuter.)

L'évolution des conflits sociaux dans les transports

Ouverture des négociations à la RATP

La confusion sociale n'est pas moins grande à la RATP qu'à la SNCF, à la notable différence que direction et syndicats y négocient activement.

Les mouvements d'arrêts de travail organisés – sans préavis – par la CGT perturbaient peu le trafic, dans la matinée du 29 décembre, puisque les bus circulaient à 91 %, le métro à 93 % et le RER à 100 %. Ces débrayages étaient destinés à appuyer l'ouverture des négociations, le même jour, entre la direction de la RATP et l'ensemble des syndicats, sur les effectifs, les salaires et les conditions de travail. Cette première réunion devait porter sur la méthodologie et sur le calendrier des négociations.

En tout état de cause, la marge de manœuvre est très étroite puisque le budget 1987 prévoit une hausse de 2 % de la masse salariale et que le premier ministre a fixé à 3 % le maximum des augmentations possibles en cas d'efforts de productivité.

Tous les syndicats, hormis la CGT et la CGC, ont déposé un préavis de grève dans l'éventualité où ces premières conversations ne leur donneraient pas satisfaction. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de la Régie et il couvre une période allant du mardi 30 décembre au matin au mercredi 31 décembre, à la fin du service.

Parallèlement, les conducteurs autonomes, en grève du 22 au 24 décembre, continuent de négocier séparément avec la direction l'obtention d'une prime. Le syndicat autonome traction qui les représente devait se prononcer, lundi après-midi, sur l'état des discussions. Celles-ci ont abouti au schéma suivant : un déplacement des congés d'été des conducteurs vers les congés d'hiver permettrait des gains de productivité qui seraient partagés, selon une clé restant à définir, entre l'entreprise et les conducteurs. Le syndicat autonome a cru pouvoir annoncer qu'une prime de 150 F pourrait être créée à partir du mois de juin 1987.

Un accord sur cette prime serait très mal vu des autres syndicats, qui dénoncent les mesures catégorielles.

AL. F.

Situation toujours précaire dans les ports

Malgré une relative amélioration de la situation pendant le week-end, la grève lancée depuis trois semaines par la CGT, et renouvelée régulièrement, continue à entraver l'activité des ports français. Elle touche surtout Marseille et le trafic des cars ferries vers la Corse, ainsi que Nantes-Saint-Nazaire. La paralysie des remorqueurs perturbe les entrées et sorties des cargos de fort tonnage. Lundi, des grévistes ont bloqué les accès terrestres de Marseille, obstruant les portes menant aux quais.

La CGT proteste contre la politique du secrétariat d'Etat à la mer qui vise à permettre le transfert de cargos sous pavillons des Kerguelen. « *Ce transfert se traduirait par le licenciement de 780 navigants français et leur remplacement par des Turcs, des Indiens, des Coréens. La seule solution au problème de la marine marchande passerait-elle par la transformation du pavillon français en pavillon de complaisance et l'utilisation d'une main-d'œuvre étrangère, sous-payée et exploitée à outrance ?* », se demande l'organisation syndicale.

Pour tenter de trouver une issue au conflit, le président de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), M. Jacques Ribière, dont la tête de ligne est Marseille, s'est dit prêt à « *jouer les honnêtes commissionnaires* » entre les marins grévistes et le secrétariat d'Etat à la mer.

Au « Journal officiel »

Les modalités de privatisation de Saint-Gobain légèrement modifiées

Deux arrêtés publiés au *Journal officiel* du samedi 27 décembre ont légèrement modifié les modalités fixées le 21 novembre pour la privatisation de Saint-Gobain. Le succès populaire de l'opération (le groupe compte désormais 1,5 million d'actionnaires individuels) a motivé ces aménagements.

Le premier arrêté, en date du 16 décembre, a augmenté la part des actions Saint-Gobain cédées en Bourse de Paris de 19,6 millions à 20,116 millions (soit de 70 % à 72 % du capital). Le nombre de titres placés sur le marché financier international a parallèlement été réduit de 5,6 millions à 5,04 millions (soit de 20 % à 18 %).

Le second arrêté, daté du 19 décembre, concerne la réduction des demandes d'actions présentées par les salariés de Saint-Gobain sur la part de 10 % du capital qui leur était réservée. Si les demandes n'excédant pas 200 titres ont pu être servies intégralement, les ordres d'achat supérieurs à ce quota ont, en vertu de ce texte, été réduits proportionnellement au nombre d'actions Saint-Gobain restant disponibles.

● **M. Delors et le mensonge de la politique agricole commune.** – S'exprimant, le dimanche 28 décembre, à la télévision belge, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a souhaité que « *les petits agriculteurs cessent d'être trompés par les gros. Quand on défend la politique agricole commune, on défend à la fois les rentes des gros et la survie des petits. C'est ce mensonge qu'il faut faire cesser* », a poursuivi M. Delors. « *Il faut à la fois produire moins et maintenir les petits agriculteurs. C'est ce que ne veulent pas les gros ni les pays qui n'ont que des gros agriculteurs* ».

Chauds les marrons !

Aux marrons glacés, confiserie traditionnelle du Nouvel An, doucereuse pour le palais, *l'Humanité-Dimanche* préfère les « *châtaignes d'or* ». Elle les distribue comme autant d'« *oscars empoisonnés* » aux élus de son cœur en cette fin d'année. Les héros de « *la petite phrase historique* », les « *génies de la gaffe* » et autres « *statues vivantes édifiées à la bêtise humaine* » se voient, ainsi, gratifiés d'un paquet-cadeau.

Pour M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, « *le plus percutant* », de « *l'or en barre* » ; pour Mme Francine Gomez, PDG de Waterman, « *la moins déplumée* », de « *l'argent frais* » ; du « *bronze* » seulement pour la chanteuse et herboriste Rika Zaraï, « *la plus propre* ».

M. Lionel Jospin se voit attribuer de « *l'or massif* », car il est « *le plus franc du collier* ». Quant à Cyrille de Vignemont, ce jeune roi du *bit* et du *software*, il ne se voit qualifié que de « *plus débranché* ». « *Le mieux informé* » est Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, qui annonça, avant la lettre, la mort de Marcel Dassault. « *Le plus flexible* » est Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, et « *le « beauf » le mieux payé de France* » est Claude Bez, patron du club de football des Girondins de Bordeaux.

L'Humanité-Dimanche offre, en outre, une grande quantité de « *petits marrons* » à beaucoup de ministres, sans omettre de récompenser quelques dirigeants socialistes. L'hebdomadaire communiste oublie de décerner la noix d'acier à M. Chirac, qui, le 21 juillet dernier, devant la presse parlementaire, déclarait : « *Ce qu'il fallait faire, c'était d'abord arrêter le train* ». Il est vrai que le premier ministre parlait des prélèvements obligatoires, pas des cheminots !

O. B.

Le numéro du « Monde » daté 28-29 décembre 1986 a été tiré à 441 884 exemplaires

La direction de la SNCF fait état d'une nette reprise à Paris-Nord

Sur l'ensemble du réseau ferroviaire, la situation s'était à peine améliorée, le lundi 29 décembre, en début de matinée par rapport à dimanche. Toutefois, la direction de la SNCF estime qu'une « *légère reprise* » aurait lieu, qui autoriserait la tenue de la réunion de la commission mixte du statut, le 30 décembre. Mais le jugement définitif, pour qualifier l'évolution, n'interviendrait qu'en fin de matinée, au vu « *de la grosse batterie* » des départs de midi. En fin de matinée, elle publiait un communiqué qui faisait état d'une « *très nette amélioration* » sur la gare de Paris-Nord, où l'ensemble du trafic était estimé à 40 % d'un jour normal. Sur l'ensemble de la SNCF « *le pourcentage estimé de participation au mouvement se situe entre 30 et 35 %.* »

Du côté des grévistes de la gare du Nord, on conteste ces chiffres. Trois trains son partis dans la matinée, dont un train de grande ligne, qui avait été retenu avant l'arrivée des CRS. « *De toute manière, on manque de voyageurs* », note un membre de la coordination, qui ne comprend pas pourquoi la direction ferait circuler des trains vides...

A 7 h 30, ce lundi, on évaluait entre un train sur quatre et un train sur trois la circulation moyenne sur tout le réseau des grandes lignes. Le trafic des trains TGV, pour toutes les directions, était de l'ordre d'un convoi sur trois. En gare de Dijon les trains express et rapides sont retardés, le TGV Paris-Lausanne de dimanche ayant été arrêté pendant plus de deux heures. En milieu de matinée, le trafic était revenu, en moyenne, à 40 % pour toutes les grandes lignes.

Sur les réseaux de banlieue, la situation était variable selon les gares. Sur Paris-Est, on comptait un train sur huit ; sur Paris-Nord, où des piquets de grève se manifestaient, le trafic était toujours nul. Sur Paris-Saint-Lazare, on notait une « *légère amélioration* » avec presque un train sur trois. Sur Paris-Montparnasse, le trafic était assuré pour un train sur trois, et pour un train sur quatre sur les réseaux de Paris-Sud-Ouest (Austerlitz) et de Paris-Sud-Est (Lyon). La ligne C du RER fonctionnait au quart de ses possibilités.

En province, l'évolution n'était pas plus sensible pour la circulation des omnibus. Dans l'Est, le trafic était réduit au quart des trains habituels. Le Métrolor, entre Nancy et Metz, ne fonctionnait pas et a été remplacé par des autocars, tout comme à Reims. Dans le Nord, le trafic était nul et on lui a substitué des cars. Dans l'Ouest, il y avait un train sur deux à Rouen et aucun à Rennes et à Nantes où des cars fonctionnaient. Dans le Sud-Est, le trafic était nul à Dijon, à Clermont-Ferrand, à Montpellier et à Chambéry où des cars circulaient à chaque fois, notamment en direction des vallées alpines avec la filiale de la SNCF, la SCETA. A Lyon, en plus des cars, quelques aller et retour étaient assurés avec Grenoble et Saint-Etienne. Sur Marseille et sur Toulon des cars ont été mis en place. Dans le Sud-Ouest, le trafic était nul à Bordeaux (des autocars) et à Tours, où les trains express font des arrêts dans toutes les gares. Quelques trains régionaux circulaient à Toulouse, complétés par des autocars.

M. Lang : pagaille et désordre

« *Le spectacle du gouvernement, c'est celui d'une mauvaise copie de série B : la crispation du cuir chevelu, le redressement du menton de Zorro-Chirac, l'enflure du biceps de M. Pasqua, de Zorro-Pasqua, le gonflement de torse de Toubon-le-Matamore.* » Pour M. Jack Lang, invité du Forum de RMC, dimanche 28 décembre, « *tout cela dissimule mal, premièrement, la faiblesse du gouvernement* » et « *deuxièmement, une étrange insensibilité de la part des dirigeants à tout ce qui bouge, ce qui change* ». L'ancien ministre socialiste de la culture a estimé que M. Jacques Chirac avait « *commis la grande erreur de rallumer la guerre sociale* » et d'avoir « *joué les apprentis sorciers en voulant coûte que coûte casser les syndicats* ». Reprochant au gouvernement d'offrir « *un visage aussi partisan, aussi sectaire, et finalement minoritaire* » depuis le 16 mars, M. Lang ajoute : « *La droite avait promis l'ordre et la sécurité, c'étaient ses maîtres-mots. Mais la droite aujourd'hui, c'est un peu la pagaille, un peu le désordre.* »

● **M. Hernu pour l'armée de métier.** – M. Charles Hernu a affirmé, le dimanche 28 décembre, sur France-Inter, au cours de l'émission « L'oreille en coin », qu'il était favorable à la suppression de la conscription : « *Personnellement, je ne serais pas contre un service volontaire (...) On pourrait parfaitement fonctionner avec une armée de volontaires.* » L'ancien ministre de la défense estime que c'est une erreur de croire que « *les armées de volontaires seraient des armées de pronunciamiento* ».

● ***Décès de James Scripps*, dirigeant du groupe de journaux Scripps-Howard.** – James Scripps, petit-fils d'Edward Scripps, qui fonda l'agence United Press et la chaîne de journaux Scripps-Howard, est décédé, le samedi 27 décembre, à l'âge de soixante-quinze ans. Il présidait le conseil d'administration des groupes de journaux Pioneer et James Scripps. Officier dans la marine pendant la deuxième guerre mondiale, il avait servi dans le Pacifique et s'était retiré avec la position d'amiral de réserve. – (UPI.)

Mme Mitterrand : « François, lui, a une politique »

Dans une interview au *Journal du dimanche* daté du 28 décembre, Mme Danielle Mitterrand évoque son enfance à Dinan, en Bretagne, et ses activités actuelles à la présidence de l'association France-Libertés. L'épouse du chef de l'Etat, qui se garde, d'ordinaire, d'aborder les questions de politique intérieure, souligne que, « *si les élections de mars 1986 avaient eu lieu six mois plus tard, on* [la gauche] *les aurait gagnées* ». Elle affirme : « *Ce gouvernement fait tout et n'importe quoi. Regardez : 2 milliards distribués aux paysans, ce n'est pas une politique. François,* ajoute-t-elle, *lui, a une politique...* » Concernant le président de la République, elle indique qu' « *Il a un immense respect d'autrui. Il n'est pas manichéen* ».

● **Progrès de la CGT au comité d'établissement de Peugeot-Sochaux.** – Aux élections au comité d'établissement de Peugeot-Sochaux, le 16 décembre, la CGT a progressé, atteignant 35,24 % des 19 700 suffrages exprimés (sur 24 124 inscrits), contre 33,65 % en 1984, au détriment des autres listes syndicales, mais surtout de la CSL. Cependant, les listes FO-CFTC-CGC la devancent encore avec 38,74 % des voix, contre 38,98 % en 1984. La CFDT a obtenu 19 % des suffrages (au lieu de 19,26 %) et la CSL 7 % (au lieu de 7,92 %).



A B C D E F G

